



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Rapport du jury

Concours : agrégation interne & CAER-PA

Section : sciences économiques et sociales

Session 2022

Rapport de jury présenté par :

Maryse BRESSON, Professeure des Universités, Présidente du jury

Sommaire

1. CADRE REGLEMENTAIRE : DESCRIPTION DES EPREUVES	4
1.1 Epreuves écrites d'admissibilité	4
1.1.1 Une composition de sciences économiques et sociales d'une durée de 6 heures (coefficient 6).	4
1.1.2 Une composition d'une durée de 6 heures élaborée à partir d'un dossier fourni au candidat et portant sur les programmes de sciences économiques et sociales du lycée en vigueur à la date du concours (coefficient 4)	4
1.2 Epreuves orales d'admission.....	5
1.2.1 Une leçon à dominante économique ou sociologique se rapportant aux programmes de sciences économiques et sociales des classes de lycée, suivie d'un entretien avec le jury (coefficient : 6).....	5
1.2.2 Un commentaire d'un dossier (coefficient 4) qui est constitué d'un ou plusieurs documents se rapportant aux programmes de sciences économiques et sociales du lycée.	5
2. DONNEES STATISTIQUES	6
2.1 Évolution du nombre de postes, de candidats inscrits et de candidats présents	6
2.2 Barre d'admissibilité, moyennes aux épreuves d'admissibilité et d'admission	7
3. COMMENTAIRES GENERAUX SUR LA SESSION 2022.....	8
4. ÉPREUVES D'ADMISSIBILITÉ	10
4.1 Épreuve de composition de sciences économiques et sociales	10
4.1.1 Programme de l'épreuve.....	10
4.1.2 Les résultats	10
4.1.3 Sujet : « Peut-on stimuler l'innovation et la croissance tout en réduisant les inégalités de revenus ? »	12
4.1.4 Proposition(s) de corrigé (Frédéric CARLUER et Hervé LEMOINE)	25
4.1.5 Commentaires généraux sur les prestations des candidats	31
4.2 Épreuve de composition élaborée à partir d'un dossier fourni au candidat et portant sur les programmes de sciences économiques et sociales du lycée en vigueur à la date du concours (coefficient 4).....	33
4.2.1 Programme de l'épreuve.....	33
4.2.2 Les résultats	33
4.2.3 Commentaires et recommandations générales.....	34
4.2.4 Éléments de corrigé	37
5. ÉPREUVES D'ADMISSION.....	47
5.1 Épreuve orale de leçon	47
5.1.1 Résultats.....	47
5.1.2 Exemples de sujets.....	47
5.1.3 Commentaires et conseils pour la préparation de l'épreuve de leçon.....	49
5.2 Épreuve orale de commentaire d'un dossier.....	54
5.2.1 Résultats.....	54
5.2.2 Commentaires et recommandations	54

5.2.3	Sources des dossiers (première partie de l'épreuve).....	60
5.2.4	Exemples de sujets de mathématiques (seconde partie de l'épreuve)	62
6.	ANNEXES.....	66
6.1	Données statistiques complémentaires	66
6.1.1	Répartition des candidats par académie	66
6.1.2	Répartition des candidats par année de naissance.....	68
6.1.3	Répartition des candidats par sexe.....	71
6.2	Exemples de bonnes copies	71
6.2.1	Exemple de deux bonnes copies de l'épreuve de composition de sciences économiques et sociales	71
6.2.2	Exemples de bonnes copies de l'épreuve de leçon élaborée à partir d'un dossier	105

1. CADRE REGLEMENTAIRE : DESCRIPTION DES EPREUVES

Les épreuves de ces deux concours sont définies par l'arrêté du 28 décembre 2009 modifié. Pour consulter les textes de référence : <https://www.devenirenseignant.gouv.fr/cid98753/les-epreuves-de-l-agregation-interne-et-du-caerpa-section-sciences-economiques-et-sociales.html>

1.1 Epreuves écrites d'admissibilité

1.1.1 Une composition de sciences économiques et sociales d'une durée de 6 heures (coefficient 6).

Le programme sur lequel porte cette épreuve est publié sur le site internet du ministère chargé de l'Éducation nationale. Il est constitué de deux thèmes de science économique et de deux thèmes de sociologie. Chaque thème vaut pour deux sessions, avec une année de décalage : chaque année un nouveau thème est donc introduit, en science économique comme en sociologie.

Les deux thèmes d'économie de la session 2022 étaient en science économique « Monnaie et financement de l'économie » et « Économie des inégalités » (nouveau thème) et ceux de sociologie « La socialisation » et « Sociologie du risque » (nouveau thème).

⇒ *Les deux thèmes d'économie de la session 2023 seront « Économie des inégalités » et « Économie des comportements individuels » (nouveau thème) et ceux de sociologie « Sociologie du risque » et « Sociologie des âges de la vie » (nouveau thème).*

Les références bibliographiques de ces thèmes sont publiées sur le site du ministère : https://media.devenirenseignant.gouv.fr/file/agreg_interne/48/0/p2023_agreg_int_ses_1425480.pdf

1.1.2 Une composition d'une durée de 6 heures élaborée à partir d'un dossier fourni au candidat et portant sur les programmes de sciences économiques et sociales du lycée en vigueur à la date du concours (coefficient 4)

Il est demandé de construire à partir du dossier, pour une classe de niveau déterminé, le plan et le contenu d'une séance de travail intégrant des travaux devant être réalisés par les élèves.

⇒ *La référence à une séance d'une durée de deux heures n'est plus en vigueur. Le candidat est invité à préciser le temps requis pour la séance qu'il présente.*

Le candidat doit indiquer les documents qu'il retient parmi ceux du dossier en justifiant son choix. Il doit aussi en présenter les modalités d'exploitation en classe, en exprimant les résultats à attendre de celle-ci sous la forme d'une synthèse à enregistrer par les élèves, et prévoir les procédures d'évaluation des acquisitions escomptées. Il doit enfin signaler les ouvrages ou articles qui pourraient être utiles, d'une part au professeur, d'autre part aux élèves pour approfondir le sujet étudié. À noter que l'usage de la calculatrice peut, à la discrétion du jury, être interdit si celle-ci ne paraît pas nécessaire au traitement de l'épreuve.

1.2 Épreuves orales d'admission

1.2.1 Une leçon à dominante économique ou sociologique se rapportant aux programmes de sciences économiques et sociales des classes de lycée, suivie d'un entretien avec le jury (coefficient : 6).

La durée totale de l'épreuve est de 50 minutes, se décomposant en l'exposé (maximum : 30 minutes) et l'entretien devant une commission du jury du concours, composée de trois membres (20 minutes). La durée de la préparation en salle de bibliothèque est de 5 heures. L'entretien de 20 minutes est lui-même décomposé en trois parties. Le premier membre du jury interroge sur l'exposé et des questions qui lui sont liées, et dans la discipline concernée. Le deuxième membre du jury interroge à son tour sur l'autre discipline (économie si le sujet est un sujet de sociologie ou de science politique ; et inversement). Le troisième membre du jury peut revenir sur diverses questions, et notamment sur des questions relevant de l'histoire de la pensée ou des faits économiques et sociaux, et des éléments de connaissance générale des faits et de leur appréhension statistique.

1.2.2 Un commentaire d'un dossier (coefficient 4) qui est constitué d'un ou plusieurs documents se rapportant aux programmes de sciences économiques et sociales du lycée.

Le dossier est à dominante économique si le sujet de leçon de la première épreuve orale d'admission est à dominante sociologique et/ou science politique et à dominante sociologique et/ou science politique si le sujet de leçon de la première épreuve orale d'admission est à dominante économique. Le dossier comporte des données quantitatives (tableaux, graphiques, etc.) et inclut une ou deux questions d'ordre mathématique ou statistique. Le candidat ne dispose d'aucun document autre que ceux inclus au dossier. L'utilisation d'une calculatrice est autorisée. Seuls les modèles de calculatrices autorisés par le jury peuvent être utilisés : des calculatrices sont mises à disposition et les candidats peuvent utiliser leurs calculatrices personnelles, si le modèle correspond, et exclusivement en mode examen. La durée de la préparation est de trois heures et la durée de l'épreuve de quarante-cinq minutes (exposé : quinze minutes ; entretien : quinze minutes ; interrogation sur les données quantitatives : quinze minutes).

Le programme de mathématiques et de statistiques convoqué pour cette épreuve est appliqué aux sciences économiques et sociales. Il n'est pas attendu des candidats qu'ils maîtrisent les mathématiques pour elles-mêmes, mais qu'ils soient capables d'utiliser les outils mathématiques et statistiques dans les domaines des sciences économiques et des sciences sociales (sociologie et science politique) pour résoudre des problèmes et analyser des situations ; ils doivent connaître les conditions d'utilisation de ces outils, leurs apports et leurs limites.

De façon générale, les candidats doivent maîtriser les notions de rapport, proportion, pourcentage, de taux de variation (global, moyen) et de moyennes (arithmétique, géométrique, harmonique).

Ils doivent maîtriser les bases de l'algèbre linéaire (résolution d'un système d'équations et d'inéquations linéaires, calcul matriciel élémentaire) et de la théorie des graphes (modélisation de certaines situations par des graphes simples).

Le programme de mathématiques et statistiques a été publié au BO spécial n°1 du 27 janvier 2011 : <https://www.education.gouv.fr/bo/2011/special01/menh1031995n.html>

2. DONNEES STATISTIQUES

2.1 Évolution du nombre de postes, de candidats inscrits et de candidats présents

Tableau A : Évolution du nombre de postes, de candidats inscrits et de candidats présents à l'agrégation interne

SESSIONS	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Nombre de postes	17	20	24	24	24	24	34	34	32	28
Nombre de candidats inscrits	324	370	373	395	395	365	399	378	351	349
Nombre de candidats présents à l'ensemble des épreuves d'admissibilité	168	207	188	182	169	193	220	189	173	185
Nombre de candidats admissibles	38	42	51	58	55	60	78	69	67	59
Nombre de candidats admis	17	20	24	24	24	24	34	34	32	28
Pourcentage admis/présents	10.1%	9.6%	12.7%	13.1%	14.2%	12.4%	15,45%	17,99%	18,49%	15,13%

Tableau B : Évolution du nombre de postes, de candidats inscrits et de candidats présents au CAERPA

SESSIONS	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Nombre de postes	5	4	5	5	5	4	4	4	3	2
Nombre de candidats inscrits	52	67	65	62	72	68	79	61	57	48
Nombre de candidats présents à l'ensemble des épreuves d'admissibilité	27	32	31	31	33	39	44	26	26	21
Nombre de candidats admissibles	8	8	10	11	9	10	9	7	5	5
Nombre de candidats admis	5	4	5	5	5	4	4	4	2	2
Pourcentage admis/présents	18.5%	12.5%	16.1%	16.1%	12.1%	11.1%	9,09%	15,38%	7,69%	9,52%

2.2 Barre d'admissibilité, moyennes aux épreuves d'admissibilité et d'admission

Tableau C : Barre d'admissibilité, moyennes aux épreuves d'admissibilité et d'admission

	Barre d'admissibilité			Moyenne aux épreuves d'admissibilité des candidats admissibles			Moyenne aux épreuves d'admission des candidats admis			Moyenne à l'ensemble des épreuves des candidats admis		
	2020	2021	2022	2020	2021	2022	2020	2021	2022	2020	2021	2022
Agrégation	10,4	10,8	11,2	12,53	12,95	12,59	*	13,20	13,53	12,65	13,60	13,73
CAERPA	10,4	8,8	12	12,04	11,04	14	*	12,80	15,3	12,15	13,10	14,4

* En 2020, les épreuves d'admission ont été, au regard du contexte sanitaire (pandémie du COVID 19), annulées.

3. COMMENTAIRES GENERAUX SUR LA SESSION 2022

Le nombre de postes offerts au concours de l'agrégation interne, stable de 2015 à 2018, en hausse marquée en 2019 et 2020 (34 postes ouverts – et pourvus –, contre 24 chaque année depuis 2015) a poursuivi en 2022 une réduction amorcée en 2021 (32 postes en 2021 et 28 en 2022). Le nombre de postes ouverts au CAERPA, a lui aussi connu une inflexion (2 postes en 2022 contre 3 postes en 2021 et 4 entre 2018 et 2020).

On observe cette année à l'agrégation interne une **stabilisation du nombre de candidats inscrits** par rapport à 2021 avec toutefois encore une très légère baisse (349 en 2022 contre 351 en 2021), venant prolonger trois années de baisses consécutives (378 en 2020 et 399 en 2019). En revanche le **nombre de candidats présents** aux deux épreuves d'admissibilité est en augmentation (185 en 2022, au lieu de 173 en 2021). Ce nombre se rapproche ainsi des niveaux atteints en 2020 (189, lui-même comparable aux années 2015 et 2016), tout en étant inférieur à celui des années 2018 et 2019 (respectivement 193 et 220 candidats présents) mais très au-dessus de 2017 (169 candidats présents).

Le nombre de candidats au CAERPA connaît quant à lui une forte hausse (48 inscrits en 2022 au lieu de 26 seulement en 2020 et 2021), atteignant son niveau le plus élevé depuis 5 ans (39 en 2018, 44 en 2019). Le nombre de candidats présents est de 21 en 2022.

Au final, le **pourcentage de candidats admis parmi les candidats présents** diminue en 2022 après plusieurs années d'augmentation pour l'agrégation interne (15,13% en 2022 après 18,49% en 2021, 17,99% en 2020, 15,45% en 2019 et 12,4% en 2018). Il augmente au contraire légèrement pour le CAERPA (9,52% en 2022) après la forte diminution de 2021 (7,69%, dû notamment au fait que le jury avait été amené, pour des raisons d'équité entre les deux concours, à ne pas pourvoir la totalité des 3 postes mis au concours). Ce taux retrouve ainsi pour le CAERPA un niveau comparable à celui de 2019 (9,09%) et se situe à des niveaux légèrement en-dessous des années précédentes (12,1% en 2017, 11,1% en 2018) après la forte hausse en 2020 (15,38 %, liée à une baisse sensible des candidats présents pendant l'année de pandémie Covid).

Cette année **les barres d'admissibilité** des deux concours n'ont pas pu être identiques, pour la deuxième année consécutive et au rebours des années précédentes (11 en 2018, 10,6 en 2019 et 10,4 en 2020). Les résultats du CAERPA se sont inscrits globalement en 2022 au-dessus de ceux constatés à l'agrégation interne (alors que c'était l'inverse en 2021). Sur le concours de l'agrégation interne, au vu des résultats des deux épreuves écrites, la barre d'admissibilité a été fixée par le jury à 11,2 (au lieu de 10,8 en 2021), permettant de retenir 59 candidates et candidats pour les épreuves d'admission (au lieu de 67 en 2021) ; soit un peu plus de deux admissibles par poste offert au concours. Au CAERPA, la barre d'admissibilité a été fixée à 12 (au lieu de 8,8 en 2021) ce qui a permis de retenir 5 candidats admissibles pour 2 postes.

La barre d'admission s'est établie à 12,6 (agrégation interne) et 13 (CAERPA). Les moyennes aux épreuves d'admissibilité des candidats admissibles (12,59 à l'agrégation ; 14 au CAERPA) traduisent le bon niveau d'ensemble des candidats au concours de l'agrégation interne et au CAERPA. Tous les postes offerts à l'agrégation et au CAERPA ont été pourvus. Dans la mesure du possible et tout en tenant compte des contraintes et aléas de chaque année, il est rappelé la volonté du jury de maintenir une équité entre les sessions, et entre les deux concours. Les candidats sont jugés tous ensemble, sans que les membres du jury, à l'écrit comme à l'oral, ne puissent connaître l'établissement d'origine du candidat et le concours qu'il passe. Au final, il est difficile d'accepter des résultats trop dissemblables d'un concours à l'autre. Les années précédentes avait permis de constater une grande convergence entre les deux concours. Cela n'a pas été le cas cette année, ni l'année dernière mais l'équilibre est observé puisque l'écart de notes (inférieur à un point pour les barres d'admissibilité et d'admission en 2022) s'est établi cette année en faveur du CAERPA, alors que c'était en faveur du concours public en 2021.

Au nom de l'ensemble du jury, nous adressons pour finir nos plus vives félicitations aux lauréats du concours 2022 ainsi qu'à l'ensemble des candidats qui s'engagent, le plus souvent tout en assumant leurs charges d'enseignement, dans la préparation de ce concours où les dimensions scientifique, didactique et

pédagogique se placent à un haut niveau d'exigence. Pour chaque candidat cet engagement est, au-delà de la recherche d'un changement de statut professionnel, le signe d'une forte volonté d'approfondissement de ses connaissances en sciences économiques et sociales, de formation continue et de mise en question de ses pratiques professionnelles dont les effets ne peuvent que servir la réussite des élèves.

Ce rapport de jury vise à fournir aux futurs candidats tous les éléments pour les accompagner dans leur préparation. Comme les années précédentes, nous leur conseillons de consulter aussi régulièrement le site DGESCO-ENS (<http://ses.ens-lyon.fr/>) qui propose une veille scientifique et fournit des renseignements actualisés sur les concours de recrutement. Nous remercions vivement l'ensemble des membres du jury pour leur professionnalisme et leur attention – à la fois exigeante et bienveillante – portée aux candidats. Nous adressons également tous nos remerciements à la gestionnaire du concours qui assure avec une grande compétence et une grande disponibilité la gestion de ce concours au sein de la Direction générale des ressources humaines du ministère de l'Éducation nationale. Un grand merci, enfin, à l'UFR SEGGAT de l'Université de Caen pour son accueil des épreuves orales, à M. Le Bail tout particulièrement et à l'équipe d'appariteurs et de surveillants du rectorat de Normandie.

Maryse Bresson

Professeure de sociologie à l'Université Versailles- St Quentin en Yvelines

Présidente du jury

4. ÉPREUVES D'ADMISSIBILITÉ

4.1 Épreuve de composition de sciences économiques et sociales

Jury (correcteurs) : Marguerite Amans, Gwenola d'Astorg, Fabien Benoit, Laurence Benaïm, Rodolphe Bourdin, Frédéric Carluer, Philippe Crupaux, Sébastien Galanti, Hervé Lemoine, Corinne Martin, Eric Vasseur, Sandrine Verdière.

Responsable: Frédéric CARLUER

Rapporteurs : Frédéric CARLUER et Hervé LEMOINE

4.1.1 Programme de l'épreuve

Les deux thèmes d'économie de la session 2022 étaient « Monnaie et financement de l'économie » et « Economie des inégalités » (le premier est remplacé par « Economie des comportements individuels » en 2023) ; et ceux de sociologie : « La socialisation » et « sociologie du risque » (le premier étant remplacé par « Sociologie des âges de la vie » en 2023). Les références bibliographiques de ces thèmes sont publiées sur le site du ministère : https://media.devenirenseignant.gouv.fr/file/agreg_externes/20/5/p2023_agreg_ext_ses_1426205.pdf

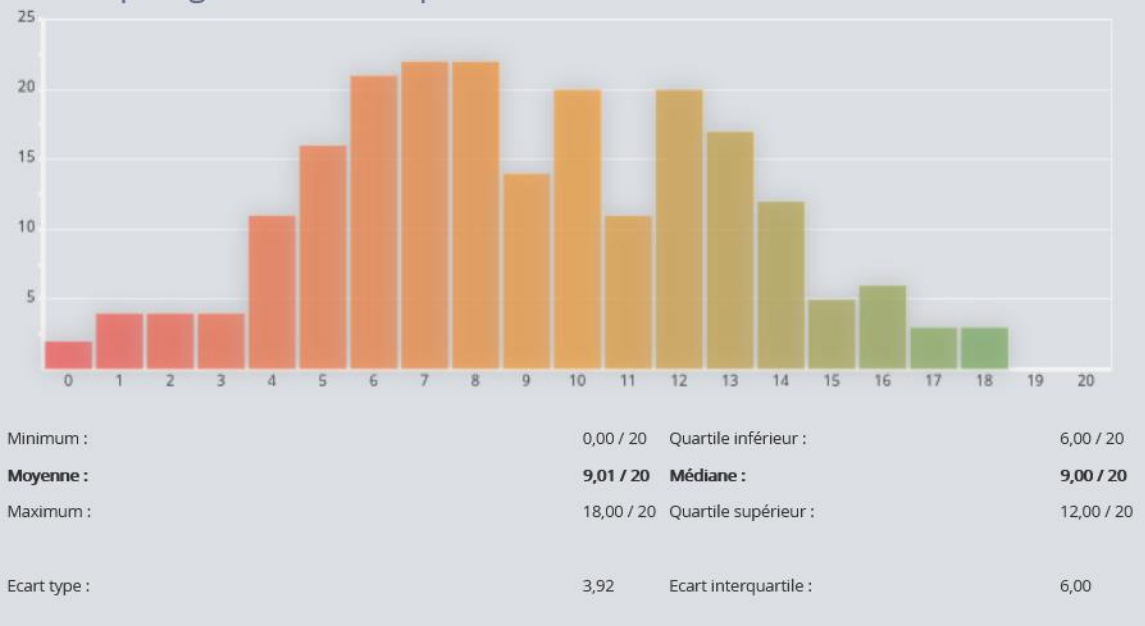
Il est rappelé que tous les thèmes sont susceptibles de sortir indépendamment des thèmes liés aux sujets des années précédentes.

4.1.2 Les résultats

A grands traits les résultats de l'épreuve sont les suivants (voir graphique synthétique suivant) :

- Un nombre de candidats inscrits et présents similaires à l'an passé (une moitié renonçant...) ;
- Une moyenne de l'épreuve en baisse d'un point dans le public et en hausse dans le privé ;
- Un tiers des présents admissibles dans le public et un quart dans le privé, avec une barre à 9 et 10 respectivement (« Série 2 » des graphiques 1 et 2) ;
- Une moyenne des admissibles supérieure à 13 dans les deux concours.
- Un major à 18/20 (copie retranscrite en fin de partie) et 16/20 respectivement.
- Il fallait avoir 14/20 dans le public et 12/20 dans le privé à cette épreuve pour être sûr d'être admissible (« Série 2 » des graphiques 1 et 2).

Statistiques générales de l'épreuve



4.1.2.1 Agrégation interne

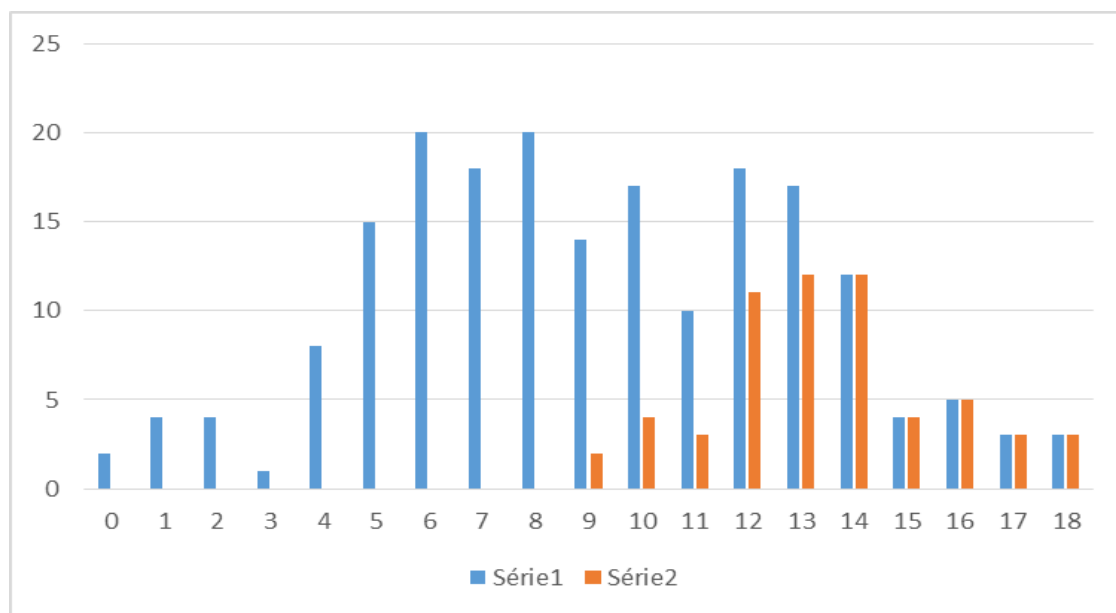
- 349 candidats inscrits et 185 présents (183 en 2021 ; 195 en 2020, 227 en 2019, 197 en 2018, 172 en 2017 ; 192 en 2016 ; 198 en 2015 ; 211 en 2014).

Note moyenne des candidats présents : 8,96/20 (9,97 en 2021 ; 9,19 en 2020, 9,49 en 2019 ; 9,31 en 2018 ; 9,08 en 2016 ; 9,22 en 2016 ; 8,76 en 2015 ; 9,0 en 2014).

- Note moyenne des 59 candidats admissibles : 13,42/20 (13,46 en 2021 ; 13,03 en 2020, 12,77 en 2019 ; 13,68 en 2018 ; 13,3 en 2017 ; 13,3 en 2016 ; 13,94 en 2015 ; 13,33 en 2014).

Notes comprises entre 00/20 (09 pour le dernier admissible) et 18/20 pour le major de l'épreuve. Écart-type : 3,16 (1,71 pour les admissibles).

Graphique 1 : Notes des 185 candidats ayant composé («Série 1») et notes des 59 admissibles («Série 2 »)



4.1.2.2 Concours d'accès à l'échelle de rémunération des professeurs agrégés (CAERPA)

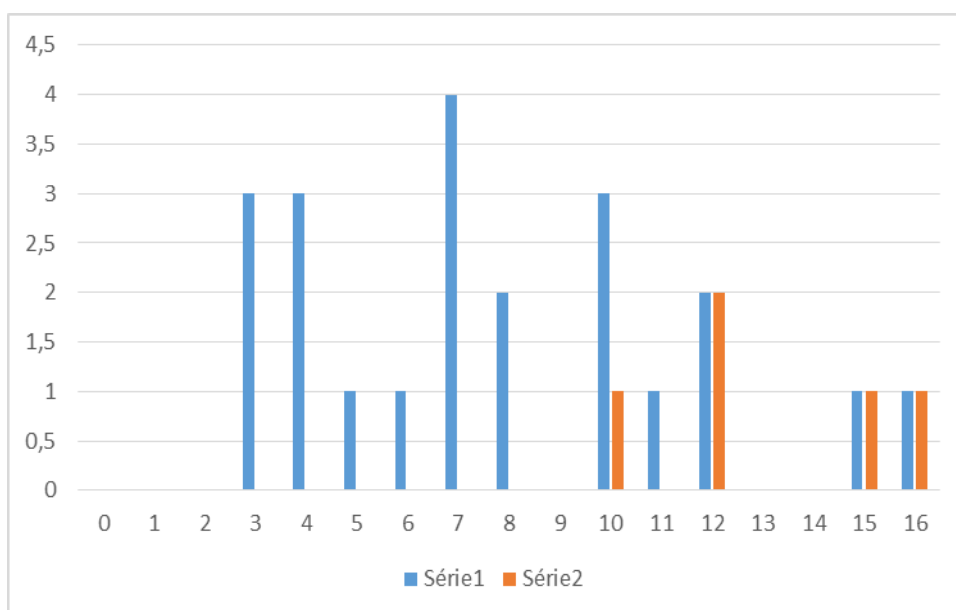
- 48 candidats inscrits et 22 candidats présents (28 en 2021 ; 28 en 2020, 46 en 2019 ; 39 en 2018 ; 36 en 2017 ; 35 en 2016 ; 31 en 2015 ; 34 en 2014).

Note moyenne des candidats présents : 7,81/20 (6,14 en 2021 ; 7,90 en 2020, 7,98 en 2019 ; 8,85 en 2018 ; 7,7 en 2017 ; 8,97 en 2016 ; 8,66 en 2015 ; 7,94 en 2014).

- Note moyenne des 5 candidats admissibles : 13/20 (11,2 en 2021 ; 10,90 en 2020, 12,33 en 2019 ; 14,2 en 2018 ; 13,4 en 2017 ; 13,00 en 2016 ; 13 en 2015 ; 11,75 en 2014).

Notes comprises entre 03/20 (10 pour le dernier admissible) et 16/20 pour le major. Écart-type: 3,07 (2 pour les admissibles).

Graphique 2 : Notes des 22 candidats ayant composé (« Série 1 ») et notes des 5 admissibles (« Série 2 »)



4.1.3 Sujet : « Peut-on stimuler l'innovation et la croissance tout en réduisant les inégalités de revenus ? »

A. – Analyse du sujet

A.1 - Définition des termes du sujet

► Notions-clés :

- **L'innovation** : au sens de l'INSEE, cette notion renvoie aux innovations technologiques (produits, procédés), commerciales et organisationnelles ; au sens de Schumpeter, une typologie des 5 formes d'innovation est précisée et le processus de destruction créatrice en lien avec les cycles longs de la croissance est analysé (interprétation des cycles Kondratieff), associé à la figure emblématique de l'entrepreneur (innovateur et imitateur) et l'importance d'une rente de monopole (au moins temporaire).

- **La croissance** : au sens de l'INSEE, il s'agit de l'évolution de la richesse produite sur le territoire entre deux années ou sur une période donnée. Cette richesse est appelée produit intérieur brut (PIB) ; selon François Perroux, il s'agit de « l'augmentation soutenue pendant une ou plusieurs périodes longues d'un indicateur de dimension, pour une nation, le produit global net en termes réels ».

On insiste aussi sur l'idée que le PIB, et donc la mesure de la croissance par la hausse du PIB ou du PIB/habitant, se heurte à des limites, notamment celle de ne pas tenir compte des inégalités de revenus (Rapport Stiglitz-Sen-Fitoussi, septembre 2009).

- **Les inégalités de revenus** sont à dissocier selon les types de revenus (du travail, du capital) et les instruments statistiques usuels permettant de les mesurer : déciles, rapport interdécile, courbe de Lorenz, coefficient de Gini, indice de Palma, top 1%...

► Liens entre ces notions

- La croissance, stimulée et consolidée sur le long terme par l'innovation, impacte la répartition primaire des revenus (du travail et du capital), et plus généralement toutes les formes de revenus grâce à la redistribution de ces derniers, ainsi qu'à d'autres formes d'intervention publique, notamment en matière de financement des dépenses de R&D, de formation initiale et continue, de réformes structurelles du marché du travail (mesures actives), de fiscalité (sur le travail, le capital, les successions), et de protection sociale. Reste alors la question-clé de sa diffusion à l'ensemble de la population (toutes les catégories sociales sont-elles concernées ?). Dans ce cas, y a-t-il « ruissellement » ou « captation » (et dans quelles proportions ?) des fruits de la croissance par les entrepreneurs innovateurs ?

- Ainsi, les effets de l'innovation sur la croissance et les inégalités de revenus ne passent pas seulement par la hausse générale des revenus (hausse du PIB/habitant), mais aussi par leur répartition (rôle des pouvoirs publics en matière de redistribution, de fiscalité, de formation, d'aides aux entreprises...) :

► Différence entre causalité / corrélation suggérée par ces termes

En statistique, une corrélation est une relation entre deux variables, alors que la causalité est le sens de la relation entre les deux variables (cf. les travaux des prix Nobel 2021, Imbens et Angrist). Ainsi, le fait que deux variables évoluent ensemble, ne signifie pas nécessairement que l'une est la cause de l'autre. Une forte corrélation entre deux variables pourrait indiquer un lien de cause à effet, mais il pourrait y avoir d'autres explications :

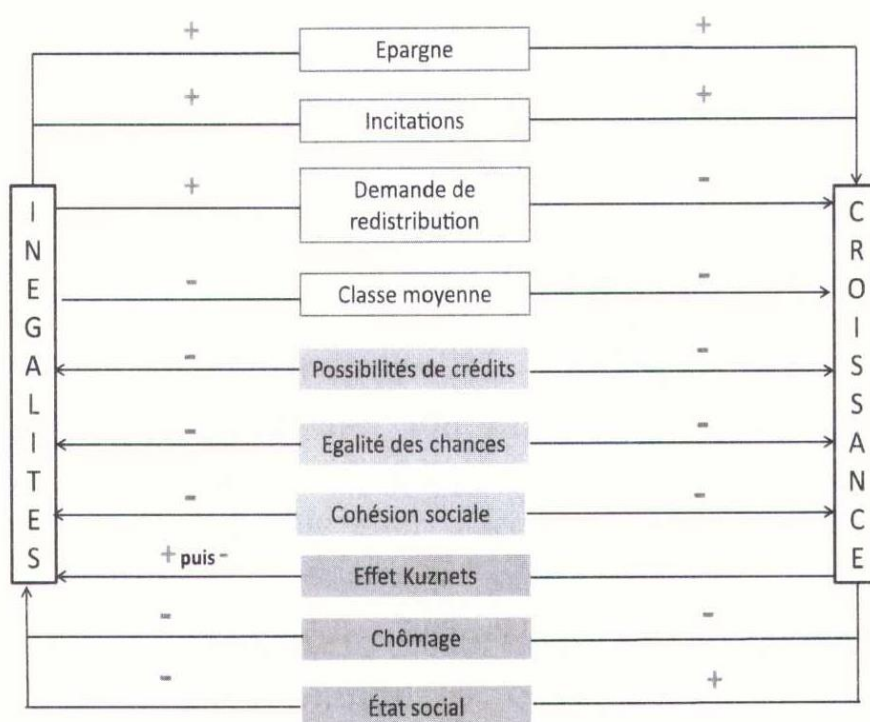
1- cela pourrait être le fruit du hasard : les deux variables semblent être liées, alors qu'il n'existe aucune véritable relation entre elles ;

2- ou il peut exister une ou d'autres variables (cachées) susceptible d'expliquer le phénomène observé. C'est pourquoi, en économétrie, les économistes utilisent les « effets fixes » pour rendre sans influence certaines variables-clés (on retrouve ici la clause « ceteris paribus » des néo-classiques).

Ainsi, en ce qui concerne notre sujet, la relation entre la croissance et l'évolution des revenus est ambiguë, puisque la réduction des inégalités (favorable à l'augmentation de l'égalité des chances) peut stimuler l'innovation et la croissance, mais si la réduction des inégalités passe par une fiscalité inadaptée (anti-redistributive, donc désincitative (cf. courbe de Laffer, 1974)), elle peut décourager l'innovation et la croissance, et *in fine*, compromettre l'objectif de réduction des inégalités. La réciprocity est-elle potentiellement mise à mal ?

Schéma de synthèse de G. Allègre (2015, p. 379)

Graphique 1. Canaux théoriques entre inégalités et croissance



Lecture : L'augmentation des inégalités accroît les incitations financières, ce qui aurait un effet positif sur la croissance. Les causalités doubles apparaissent en gris clair. Les causalités inverses en gris foncé.

► Analyse des autres termes

- « **Peut-on... ?** » : Cette question renvoie à « la possibilité de ». Au regard du sujet, s'il va de soi qu'**innovation et croissance** sont intrinsèquement liées, l'idée sous-jacente est donc celle d'un arbitrage éventuel à réaliser (doit-on choisir ?) entre le fait de favoriser ces dernières, **tout en réduisant à la fois** (ou en même temps, voire avec un certain décalage) la hausse des **inégalités** qu'elles peuvent entraîner.

- « **Peut-on** » : A qui renvoie le pronom « **on** » ? A l'Etat et/ou à d'autres acteurs ?

Foncièrement à l'Etat, en tant qu'acteur « macroéconomique », au travers des différentes politiques publiques qu'il peut impulser (tant structurelles que conjoncturelles). Mais, dans une moindre mesure, un certain nombre d'acteurs « microéconomiques », à commencer par les grandes entreprises (et même un certain nombre d'entreprises aux caractéristiques spécifiques, relevant par exemple de l'économie sociale et solidaire), qui peuvent inciter leurs salariés à s'impliquer et donc à innover, d'autant plus qu'un partage des bénéfices créés est envisagé contractuellement, ou même pressenti au regard du type de management.

- Enfin, le verbe « **stimuler** » confirme la possibilité d'une action effective, mais qui n'est pas fondamentalement transformatrice de ce corps (ou société) qui peut être mis en mouvement par ce stimulus (ou une palette de différents stimuli), et n'offre a priori pas toutes les garanties de succès aux politiques appliquées, en particulier au regard de certaines spécificités spatio-temporelles (géo-historiques) et socio-économiques.

A.2 - Questionnements et problématiques

- Selon l'économiste Simon Kuznets (1955 ; un des premiers Nobel en économie, 1971), il existe une relation entre le développement économique et l'évolution des inégalités (courbe en U inversé), selon laquelle, dans les premiers stades du développement économique, la croissance accentue les inégalités de revenus, car elle bénéficie prioritairement aux épargnants et aux investisseurs (« risk-takers »), alors, qu'à plus long terme, dans les économies où le niveau de développement économique est avancé, l'accroissement du capital humain est plus déterminant que l'accroissement du capital physique en tant que source principale de la croissance économique. Ainsi, au-delà d'un niveau de richesse donné par habitant (correspondant au sommet de la parabole) les inégalités se réduisent à mesure que le niveau général de formation de la population s'élève.

- « Est-il possible que la croissance par l'innovation et la réduction des inégalités soient compatibles ? », et si oui, à quelles conditions ? (Logique du marché versus intervention de l'Etat, à l'origine de l'œuvre d'économistes majeurs tels Hayek, Kuznets, Keynes, Rawls...).

- « Les politiques publiques peuvent-elles à la fois favoriser la croissance par l'innovation et la réduction des inégalités de revenus ? », et si oui, quels types d'instruments de réduction des inégalités de revenus sont mobilisables ? quelle est leur efficacité en retour ? et comment en juger ?

- « La croissance par l'innovation augmente-t-elle inévitablement les inégalités de revenus ? », si oui, de quelles formes de l'innovation s'agit-il ? A quelles sources de revenus cela correspond-il ? Est-ce un effet à court, moyen ou long terme ? L'impact est-il microéconomique (l'entreprise, les GAFAM) ? mésoéconomique (le secteur des NTIC par exemple pour la période récente) ? macroéconomique (économie nationale et internationale) ? Les effets sont-ils spécifiques à certaines économies (Etats-Unis/UE), sont-ils mondiaux ? Sont-ils renforcés par la structure de marchés spécifiques (monopole, oligopole, concurrence) favorables à des « abus » de position dominante ; voire favorisés par des politiques spécifiques : déréglementation des marchés financiers, politiques industrielles protectionnistes... ?

- « La stimulation de la croissance par l'innovation est-elle endogène ? ». Emane-t-elle des entreprises et s'accompagne-t-elle de mesures spécifiques concernant la répartition des gains de productivité obtenus (hausse des salaires réels, primes, intéressement des salariés : rôle du dialogue social et des conventions collectives de branche) ? Ou est-elle exogène aux entreprises ? Et que dire de l'intervention des pouvoirs publics en matière d'innovation et de croissance pour faire face à la crise (avec endogénéisation du progrès technique grâce aux externalités positives) ?

A.3 - Cadre spatial et temporel

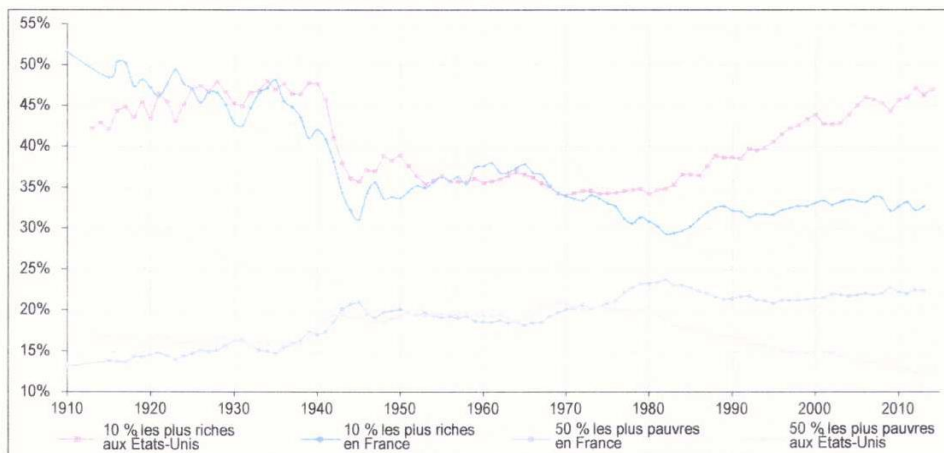
Repères :

- Baisse des inégalités de revenus au cours de la première moitié du XX^{ème} siècle.
- Réduction des inégalités de revenus entre les années 40 et 80.
- Renouveau des inégalités de revenus au cours des années 80 (surtout aux Etats-Unis), mesurées par la part du revenu national captée par le top 10% ou le top 1%, mais surtout le top 0,1% ; alors qu'on constate qu'en France, il y a stagnation des inégalités de revenus depuis 40 ans (rapport interdécile D9/D1 reste entre 3 et 3,5, et amorce même une légère baisse à 3,4 sur la période récente selon l'INSEE [2019]).
- Hausse de la part des revenus du capital par rapport aux revenus du travail dans la valeur ajoutée (années 90, pays de l'OCDE (exemples des Etats-Unis, de l'UE, de la France)).
- Forte concentration des revenus du capital parmi les très hauts revenus entre 1983 et 2000 (pays de l'OCDE (exemples des Etats-Unis, de l'UE, de la France)).
- Hausse de la part des actifs financiers dans la rémunération des dirigeants d'entreprises (années 2000, pays de l'OCDE (exemples des Etats-Unis, de l'UE, de la France)).

Graphique de Garbinti et Goupille-Lebret (2019, p. 85) : Comparaison empirique France-USA (Stabilité du Top 10 et du Down 50 pour la France depuis 1980 ; du seul Down 50 pour les USA)

Figure XI

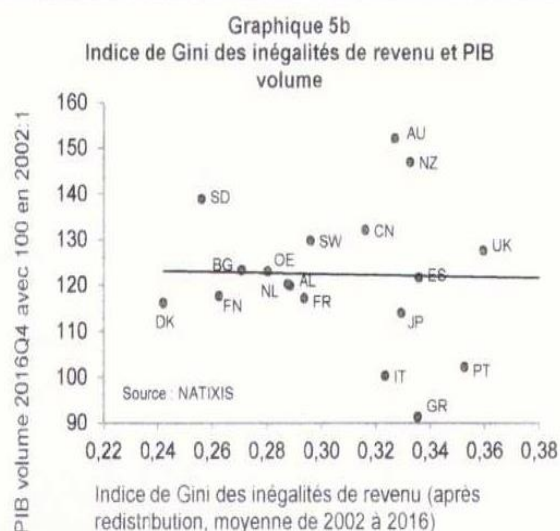
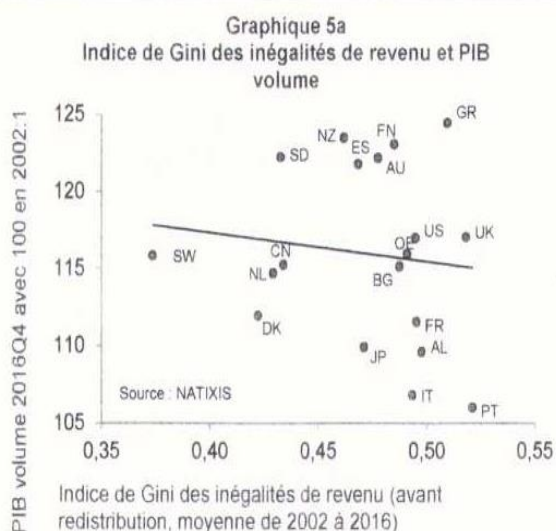
Parts des revenus détenus par les 10% d'individus ayant les revenus les plus élevés et les 50% ayant les revenus les plus faibles en France et aux États-Unis, 1910-2014



Note : distribution du revenu national avant impôts (et avant taxes et transferts, à l'exception des retraites et allocations chômage) parmi les adultes. Séries « *equal-split* » (revenus des couples mariés ou pacses divisés par deux).
 Note de lecture : entre 1910 et la deuxième guerre mondiale, la part des revenus détenus par les 10 % d'individus ayant les plus hauts revenus aux États-Unis se situe autour de 45 %, elle se trouve autour de 35 % jusqu'en 1980, et remonte ensuite. En parité de pouvoir d'achat, en 2014, le revenu national moyen par adulte aux États-Unis s'établit pour les 10 % d'individus aux revenus les plus élevés à 248 810 € (112 930 € en France) et pour les 50 % les plus pauvres à 13 280 € (à 15 530 € en France).
 Source : données et graphique extraits de Garbinti *et al.* (2018).

Graphique P. Artus (2017, p.6) : Corrélation entre croissance et inégalités de revenus (période 2002-2016)

- l'absence de corrélation significative, sur l'ensemble de la période 2002-2016, entre inégalités et croissance (graphiques 5a/b) ;

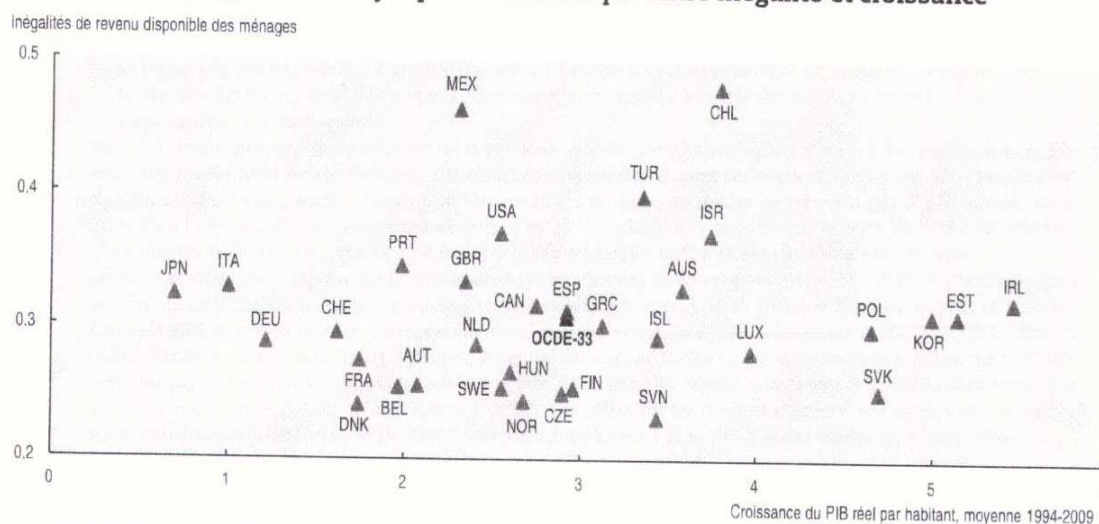


Graphique OCDE (2012, p.199) : Pas de lien probant entre croissance et inégalités de revenus (période 1994-2009)

Arbitrages et complémentarités entre les objectifs de croissance et d'égalité des revenus

Malgré un grand nombre d'études sur le lien entre les inégalités et la croissance, il n'y a pas unanimité sur ce sujet et les données tangibles sont peu concluantes. Un graphique en nuage dans lequel figurent les inégalités et la croissance ne fait pas non plus apparaître une corrélation simple (graphique 5.9). Toutefois, les réformes structurelles qui visent spécifiquement à augmenter le pouvoir d'achat moyen influent aussi sur la répartition des revenus. Le tableau 5.2 présente un résumé qualitatif des résultats de nouvelles recherches consacrées aux effets de diverses réformes structurelles sur le PIB par habitant et l'inégalité. Il en ressort que les politiques de stimulation de la croissance peuvent être divisées en trois grandes catégories (deux dernières colonnes du tableau 5.2) : i) celles qui sont susceptibles de réduire l'inégalité des revenus d'activité ; ii) celles qui sont susceptibles de l'accroître ; iii) celles qui semblent avoir un effet ambigu.

Graphique 5.9. Il n'y a pas de lien simple entre inégalité et croissance



Note : Les inégalités de revenu disponible des ménages sont mesurées par l'indice de Gini. Les mesures des inégalités se réfèrent à la fin des années 2000, sauf pour la France et l'Irlande où elles se réfèrent au milieu des années 2000.

Source : Distribution des revenus et pauvreté dans l'OCDE, Base de données de l'OCDE sur les dépenses sociales ; Perspectives économiques de l'OCDE : Statistiques et projections (base de données).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932566611>

B. – Positionnement du sujet et attentes

B.1 - Principales attentes concernant le sujet

Ce sujet correspond au programme de Licence en sciences économiques. Il est vaste et fait appel à des connaissances abordées de la Licence 1 à la Licence 3.

En fonction de la manière dont le sujet est traité par le candidat, certaines notions ou théories peuvent ou non être mobilisées. Cependant, un certain nombre de connaissances sont attendues par les membres du jury au regard des exigences d'une copie d'un candidat à l'agrégation interne de SES. Celles-ci sont considérées comme importantes, ou parfois indispensables, pour répondre de façon complète et approfondie au sujet. Dans le cas des notions et des concepts, ceux-ci doivent à chaque fois être définis, à commencer par les termes du sujet eux-mêmes bien sûr, et les liens qui les unissent.

Grille d'évaluation utilisée pour la correction	
Critères	Pondération
Définition et discussion des termes du sujet	+++
Contextualisation et mise en perspective	+
Problématique et qualité du plan (cohérence, annonce, respect)	+++
Auteurs-clés ; concepts et mécanismes analysés	++++
Connaissances factuelles et exemples	+++
Bonus (auteurs complémentaires, références, originalité du plan, graphique)	+ à +++
Malus (absence d'un auteur-clé, paragraphe hors-sujet, confusion)	- à - - -
Qualité de l'écrit (syntaxe, orthographe)	++ / --

B.2 - Ce qui est indispensable :

► Les connaissances générales attendues :

- Notion d'arbitrage (doit-on choisir entre Innovation/Croissance ou réduction des inégalités de revenus ?)
- Jusqu'à la crise de 2009 au moins, l'impact de l'innovation et de la croissance sur les inégalités de revenus ne semblait pas clairement négatif (pas de hausse notable des inégalités de revenus d'après les données empiriques à l'échelle européenne en particulier), mais la relation paraît aujourd'hui plus établie selon une majorité d'économistes aujourd'hui (Allègre, 2017), et l'intérêt d'une croissance « déséquilibrée » (la polarisation des emplois et des revenus entraînant une moindre diffusion de la richesse dans l'ensemble de la population) est donc aujourd'hui moins plébiscitée par les chercheurs.
- L'innovation procure des rentes d'innovation, accentuées par la mondialisation (exemple des GAFAM) et la 3^{ème} révolution industrielle du numérique.
- L'innovation procure des rentes de situation (rente de monopole associées à des barrières à l'entrée).
- Les politiques structurelles (et pas seulement mono-économiques ou fiscales) peuvent avoir une vraie influence sur le niveau des inégalités (dont voici quelque exemples) :
 - + L'allègement de la taxation sur le capital, réforme fiscale (de l'ISF en IFI, la « flat tax »), accroît les inégalités de revenus, même après redistribution, pour le top 1% (cf. courbe de Piketty sur le taux d'imposition moyen qui décroît pour les plus riches).
 - + L'innovation augmente le revenu du top 1% à court et moyen terme, mais peut contribuer à réduire les inégalités si elle favorise la mobilité sociale grâce aux politiques en faveur de l'éducation.
 - + Si l'innovation accroît les inégalités de revenus, la fiscalité peut réduire les inégalités, tout en réduisant l'incitation à l'innovation, donc la croissance, ce qui in fine, maintient, voire accroît les inégalités.
 - + La politique de la concurrence peut contribuer à éviter que des barrières à l'entrée ne soient dressées pour empêcher de nouveaux concurrents d'entrer sur le marché. Ainsi, elle peut lutter contre les abus de position dominante et les rentes de situation qui accroissent les inégalités de revenus.
 - + Il est donc nécessaire d'encourager le processus de destruction créatrice par la concurrence, de façon à stimuler l'innovation, selon Philippe Aghion.
 - + La politique industrielle peut favoriser un certain nombre de secteurs high-tech, bien souvent ancrés territorialement (pôles de compétitivité à la française ou clusters à l'anglo-saxonne : DARDA aux Etats-Unis), susceptibles de favoriser la résilience industrielle et d'éventuelles relocalisations ciblées. Ce peut être le cas aussi à l'échelle microéconomique : soutien aux champions industriels (concept de « firmes super stars » inspirées de la théorie éponyme de S. Rosen [2004])
- Enfin, l'innovation peut réduire les inégalités de revenus par les dépenses publiques d'éducation, le rôle de la formation professionnelle, de la reconversion, par des marchés dynamiques et concurrentiels.

Graphique OCDE (2012, p.200) : Impacts des politiques sur la croissance et les inégalités

II.5. PEUT-ON À LA FOIS RÉDUIRE LES INÉGALITÉS DE REVENUS ET STIMULER LA CROISSANCE ?

Tableau 5.2. **Certaines mesures structurelles favorisent à la fois la croissance et l'égalité mais d'autres peuvent exiger un arbitrage**

Augmentation :	Taux d'emploi	Égalité des revenus d'activité ¹	Égalité du total des revenus d'activité ²	PIB par habitant
Du taux de réussite dans l'enseignement supérieur	~	+	+	+
Du taux de réussite dans l'enseignement secondaire	~	+	+	+
De l'équité dans l'enseignement	~	+	+	+
Du salaire minimum (en % du salaire médian)	0/-	+	~	0/-
De la syndicalisation	~	+	+	~
De l'extension juridique des conventions collectives	-	~	-	-
Du niveau de protection légale de l'emploi (LPE)	0/-	+	~	-
De l'écart entre protection légale de l'emploi régulier et temporaire	-	-	-	-
Du taux de remplacement et de la durée d'indemnisation du chômage	-	+	~	-
Des dépenses consacrées à l'activation du marché du travail	0/+	~	+	+
Des règles anticoncurrentielles des marchés de produits	-	0/+	~	-
De l'intégration des immigrés	+	+	+	+
De la lutte contre les discriminations	+	+	+	+
De la participation des femmes au marché du travail	+	+	+	+

1. Le terme « égalité des revenus d'activité » se réfère à l'égalité parmi les personnes qui tirent un revenu de l'emploi.
2. Le terme « égalité du total des revenus d'activité » tient compte à la fois des effets en matière d'emploi et de rémunération sur les inégalités.

Note : + indique une hausse significative de la variable, - indique une baisse significative et 0 aucune incidence ; 0/+ et 0/- signifient que la recherche donne des résultats contradictoires : soit certaines études ne trouvent pas un effet significatif, alors que d'autres trouvent un effet positif, soit certaines études ne trouvent pas d'effet agrégé, mais trouvent un effet significatif, sur certaines catégories de la population. ~ signifie que le signe de l'effet est inconnu parce que les études empiriques ne sont pas concluantes ou parce qu'il n'existe pas d'étude sur ce lien.

Source : Les effets sur le PIB par habitant sont tirés des conclusions de travaux antérieurs de l'OCDE et d'autres études ou déduits de l'incidence sur le taux d'emploi (par exemple Barnes, S. et al. [2011], « The GDP Impact of Reform: A Simple Simulation Framework », *Document de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE*, n° 834, Éditions OCDE ; Bouis, R. et R. Duval [2011], « Raising Potential Growth After the Crisis: A Quantitative Assessment of the Potential Gains from Various Structural Reforms in the OECD Area and Beyond », *Document de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE*, n° 835, Éditions OCDE). Les effets sur les revenus d'activité et l'emploi sont ceux qui ressortent d'une nouvelle analyse de l'OCDE présentée dans Koske, I. et al. (2012) et des études qui y sont citées.

Graphique OCDE (2012, p.203) : Synthèse des divers effets des réformes sur la croissance et les inégalités

II.5. PEUT-ON À LA FOIS RÉDUIRE LES INÉGALITÉS DE REVENUS ET STIMULER LA CROISSANCE ?

Tableau 5.3. **L'effet des réformes fiscales sur la croissance et l'égalité**

Mesures fiscales	Égalité des revenus	PIB par habitant	Commentaires
Hausse des recettes fiscales totales	+ (en général)	-	<ul style="list-style-type: none"> ● L'effet de la fiscalité sur la distribution des revenus dépend du niveau d'imposition, du dosage entre les différents impôts et de l'emploi des recettes. Mais si le système est globalement progressif, l'égalité augmente. ● Sachant que les impôts limitent les incitations à travailler, épargner et investir, ils sont préjudiciables à la croissance, mais certains moins que d'autres.
Modifier la structure de la fiscalité tout en conservant le même montant de recettes			
Recourir moins à l'impôt sur le revenu et plus aux taxes à la consommation.	-	+	<ul style="list-style-type: none"> ● L'IRPP est en général progressif, alors que la taxation de la consommation est régressive. ● L'IRPP réduit l'incitation à épargner et à travailler. Un rééquilibrage au profit des impôts indirects ferait augmenter le PIB par habitant.
Effectuer un redéploiement, de la taxation des revenus du travail vers celle du patrimoine :			
● c'est-à-dire vers la taxation de la fortune, des héritages et des revenus du capital, par exemple les plus-values ;	~	+	<ul style="list-style-type: none"> ● Les impôts sur le patrimoine et les successions sont généralement progressifs. ● L'effet sur la distribution dépend de la progressivité de l'IRPP relativement aux impôts sur le patrimoine et les successions.
● et vers la fiscalité foncière/immobilière.	-	+	<ul style="list-style-type: none"> ● Les impôts immobiliers sont souvent moins progressifs que l'IRPP et peuvent même être régressifs. ● Les impôts sur le patrimoine sont parmi les moins préjudiciables à la croissance. Réduire l'IRPP et les augmenter tend à renforcer l'incitation à travailler et à investir, d'où une hausse de la production à court et moyen terme.
Réduire les dépenses fiscales et les taux marginaux d'imposition.	+ (le plus souvent) - (pour les crédits d'impôt liés à l'emploi)	+	<ul style="list-style-type: none"> ● La plupart des dépenses fiscales bénéficient aux catégories à revenu élevé (sauf les crédits d'impôt conditionnés à l'exercice d'un emploi et les autres dépenses fiscales ciblant les catégories à bas revenu). En diminuant les dépenses fiscales, on resserrerait la distribution du revenu disponible. ● Abaisser les taux marginaux augmente l'incitation à travailler, épargner et investir, d'où une hausse du PIB par habitant.
Rendre la fiscalité plus progressive (avec neutralité des recettes)			
Impôt sur le revenu :	+	~	<ul style="list-style-type: none"> ● Les crédits d'impôt conditionnés à l'exercice d'un emploi resserrent la distribution des revenus et augmentent l'incitation à travailler.
● relèvement des taux supérieurs ;	{	-	<ul style="list-style-type: none"> ● Mais un relèvement des taux marginaux pourrait réduire la durée du travail et la productivité en limitant les incitations à apprendre, à investir et à innover.
● conjonction de la mesure ci-dessus avec une majoration des crédits d'impôt liés à l'emploi ou des allocations non imposables.			

Note : + signifie plus d'égalité ou un plus grand PIB par habitant ; - signifie moins d'égalité ou un plus petit PIB par habitant ; 0 signifie une incidence soit nulle, soit mineure sur l'égalité ou le PIB par habitant ; ~ signifie un effet ambigu.

Source : Joumard, I., M. Pisu et D. Bloch (2012), « Less Income Inequality and More Growth – Are They Compatible? Part 3: Income Redistribution via Taxes and Transfers across OECD Countries », Document de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE, n° 926, Éditions OCDE.

► Les théories/auteurs attendus :

- Courbe de Simon Kuznets (1955)
- Branko Milanovic
- OCDE 2012 : « Peut-on à la fois réduire les inégalités de revenus et stimuler la croissance ? »
- OCDE 2008 « Croissance et inégalités : Distribution des revenus et pauvreté dans les pays de l'OCDE »
- Guillaume Allègre, OFCE 2015
- « Théorie de la croissance endogène », Paul Romer
- Emmanuel Combe (concurrence, politique de la concurrence) : des « acquisitions tueuses » (prédation de l'innovation des concurrents en les rachetant)
- Thomas Piketty (notion de capital, de revenus du capital)
- Friedrich Hayek (notions d'inégalités) : perspective libertarienne (notion de « servitude », 1944 ; et « mirage de la justice sociale » dans *Droit, législation, liberté*, 1981
- John Rawls (justice sociale)
- Joseph Aloïs Schumpeter (innovations, entrepreneurs, destruction créatrice)
- John Maynard Keynes (intervention de l'Etat, politiques de relance, répartition des revenus)
- Joseph Stiglitz (2012) : Le prix de l'inégalité (les inégalités réduisent la croissance de long terme)
- Notion de « biais technologique » favorable aux travailleurs qualifiés bien rémunérés : le progrès technique (« biaisé ») a besoin de consommation travaillistique (activités cognitives non routinières selon Autor et Dorn, 2013)
- Rapport sur les inégalités mondiales (2002) : Chancel, Piketty, Saez, Zucman

► Les apports empiriques attendus :

- Données précédemment évoquées avec divergence des courbes en France et aux Etats-Unis par exemple.
- Part des revenus captée par top 10 %, le top 1 % en France et aux Etats-Unis.
- Courbe de l'éléphant de Branko Milanovic (et les « vagues » de Kuznets).
- Structure des revenus primaires (du travail et du capital) dans la valeur ajoutée (partage salaires/profits).
- Evolution du rapport interdécile en France en longue période (données INSEE).

B.3 - Ce qui est valorisé (et/ou bonus) :

► Les connaissances théoriques valorisées :

- + Notion de croissance inclusive selon Philippe Aghion.
- + Patrick Artus, 2017, « Quel sens et quel signe pour la causalité entre inégalités et croissance ? », il existe une corrélation forte entre nombre de brevets déposés et mobilité sociale.
- + Garbinti et Goupille-Lebret : « Inégalités de revenu et de richesse en France : évolutions et liens en longue période », 2019 Figure V (et éventuellement VI) page 79 ; et aussi figure XI page 85 pour une comparaison empirique France-USA.
- + François Bourguignon (2015) : nuance de la causalité recherchée.
- + Gordon (2014) et Fitoussi (2013) montrent que la faiblesse de la demande et le niveau des inégalités expliqueront la stagnation séculaire.
- + Amartya Sen (capabilités) / S. Sassen (2009) : sociologie de la mondialisation (localisation fiscale préjudiciable).
- + G. Verdugo (2017) : les nouvelles inégalités au travail, pourquoi l'emploi se polarise.
- + D. Rodrick (2009) : la course au « moins disant social » (réduction de l'impôt sur les sociétés) favorise la hausse des inégalités.
- + Gary Becker (capital humain).
- + B. Milanovic (2020), *Le capitalisme sans mal* : la taxation toucherait aujourd'hui plus les travailleurs que les rentiers d'antan...
- + Angus Deaton (2016) : La grande évasion : toutes les innovations majeures s'accompagnent d'une hausse des inégalités.

- + A. Okun (1975) « Equality and Efficiency : the Big Trade-Off », allégorie du “seau percé” montrant qu’une hausse des inégalités entraîne des surcoûts de redistribution et in fine une réduction de la croissance.
- + J. Mirlees (1971) / G. Mankiw (2009) : ne pas désinciter les plus productifs à travailler/innover via des impositions démotivantes (vers une taxation proportionnelle, voire régressive ?).
- + David Ricardo : problématique de la répartition des revenus issus de la croissance (reprise par Malthus).
- + J. Angrist et G. Imbens : prix nobels 2021 pour l’analyse causale des relations (économétrie).

► **Les connaissances empiriques valorisées :**

- Exemple des pays scandinaves où les DIRD sont élevées en % du PIB (entre 3 et 4% selon l’OCDE), la croissance est soutenue et les inégalités de revenus sont faibles (grâce aussi à une fiscalité élevée, une forte redistribution des revenus et un niveau de formation élevé (modèle de flexicurité au Danemark)).
- CEREQ (2019) : *Zoom sur 20 ans d’évolution des qualifications* : le revenu médian entre étudiants sortis des grandes écoles de commerce et celui des diplômés est passé de 2,4 à 1,9 en 20 ans (pour les personnes en emploi depuis 5 ans).

B.4. – Malus

- Faible analyse des termes du sujet et des relations potentielles qui les lient.
- Aucune statistique.
- Aucun exemple.
- Absence des auteurs-clés : Kuznets, OCDE, Piketty, ...
- Aller au-delà du sujet en développant l’analyse des inégalités de « patrimoine ».
- Se focaliser sur la relation inverse : la réduction des inégalités impacte la croissance et l’innovation.
- Restreindre la problématique à la simple relation entre la croissance et les inégalités de revenus en éludant la question du rôle de l’innovation
- Conclusion terminant sur une ouverture banale évoquant « l’innovation verte ».

C. - Notions des programmes de sciences économiques et sociales en lien avec le sujet

Ce sujet peut être relié à plusieurs chapitres des programmes de sciences économiques et sociales du lycée, même si l'essentiel des connaissances et des problématiques se situe dans le chapitre 1 de Terminale (Quels sont les sources et les défis de la croissance économique ?) et dans une moindre mesure le chapitre 2 (Quels sont les fondements du commerce international ?) et le regard croisé « Quelles inégalités sont compatibles avec les différentes conceptions de la justice sociale ? ». Le tableau suivant met en évidence les notions et objectifs d'apprentissage du programme qui peuvent être questionnés pour traiter le sujet :

	Chapitres	Notions
Seconde	<ul style="list-style-type: none"> -Comment crée-t-on des richesses et comment les mesure-t-on ? -Quelles relations entre le diplôme, l'emploi et le salaire ? 	<ul style="list-style-type: none"> -Allocation efficace des ressources rares. -Production, Combinaison de travail, de capital, de technologie et de ressources naturelles ; indicateurs de création de richesses de l'entreprise, valeur ajoutée ; savoir que la croissance économique est la variation du PIB... sur plusieurs siècles ; savoir que le PIB est un indicateur global qui ne rend pas compte des inégalités de revenus. -Investissement en capital humain
Première	<ul style="list-style-type: none"> -Comment les marchés imparfaitement concurrentiels fonctionnent-ils ? -Quelles sont les principales défaillances de marché ? -Comment les agents économiques se financent-ils ? -Qu'est-ce que la : monnaie et comment est-elle créée ? -Comment l'assurance et la protection sociale contribuent-elles à la gestion des risques ? -Comment les entreprises sont-elles organisées et gouvernées ? 	<ul style="list-style-type: none"> -Monopole naturel, institutionnel et d'innovation. -illustrer l'intervention des pouvoirs publics face aux défaillances de marchés (externalités...). -savoir qu'une politique de dépenses publiques peut avoir des effets contradictoires sur l'activité (relance de la demande / effet d'éviction). -comprendre les effets que les interventions de la banque centrale peuvent produire sur le niveau des prix et sur l'activité économique. -comprendre les effets positifs (bien-être, incitation à l'innovation) et négatifs (aléa moral) du partage des risques tant pour les individus que pour la société. -Comprendre le cycle de vie d'une entreprise à partir de quelques exemples (création, croissance...); connaître et être capable d'illustrer la diversité des figures de l'entrepreneur...par leur position et fonctions économiques (entrepreneur-innovateur, manager, actionnaire)
Terminale	<ul style="list-style-type: none"> -Quels sont les sources et les défis de la croissance économique ? 	<ul style="list-style-type: none"> -Comprendre le processus de croissance économique et les sources de la croissance : accumulation des facteurs et accroissement de la productivité globale des facteurs ; comprendre le lien entre le progrès technique et l'accroissement de la productivité globale des facteurs ; Comprendre que le progrès technique est endogène et qu'il résulte en particulier de l'innovation ; Comprendre comment les institutions (notamment les droits de propriété) influent sur la croissance en affectant l'incitation à investir et innover ; savoir que l'innovation s'accompagne d'un processus de destruction créatrice ; le progrès technique peut engendrer des inégalités de revenus ; Comprendre

-Quels sont les fondements du commerce international et de l'internationalisation de la production ?

-Comment lutter contre le chômage ?

-Quelles politiques économiques dans le cadre européen ?

-Quelles inégalités sont compatibles avec les différentes conceptions de la justice sociale ?

qu'une **croissance** économique soutenable se heurte à des limites écologiques (notamment l'épuisement des ressources, la pollution et le réchauffement climatique) et que **l'innovation** peut aider à reculer ces limites.

- Comprendre les effets induits par le commerce international : gains moyens en termes de baisse de prix, **réduction des inégalités** entre pays, **accroissement des inégalités de revenus** au sein de chaque pays.

- Connaître les principales politiques mises en œuvre pour lutter contre le chômage : politiques macroéconomiques de soutien de la demande globale, politiques d'allègement du coût du travail, politiques de formation et politiques de flexibilisation pour lutter contre les rigidités du marché du travail.

- Connaître les grandes caractéristiques de l'intégration européenne (marché unique et zone euro) ; comprendre les effets du marché unique sur la **croissance**.

- Connaître les grandes tendances d'**évolution des inégalités** économiques depuis le début du XXe siècle et comprendre que les **inégalités économiques et sociales** présentent un caractère multiforme et cumulatif.

- Savoir interpréter les principaux **outils de mesure des inégalités**, statique (rapport inter-quantiles, courbe de Lorenz et coefficient de Gini, top 1%) et dynamique ; Comprendre que l'action des pouvoirs publics en matière de justice sociale (fiscalité, protection sociale, services collectifs, mesures de lutte contre les discriminations) s'exerce sous contrainte de financement et fait l'objet de **débats en termes d'efficacité (réduction des inégalités)**, de légitimité (notamment consentement à l'impôt) et de risque d'effets pervers (désincitations).

4.1.4 Proposition(s) de corrigé (Frédéric CARLUER et Hervé LEMOINE)

Plans et problématiques possibles :

- 1) Dans quelle mesure l'innovation et la croissance sont-elles compatibles avec la réduction des inégalités de revenus ?
- 2) La stimulation de l'innovation et de la croissance est-elle un frein (ou contradictoire) avec l'objectif de réduction des inégalités de revenus ?
- 3) L'innovation et la croissance s'accompagnent-elles toujours d'un accroissement des inégalités de revenus ?

PLAN I

PARTIE 1 : Il existe un arbitrage entre la stimulation de la croissance et de l'innovation et la réduction des inégalités de revenus qui rend la réduction des inégalités incompatible avec l'objectif de croissance par l'innovation...

A) La croissance et l'innovation modifient la répartition primaire des revenus et entraînent une distorsion dans la distribution des fruits de la croissance.

- La stimulation de la croissance par l'innovation, qu'elle soit endogène (interne aux entreprises) ou exogène (mise en œuvre des politiques publiques), peut créer des monopoles d'innovation, et donc, des rentes de monopole ou de situation.

- Il existe un biais technologique (travaux de Hicks (1932), de Harrod (1948) et ceux de Solow (1956)), selon lequel l'innovation favorise des compétences qui contribuent à créer des inégalités de revenus salariaux entre les plus qualifiés et les moins qualifiés (OCDE, 2008). Le phénomène est particulièrement notable dans le cas des NTIC, dont l'utilisation accroît les revenus des salariés les plus qualifiés.

- La révolution du numérique et des NTIC (les GAFAM) à partir des années 90 aux EU s'est accompagnée d'un processus de concentration (opérations de fusions-acquisitions) des marchés (formation d'oligopoles et de monopoles (système d'exploitation Windows de Microsoft par exemple) permettant le couronnement de son PDG, Bill Gates, d'homme le plus riche du monde pendant nombre d'années).

- La formation de cartels (par exemple l'OPEP à l'échelle inter-étatique) et les monopoles d'innovation (l'entreprise Dyson) ont favorisé des situations de position dominante sur le marché, voire d'abus de positions dominantes, accentuées par la mise en place de barrières à l'entrée, empêchant l'apparition de nouveaux concurrents sur le marché, augmentant ainsi les prix, les profits des entreprises, et donc les rémunérations des propriétaires du capital et, dans une moindre mesure, des managers.

- La globalisation des marchés et la financiarisation de l'économie mondiale ont accentué la hausse des revenus des innovateurs et des dirigeants d'entreprises (hausse de la part des actifs financiers dans la rémunération des hauts revenus, augmentation de leurs revenus tout en bénéficiant d'avantages fiscaux) : la globalisation des marchés a permis de fragmenter les chaînes de valeurs et d'augmenter la compétitivité-prix et hors prix des produits grâce à des IDE (filialisation, délocalisation), et aux stratégies d'externalisation (les call centers par exemple) ; et la financiarisation de l'économie mondiale, grâce à la révolution des 3D (déréglementation, désintermédiation, décloisonnement) a permis de diversifier les sources de financement des investissements et d'accroître la rémunération des détenteurs de capitaux (les actionnaires).

- La croissance par l'innovation impacte donc la répartition primaire des revenus en augmentant la part des revenus du capital au détriment des revenus du travail (le partage salaires/profits étant défavorable aux premiers), et en augmentant les rémunérations des plus hauts revenus et des professions les plus qualifiées des secteurs les plus dynamiques (notion de polarisation des emplois), donc les plus innovants (cf. courbe du « sourire » : part de la valeur ajoutée élevée pour les activités en amont de la chaîne de valeur

(conception/innovation) et en aval (vente/marketing), et part de la valeur ajoutée plus faible pour les activités situées au milieu de la chaîne de valeur (production).

Selon l'OCDE (rapport 2012), « Les changements technologiques et la mondialisation expliquent en partie les tendances récentes des inégalités de revenus d'activité ». « Il est également concevable que la mondialisation et l'évolution technologique se renforcent mutuellement, accentuant ainsi les inégalités ». D'une part, la technologie est sans doute un facteur-clé de la mondialisation et, d'autre part, l'intensification de la concurrence qui résulte de cette dernière peut obliger les entreprises à innover. Il est possible que l'innovation augmente les inégalités de revenus d'activité à la fois temporairement – puisque la recherche-développement est une activité hautement qualifiée (Dinopoulos et Segerstrom, 1999 ; Neary, 2003) – et de façon permanente s'il en résulte des changements technologiques favorisant les travailleurs qualifiés, comme on l'a indiqué ci-dessus (Acemoglu, 2002) ».

B) Dans une économie globalisée et financiarisée, la croissance et l'innovation accroissent les inégalités de revenus.

- La courbe de Kuznets (1955) avait déjà établi le lien entre le niveau de développement d'un pays et l'évolution des inégalités de revenus : à court terme, dans les premiers temps du développement économique, la croissance économique s'accompagne d'un accroissement des inégalités, car les fruits de la croissance sont captés par les agents qui épargnent et qui investissent le plus (« malédiction de Kuznets »).

- L'existence d'une corrélation positive entre les revenus détenus par les 1% les plus riches et nombre de brevets déposés aux Etats-Unis (données 2015) : quand le nombre de brevets augmente, la part de revenus détenue par le top 1% augmente (entre 20 et 25% sur la période 2000/2015).

- La mise en évidence de la courbe de l'éléphant de Branko Milanovic : le top 1% a vu son pouvoir d'achat augmenter plus vite que le reste de la population (on évoque aussi une transformation de l'éléphant en « brontosaurus », Slate 2018).

- L'accroissement des inégalités de revenus à partir des années 80/90 aux Etats-Unis, et dans une moindre mesure dans l'UE : aux EU, en 2020, le top 1% perçoit 20% du revenu national. Ceci est à mettre en miroir avec les innovations de la fin du XXème siècle dans le domaine du numérique, mais aussi, à la spéculation immobilière et financière dans le cadre de la globalisation et de la déréglementation des marchés, et des avantages fiscaux accordés aux détenteurs de capitaux (en fonction des différentes réformes fiscales mises en œuvre ainsi que les stratégies d'optimisation fiscale qui favorisent les plus aisés (Piketty, 2013, Le capital au XXIème siècle)).

- L'accroissement des inégalités de revenus, malgré la croissance et l'innovation (ou la croissance par l'innovation), est un fait pour les catégories exclues du processus de croissance : soit par manque de qualification (insuffisance de la formation initiale et difficultés d'accès à la formation professionnelle) ; les salariés précaires de la nouvelle économie numérique (exemple de l'ubérisation, processus selon lequel l'innovation favorise la croissance de secteurs émergents (des start-up en ligne), mais entraîne une distorsion dans la répartition des revenus, ainsi qu'un impact négatif sur le statut de travailleur salarié (rejoint la thèse de la polarisation des emplois ; J. Gautié, 2020)). Les revenus sont ainsi variables en fonction des missions réalisées, avec une faible protection sociale liée au statut d'indépendant et de micro-entrepreneur, un accroissement de la pauvreté, une stagnation du pouvoir d'achat des salariés non qualifiés ne bénéficiant par des retombées des gains de productivité permis par l'innovation. Dans ces cas précis, la croissance est donc non inclusive.

Transition :

- D'une part, la croissance permise par l'innovation favorise les gains de productivité des entrepreneurs innovateurs et des détenteurs de capitaux, qui voient leur rémunération augmenter plus vite que le reste de la population. Ce phénomène est accentué par la globalisation et la distorsion de la concurrence dans les secteurs innovants (en particulier les nouvelles technologies du numérique).

- D'autre part, cette croissance non inclusive accroît la part du revenu détenue par le top 10% et le top 1% (aux Etats-Unis en particulier), et notamment par les entrepreneurs innovateurs et les détenteurs de capitaux les plus dynamiques, dont le poids économique s'est accru à la faveur de la globalisation.

- Enfin, la croissance par l'innovation s'est accompagnée de mesures spécifiques prises par les pouvoirs publics (réformes structurelles de la fiscalité, des marchés du travail, d'ouverture des marchés à la concurrence), qui ont stimulé les dépenses de R&D des secteurs les plus dynamiques, qui ont favorisé le financement de projets rentables grâce à la désintermédiation financière, et qui ont contribué à flexibiliser les marchés du travail (réformes du droit du travail), et augmenté les inégalités de revenus du travail entre les salariés qualifiés des grands groupes et les salariés peu qualifiés des entreprises sous-traitantes (polarisation de l'emploi ; théorie « insiders/outside », Lindbeck et Snower, 1985).

- Toutefois, selon l'OCDE (2012), la corrélation entre croissance et inégalités de revenus n'est pas établie, d'autant qu'un ensemble de dispositifs mis en œuvre par les pouvoirs publics ont pour objectif de rendre la croissance par l'innovation plus inclusive. Dans ce cas, entre la croissance par l'innovation et la réduction des inégalités, il n'existe pas un arbitrage intangible, mais une complémentarité, qui dépend essentiellement des formes de l'innovation, de la répartition des revenus primaires, ainsi que de l'ensemble des réformes structurelles concernant le marché du travail, la fiscalité, et le niveau de formation, et donc d'éducation des populations.

PARTIE 2 : La stimulation de la croissance par l'innovation peut favoriser la réduction des inégalités de revenus si elle s'accompagne de mesures structurelles rendant compatibles ces deux objectifs.

A) La croissance et l'innovation sont compatibles avec la réduction des inégalités de revenus.

- Selon l'OCDE (rapport 2012), le lien économétrique entre croissance et accroissement des inégalités de revenu disponible n'est pas établi : la corrélation met en lien le taux de croissance du PIB et le coefficient de Gini (ex : entre 1994 et 2009, en Irlande, le PIB a augmenté en moyenne annuelle de 5,5%, et le coefficient de Gini est de 0,32, alors qu'au Mexique, sur la même période, les résultats sont de 2,3% de croissance annuelle moyenne du PIB et de 0,46 pour le coefficient de Gini). Ainsi, il existe des économies où la croissance est forte et les inégalités de revenus sont faibles, et inversement. La croissance économique peut donc favoriser la baisse des inégalités de revenus, et le rôle du contexte socio-économique importe.

- Selon la courbe de Kuznets, dans les économies ayant un stade avancé de développement économique, la croissance s'accompagne d'une réduction des inégalités, grâce aux investissements réalisés dans le capital humain, qui se traduisent par une augmentation du niveau de formation. Ainsi, des salariés plus qualifiés voient leurs revenus augmenter, et bénéficient ainsi des fruits de la croissance.

- Au sein de l'UE, et plus particulièrement en France, depuis le milieu des années 70, le rapport interdécile (D9/D1) stagne autour de 3,5, ce qui montre que les inégalités de revenus n'ont pas augmenté, alors que la croissance fut variable au cours de la période (certaines années, fin des années 90, la croissance fut plus élevée, et le rapport interdécile n'a pas augmenté : 3,8% de hausse du PIB en 1998 selon la Banque Mondiale, et rapport interdécile de 3,4).

- La croissance par l'innovation peut favoriser la hausse des revenus de l'ensemble des salariés, et aussi des moins qualifiés, grâce à la répartition des gains de productivité (corrélation positive entre gains de productivité et rémunération du facteur travail autant au niveau micro-économique que macro-économique). Selon Philippe Aghion (« Le pouvoir de la destruction créatrice », 2020), les « entreprises innovantes sont le levier de la mobilité sociale ». En effet, le salaire moyen des travailleurs peu qualifiés augmente plus vite dans les entreprises innovantes que dans les autres secteurs de l'économie.

- Il faut ici bien noter que toutes les innovations n'ont pas le même impact sur la répartition des revenus : les innovations de procédés et organisationnelles (organisation du travail principalement), accroissent davantage les gains de productivité que les innovations de produits ou commerciales (sauf pour les salariés les plus qualifiés). Ainsi, les innovations « productives », en favorisant la PGF, peuvent contribuer à l'accroissement des revenus, même pour les salariés les moins qualifiés (CSP « ouvriers qualifiés ou

hautement qualifiés », dont les salaires sont supérieurs à ceux des employés (1774€ contre 1690 € selon données INSEE 2018).

La croissance économique, et notamment la croissance par l'innovation ne s'accompagne pas toujours d'une hausse des inégalités de revenus (exemple de l'économie française depuis les années 80, mesurées par le rapport interdécile). De plus, la croissance est une condition sine qua non de la réduction des inégalités de revenus, car les modalités de répartition des gains de productivité, les mesures prises par les pouvoirs publics en matière de politiques sociale et fiscale, ainsi que les stratégies de entreprises dans un contexte concurrentiel hyper-mondialisé, peuvent contribuer à rendre la croissance inclusive, c'est-à-dire faire en sorte que les fruits de la croissance profitent au plus grand nombre.

B) La complémentarité des objectifs de croissance et d'innovation et de réduction des inégalités de revenus nécessite des mesures structurelles de croissance inclusive.

Il existe un certain nombre de réformes structurelles pouvant permettre de concilier croissance par l'innovation et réduction des inégalités de revenus (à la fois cause structurelle « positive » et effet rétroactif positif), parmi lesquelles, on trouve :

- Les politiques éducatives visant à accroître le niveau de formation initiale de la population en augmentant le niveau de diplôme et en favorisant l'insertion professionnelle par une meilleure égalité des chances (« driver » amont de la croissance : améliorer la qualité du capital humain et les capacités (Becker, 1964 et Sen, 1998) selon les théories de la croissance endogène (Lucas, Barro, Romer, 1986).

- Les réformes structurelles du marché du travail (en tant que mesures actives : accès à la formation continue et à la reconversion professionnelle, hausse du SMIC, amélioration du dialogue social, réformes de la protection de l'emploi pour accroître l'employabilité des salariés (notamment des moins qualifiés)).

- La politique de la concurrence en France et dans l'UE, qui promeut la concurrence libre et non faussée, et qui lutte contre les pratiques anticoncurrentielles (cartels, monopoles, barrières à l'entrée), favorise donc l'entrée de nouveaux acteurs sur le marché et l'innovation, source de croissance.

- Les politiques fiscale et sociale en termes de prélèvements obligatoires (impôts progressifs sur le revenu, impôts sur le capital, baisse des charges sociales pesant sur le facteur travail de manière à réduire le coût du travail) et de transferts sociaux incitatifs pour stimuler le travail, l'innovation et le financement de l'économie, doivent être suffisamment justes pour corriger les inégalités de revenus primaires, et lutter contre la fraude et l'évasion fiscales (notion de justice sociale et d'équité (Rawls), les différents modèles de protection sociale (Esping-Andersen), notion d'Etat providence (Rosanvallon)).

- Des politiques de lutte contre les inégalités et les discriminations doivent être instaurées de façon à augmenter l'égalité des chances entre les différentes catégories de la population (selon les PCS, le genre, ou l'origine ethnique).

- Des mesures spécifiques d'aides à la création d'entreprises innovantes (« les jeunes pousses »), au développement des licornes via des Business Angels dédiés, à l'intéressement des salariés aux bénéficiaires de l'entreprise, ou encore au financement de la recherche publique s'avèrent aussi incontournables.

- Enfin, et cela est important d'être souligné en réponse à la problématique de ce sujet, une inversion de la relation entre croissance et inégalités peut exister, dans une logique de marché (selon Hayek). Certaines inégalités favorisent alors la croissance économique. Dans ce cadre, l'intervention de l'Etat en matière de lutte contre les inégalités peut être contreproductive, car désincitative. Toutefois, des études empiriques (Allègre, OFCE 2015), montrent que la hausse des inégalités est devenue défavorable à la croissance (données récentes à l'appui). Ainsi, par différents canaux, la réduction des inégalités deviendrait, selon le contexte et le pays étudié, un quasi-préalable à la croissance et à l'innovation.

Conclusion :

Trois idées majeures permettent de répondre à la question du lien entre innovation/croissance et réduction des inégalités :

- Tout d'abord, la croissance par l'innovation peut accroître les inégalités de revenus, dès l'instant où la croissance n'est pas inclusive, et que les fruits de l'innovation ne profitent qu'aux entrepreneurs-innovateurs et aux détenteurs de capitaux, qui voient ainsi leurs rémunérations augmenter bien plus vite que le reste de la population. Dans ce cas, l'innovation et la croissance sont source d'inégalités en termes de répartition des revenus primaires.

- Deuxièmement, si un certain nombre de facteurs peuvent expliquer cette distorsion dans la distribution des revenus (globalisation, financiarisation, réformes fiscales), des études empiriques montrent que l'arbitrage entre croissance et lutte contre les inégalités n'est pas prouvé économétriquement. Dans la plupart des cas et sur longue période, la croissance et l'innovation sont inclusives, elles peuvent profiter à l'ensemble des acteurs économiques.

- Enfin, pour assurer cette croissance inclusive permettant de concilier ce double objectif, il est nécessaire de mettre en œuvre des réformes structurelles qui vont modifier en amont les sources de la croissance et en aval, la répartition des fruits de la croissance. Il s'agit essentiellement de réformes fiscales plus justes, de politiques sociales plus redistributives, de politiques éducatives plus qualifiantes, d'une politique de la concurrence favorisant les innovations, et de politiques en faveur des entreprises, plus enclines à mieux répartir les gains de productivité et les fruits de la croissance.

Les institutions stratégiques et les politiques publiques ciblées qui leur sont associées constituent donc des éléments-clés de la compatibilité entre la croissance par l'innovation et la réduction des inégalités de revenus sur le long terme.

* * *

PLAN II (Thèse / Antithèse)

I. – La stimulation de la croissance et de l'innovation peut favoriser la réduction des inégalités de revenus si l'innovation favorise une croissance inclusive.

- 1.1. – La croissance par l'innovation permet de réduire les inégalités de revenus sur la longue période.
- 1.2. – La contribution de la croissance et de l'innovation à la baisse des inégalités de revenus nécessite des mécanismes structurels de répartition des fruits de la croissance.

II. - Croissance, innovation et réduction des inégalités peuvent être incompatibles, dans le cas d'un arbitrage entre ces deux objectifs.

- 2.1. – La croissance par l'innovation entraîne un accroissement des inégalités de revenus au profit des détenteurs de capitaux.
- 2.2. – La croissance et l'innovation peuvent s'accompagner de mécanismes de distorsion dans la répartition des revenus, rendant la croissance inégalitaire.

Bibliographie indicative des corrigés proposés :

- Acemoglu D., Robinson A. (2015), *Prospérité, puissance et pauvreté : Pourquoi certains pays réussissent mieux que d'autres ?* Traduction du Handbook.
- Allègre G. (2009), « La capacité redistributive du système socio-fiscal français », *Cahiers Français*, n°351.
- Allègre G. (2015), « Impact des inégalités sur la croissance : que sait-on vraiment ? », *Revue de l'OFCE*, n°142.
- Bourguignon F. (2012), *La mondialisation de l'inégalité*.
- Bourguignon (2015), « Revisiting the Debate on Inequality and Economic Development », *Revue d'Economie Politique*, n°5, pp. 633-663. <https://www.cairn.info/revue-d-economie-politique-2015-5-page-633.htm>
- Garbinti B., et Goupille-Lebret J. (2019), « Inégalités de revenu et de richesse en France : évolutions et liens sur longue période », *Economie et Statistiques*, n°510.
- Gautié J. (2015), *Le chômage*.
- Kuznets S. (1955), "Economic growth and income inequality", *The American Economic Review*.
- Milanovic B. (2019), *Inégalités mondiales, le destin des classes moyennes, les ultra-riches et l'égalité des chances*.
- OCDE (2008), *Croissance et inégalités : Distribution des revenus et pauvreté dans les pays de l'OCDE*.
- OCDE (2012), *Réformes économiques 2012 : Objectif croissance*, « peut-on à la fois réduire les inégalités de revenus et stimuler la croissance ? », Chapitre 5.
- Piketty T. (2013), *Le capital au XXIème siècle*.
- Piketty T. (2015), *L'économie des inégalités*.
- Piketty T. (2019), *Capitalisme et idéologie*.
- Rawls J. (1971), *Théorie de la justice*.
- Sen A. (2012), *Repenser l'inégalité*.
- Stiglitz J. (2012), *Le prix de l'inégalité*.
- Stiglitz J. (2015), *La grande fracture*.

Ressources complémentaires :

- Acemoglu D. (2002), « Technical Change, Inequality and the Labor Market », *Journal of Economic Literature*, Vol. 40, n°1.
- Aghion P. (2020), *Le pouvoir de la destruction créatrice*.
- Artus P. (2017), « Inégalités et croissance : quel sens et quel signe pour la causalité ? », *Flash Economie*, n°1273.
- Becker G. (1964), « Human Capital: A theoretical and Empirical Analysis, with Special Reference to Education », *NBER*, University of Chicago Press.
- Chancel L. et al. (2022), *Rapport sur les inégalités mondiales*.
- Combe E. (2021), *La concurrence*, Repères.
- Dinopoulos E., Segerstrom P. (1999), « A Schumpeterian Model of Protection and Relative Wages », *American Economic Review*, n°3.
- France stratégie (2020), *Inégalités de patrimoine et redistribution*.
- Gautié J. (2020), « Les effets du numériques sur le travail et l'emploi : en attendant les robots ? ».
- Hayek F. (1944), *La route de la servitude*.
- Hayek F. (1960), *La constitution de la liberté*.
- Keynes J.M. (1936), *Théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie*.
- Krugman P. (2006), *La mondialisation n'est pas coupable*.
- Laffer A. (1974), selon J. Wanniski (1978), "Taxes, Revenues, and the Laffer Curve", *The Public Interest*.
- Lindbeck A., Snower D. (1985), "Wage setting, unemployment and insider-outsider relations", *Working Paper 344*, Institute for International Economic Studies, Stockholm.
- Polanyi K. (1944), *La grande transformation*.
- Romer P. (1986-1994), « The Origins of Endogenous Growth », *Journal of Economic Perspectives*, n°1.
- Rosanvallon P. (1981), *La crise de l'Etat-providence*.
- Rosanvallon P. (1995), *La nouvelle question sociale : repenser l'Etat-providence*.
- Rosen S. (2004), "The Economics of Real Superstars: The Market for Rock Concerts" in *The Material World*, Alan B. Krueger, Princeton University and NBER April 12.
- Schumpeter J.A. (1942), *Capitalisme, socialisme et démocratie*.
- Slate (2018), « L'éléphant des inégalités est en fait un brontosaurus », J-M. Pottier.
- Stiglitz J., Sen A., Fitoussi J.P., (2009), *Richesse des nations et bien-être des individus*.

4.1.5 Commentaires généraux sur les prestations des candidats

►Points forts :

- Des efforts de problématisation et de reformulation du sujet dans la grande majorité des copies.
- Une volonté de structuration des copies avec un plan détaillé apparent.
- De nombreuses références théoriques appuient l'argumentation.

►Points faibles :

- Termes du sujet pas toujours bien définis en introduction (notions et formulation du sujet : « peut-on stimuler ? »).
- Une tendance à multiplier les questions en introduction.
- Des problématiques et des plans trop évasifs.
- Des plans chronologiques non adaptés au sujet (trop de références historiques).
- Des plans en trois parties, parfois redondants (la troisième partie reprenant des éléments des deux premières parties, ou élargissant le sujet à des analyses hors-sujet).

- Une insuffisance de données empiriques récentes et d'exemples factuels pertinents.
- Sujet pas toujours analysé dans toutes ses dimensions (des plans trop restrictifs ou trop larges).
- Des problématiques du sujet inverses de celle attendue (les inégalités : frein ou moteur de la croissance et de l'innovation ?).
- Des copies déséquilibrées : introduction et première partie trop longues, suite et fin du devoir inaboutis (mauvaise gestion du temps).
- Graphiques bienvenus dans la mesure où ils sont complets, explicités et reliés au sujet.
- Ne pas oublier qu'une dissertation est avant tout une démonstration : les mécanismes doivent être toujours explicités et illustrés.
- Des citations des références incomplètes et insuffisamment mises en valeur.
- Encore trop de fautes de français.

4.2 Épreuve de composition élaborée à partir d'un dossier fourni au candidat et portant sur les programmes de sciences économiques et sociales du lycée en vigueur à la date du concours (coefficient 4) ¹.

Jury (correcteurs) : Maryse BRESSON, Catherine BRUET, Louis CHICOINE, Laura CRUCHET, Anne DECULTOT, Armelle DELORME, Elodie DUCOUT, Jean-Luc FERRAUD, Mathieu GRANDCLAUDE, David MELO, Pascal REYSSET, Aurélie VIALLE.

Responsable: Maryse BRESSON

Rapporteurs : Maryse BRESSON et Catherine BRUET

4.2.1 Programme de l'épreuve

Il est demandé de construire à partir du dossier, pour une classe de niveau déterminé, le plan et le contenu d'une séance de travail intégrant des travaux devant être réalisés par les élèves.

⇒ *La référence à une séance d'une durée de deux heures n'est plus en vigueur. Le candidat est invité à préciser le temps requis pour la séance qu'il présente.*

Le candidat doit indiquer les documents qu'il retient parmi ceux du dossier en justifiant son choix. Il doit aussi en présenter les modalités d'exploitation en classe, en exprimant les résultats à attendre de celle-ci sous la forme d'une synthèse à enregistrer par les élèves, et prévoir les procédures d'évaluation des acquisitions escomptées. Il doit enfin signaler les ouvrages ou articles qui pourraient être utiles, d'une part au professeur, d'autre part aux élèves pour approfondir le sujet étudié. À noter que l'usage de la calculatrice peut, à la discrétion du jury, être interdit si celle-ci ne paraît pas nécessaire au traitement de l'épreuve.

4.2.2 Les résultats

Pour l'épreuve de composition sur dossier, voici les principaux éléments de caractérisation :

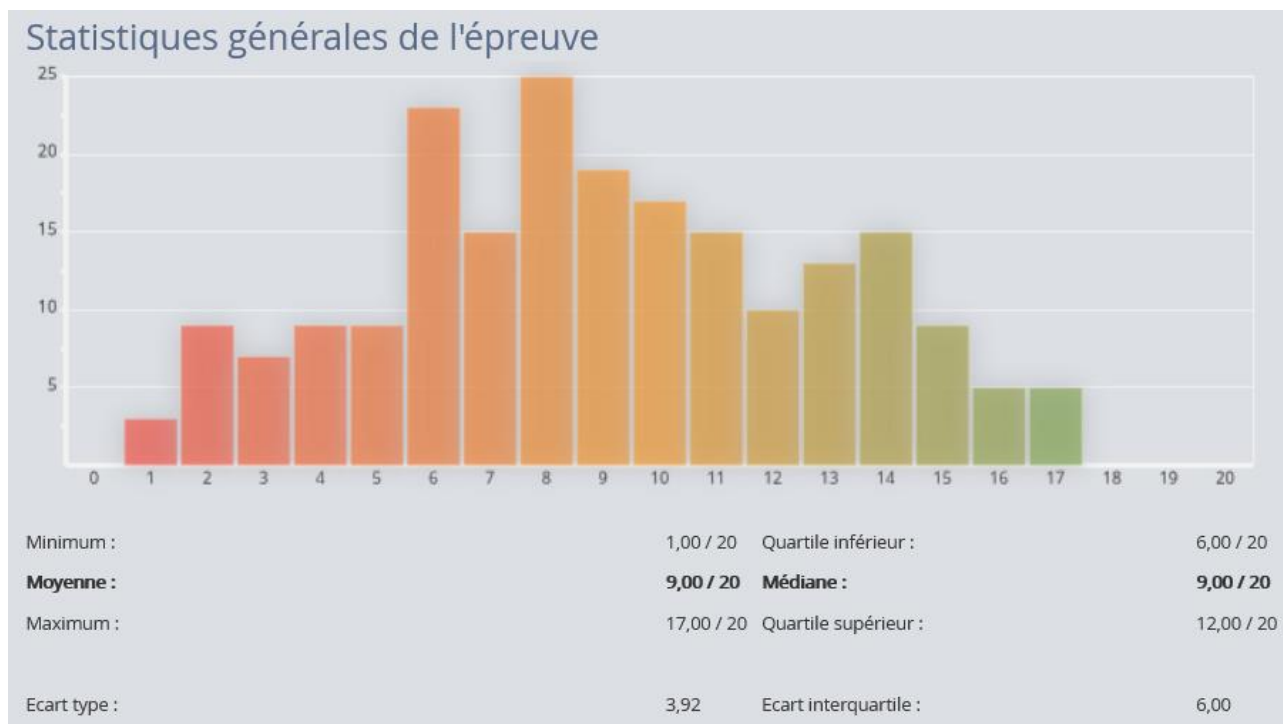
-187 présents admissibles dans le public (sur 349 inscrits, et 59 admissibles) et 21 dans le privé (sur 48 inscrits, 5 admissibles). Soit 1 présent de moins qu'à l'épreuve de composition dans le privé (22 présents) et 8 de moins qu'à l'épreuve de composition dans le public (195 présents).

-Une moyenne pour les présents à l'épreuve de 9,16 au concours public (moyenne des admissibles : 12,59) et 7,57 au concours privé (moyenne des admissibles : 14).

-Une note maximale à 17/20 (public) et 16/20 (privé) ; et une note minimale à 01 (public et privé).

-La note minimale des admissibles à cette épreuve est 5/20 dans le public, compensée donc par une excellente note en composition ; il fallait 11/20 à cette épreuve pour être admissible dans le privé.

¹ L'extrait du programme en lien avec le sujet de l'épreuve de composition élaborée à partir d'un dossier est précisé dans la présentation du sujet.



4.2.3 Commentaires et recommandations générales

Concernant la composition sur dossier, le jury rappelle qu'il faut traiter les objectifs d'apprentissage qui sont indiqués dans le sujet, quitte à préciser, le cas échéant, que le dossier ne clôt pas la totalité du thème au programme. Il importe par ailleurs, si tous les objectifs indiqués dans le sujet ne sont pas traités par le candidat ou la candidate, de ne pas simplement l'énoncer sans justification mais, de bien expliquer les choix effectués. *Il est rappelé que les verbes débutant les objectifs d'apprentissage précisent ce que doivent maîtriser les élèves (« connaître » ou « comprendre »).*

En termes de contenu, il est apprécié de prévoir une sensibilisation pour « donner envie » aux élèves de suivre la séquence. Par ailleurs, en plus de la maîtrise des connaissances du programme, il s'agit de travailler sur l'argumentation, ce qui implique de proposer une problématique englobante qui démontre la maîtrise supérieure à celle attendue des élèves. Beaucoup de copies manquent également de synthèses de cours. Les activités présentées doivent comporter des propositions de réponses, de même une proposition de corrigé est attendue pour les évaluations. Concernant ces dernières, il est rappelé qu'elles ne sont pas nécessairement, seulement sommatives. Pour autant, notamment lorsqu'il s'agit d'un thème au programme de terminale, elles doivent préparer au bac ce qui implique, pour le professeur de veiller à la maîtrise des exercices formels (par exemple, prévoir une épreuve composée respectant les attendus et principes fondateurs de l'épreuve au baccalauréat !).

De manière formelle, le jury attire l'attention sur les copies illisibles. Inversement les copies bien écrites et qui mobilisent des jeux de couleurs sont appréciées.

En 2022, le sujet du dossier porte sur des regards croisés (dimension économique et dimension sociologique de la gestion des risques). Par ailleurs, les textes choisis orientaient vers un traitement plus « sociologique » du sujet. Il était donc recommandé de mobiliser les connaissances personnelles pour apporter une dimension plus économique, afin de restituer la cohérence d'ensemble de la séquence proposée. Le candidat pouvait choisir de ne pas traiter tous les objectifs d'apprentissage mais il devait justifier son choix de manière pertinente au regard du dossier documentaire et de sa progression pédagogique.

Critères d'évaluation de la copie

	<i>Explicitations</i>		<i>Remarque</i>	<i>Barème</i>
Cadrage du sujet : compréhension des enjeux du sujet en lien avec une problématique	Choisir dans les extraits du programme les éléments en lien avec le dossier documentaire et expliciter ces choix	Situer le dossier documentaire dans une démarche plus globale (en amont et en aval)	<i>Ce n'est pas un exercice formel ! Il s'agit de donner du sens à l'exercice proposé.</i>	/2
Contenu scientifique : condition incontournable et critère majeur de l'évaluation de la copie	Une maîtrise suffisante permet de le mettre à la portée des élèves et de porter un regard critique dans un propos précis et nuancé	Il doit être mobilisé au regard du dossier documentaire qu'il éclaire et complète	Identifier clairement les apports du professeur La bibliographie complémentaire étaye le contenu scientifique	/7
Démarche pédagogique : plan et contenu d'une séquence de travail, incluant les travaux d'élèves = scénario pédagogique	Cohérence de la démarche : un cours qui répond à la problématique dans le cadre d'une activité intellectuelle réelle des élèves 1- Une activité de sensibilisation donnant du sens au questionnement 2- Des activités qui donnent du sens aux documents 3- Des synthèses à construire par/avec les élèves	Progressivité de la démarche : à partir du dossier documentaire, une pratique pédagogique explicite 1- Introduction pédagogique 2- Présentation de la séance de cours 3- Mises en activité 4- Evaluations (formatives, sommatives...) 5- Bibliographie complémentaire	L'absence d'activités et/ou d'évaluation est sanctionnée Une évaluation sommative est attendue (en regard des épreuves du baccalauréat) La diversité des activités est valorisée	/5
Cohérence d'ensemble : articulation des	1- Introduction pédagogique : situer la	-Qualité de la démarche d'ensemble	L'absence de maîtrise de la démarche	/3

étapes de la démarche pédagogique autour d'une problématique générale	<p>séquence dans une progression globale en termes d'objectifs d'apprentissage</p> <p>2- Des activités explicitées et justifiées par la plus-value pédagogique qu'elles apportent en amont et en aval</p> <p>3- Des évaluations qui vérifient l'acquisition d'objectifs clairement identifiés inscrits dans une grille d'évaluation</p>	<p>-Présentation des étapes de progression dans la réalisation des objectifs d'apprentissage</p> <p>- Justification des modalités de mises en activités des élèves</p> <p>-Mise en relation des objectifs d'apprentissage et des évaluations</p>	<p>pédagogique d'ensemble est sanctionnée.</p> <p>La pertinence des justifications et la clarté des explications est valorisée.</p>	
Utilisation du dossier documentaire : support de construction de la séquence (structure, illustration, évaluation)	Une mobilisation sélective en fonction de l'objectif retenu	Une exploitation justifiée et explicitée : dispositifs pédagogiques, résultats attendus	Critères d'évaluation : présentation, compréhension et exploitation pédagogique	/3
Forme	Clarté de la présentation	Qualité de l'orthographe et de l'expression écrite		Bonus-malus +/- 1

4.2.4 Éléments de corrigé

Questionnement

Comment l'assurance et la protection sociale contribuent-elles à la gestion des risques dans les sociétés développées ?

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE (6)

- Connaître les principaux types de risques économiques et sociaux auxquels les individus sont confrontés (maladie, accident, perte d'emploi, vieillesse).
- Comprendre que l'exposition au risque et l'attitude face au risque (perception du risque, aversion au risque, conduites à risque) diffèrent selon les individus, les groupes sociaux et les sociétés, et être capable de l'illustrer par des exemples.
- Comprendre les effets positifs (bien-être, incitation à l'innovation) et négatifs (aléa moral) du partage des risques tant pour les individus que pour la société.
- Connaître les principes (prévention, mutualisation et diversification) qui permettent la gestion collective des risques et savoir les illustrer par des exemples.
- Connaître le rôle des principales institutions qui contribuent à la gestion des risques (famille, sociétés et mutuelles d'assurance, pouvoirs publics).
- Comprendre que la protection sociale, par ses logiques d'assurance et d'assistance, contribue à une couverture des risques fondée sur le principe de solidarité collective.

Le sujet porte sur un Regard Croisé du programme de Première : « Comment l'assurance et la protection sociale contribuent-elles à la gestion des risques dans les sociétés développées ? ». Le préambule du programme du cycle terminal précise que l'approche disciplinaire permet aux élèves de s'approprier les bases de chaque discipline avant que les regards disciplinaires ne se croisent sur des objets d'étude communs. Le risque et sa gestion seront donc abordés dans une perspective économique (cf conférence de Jérôme GAUTIE – PNF 2019) et dans une perspective sociologique (ce qui plutôt l'optique du dossier documentaire fourni aux candidats). Il ne s'agit pas d'étudier la protection sociale en tant que telle, mais comme une instance parmi d'autres de gestion des risques, qui ne sera abordée que dans l'OA6.

LOGIQUE D'ENSEMBLE

Les objectifs d'apprentissage partent d'un constat : les individus sont confrontés à des risques économiques et sociaux (OA1). L'exposition à ces risques et l'attitude face à ces risques est fonction de multiples facteurs (OA2). En conséquence, la société s'organise pour partager ces risques, ce qui n'est pas sans conséquences (OA3). Plusieurs principes sont appliqués afin de gérer collectivement ces risques (OA4) tandis que des institutions prennent en charge la gestion des risques (OA5). L'exemple de la protection sociale, (qui est une instance de gestion des risques parmi d'autres) fondée sur la solidarité collective (OA6) permet de mettre en perspective les acquis antérieurs.

Ce que contiennent les documents au regard des objectifs d'apprentissage du programme

Les documents sont mobilisables dans plusieurs objectifs d'apprentissage. Ici est proposée une lecture globale du document au regard de l'OA, assortie d'une activité possible. Les activités proposées n'intègrent pas de cours magistral dialogué (sur le mode Questions/réponses) mais il est tout à fait possible que le candidat fasse un choix de ce type.

Elles portent surtout sur des compétences transversales et/ou des objectifs d'apprentissages concernant l'utilisation des données quantitatives et des représentations graphiques.

OBJECTIF D'APPRENTISSAGE	DOCUMENT	ACTIVITE
<p>OA 1 Connaître les principaux types de risques économiques et sociaux auxquels les individus sont confrontés (maladie, accident, perte d'emploi, vieillesse).</p>	<p>Document 1 : <i>Les nouveaux risques sociaux</i> (Catherine Pollak)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Perspective historique sur la construction de la notion de « risques sociaux » et « nouveaux risques sociaux » - Perspective sociale/sociétale à partir des groupes concernés et de leurs besoins : émergence de nouveaux besoins et/ou ampleur inédite des besoins identifiés = crise de l'état-providence comme crise de couverture des besoins - Perspective économique à partir de la gestion du risque (analyse de la cause du risque) 	<p>Activité : Construire une carte mentale ou compléter un tableau mettant en évidence les risques sociaux pris en compte dans chaque perspective</p> <p>Objectif : montrer que l'analyse qu'on fait du risque détermine sa définition et donc sa prise en charge. Comprendre la dimension probabiliste et aléatoire du risque (à ne pas confondre avec « problème social »)</p>
	<p>Document 4 – <i>La protection sociale en France et en Europe en 2017</i> (Drees)</p> <p><u>remarque</u> : les données datent de 2017 et donc ne prennent pas en compte la crise sanitaire –</p> <p>elles permettent de constater des tendances de fond : des ressources « stables » et des dépenses en augmentation (cf document 1)</p>	<p>Activité : Compléter le tableau ou la carte mentale (cf ci-dessus) à l'aide des données du document 4</p> <p>Objectifs : compléter à l'aide de données chiffrées le constat établi par le document 1 sur les types de risques sociaux ; comprendre que chaque risque se traduit par le versement de prestations (<i>remarque : lien possible à faire avec le financement des agents</i>) – réaliser des calculs (pourcentage de répartition et taux de variation/coefficient multiplicateur) – lecture et interprétation des diagrammes de répartition et de séries chronologiques</p> <p><u>Remarque</u> : cela servira de prérequis pour le cours de terminale sur les inégalités et sur les mutations du travail et de l'emploi</p>
<p>OA 2 Comprendre que l'exposition au risque et l'attitude face au risque (perception du risque, aversion au risque, conduites à risque) diffèrent selon les individus, les groupes sociaux et les sociétés, et être capable de l'illustrer pas des exemples.</p>	<p>Document 2 – <i>La société du risque</i> (Ulrich Beck)</p> <p>la perception des risques</p> <ul style="list-style-type: none"> - Du risque « naturel » au risque statistiquement contrôlable - Du risque statistiquement contrôlable aux risques incontrôlables (car « incalculables ») 	<p>Activité : A l'aide d'un nuage de mots, travailler sur l'attitude face au risque dans les sociétés (perception du risque, aversion au risque, conduite à risque) : lister des situations (à construire par le professeur) pour ensuite les discriminer entre « risque » ou « non risque »</p> <p>Objectif : utiliser l'expérience des élèves et la croiser avec le document pour atteindre OA2</p>

	<p>Document 3 – – <i>Variabilité sociodémographique des attitudes à l'égard du risque et de l'avenir</i> (Patrick Perretti-Wattel)</p> <p>Remarque : le tableau 1 ne sera pas utilisé en classe</p>	<p>Activité : Dresser le portrait-robot (sexe, âge, niveau d'études, PCS) des « aventuriers-insouciantes », des « prudents-insouciantes », des « aventuriers-prévoyants » et des « prudents-prévoyants »</p> <p>Expliquer ce que vous constatez (faire le lien avec le programme de première sur la socialisation et la déviance)</p> <p>Dispositif pédagogique : une classe puzzle (travail en groupe d'experts dans un premier temps puis reconstitution de groupes comprenant un expert de chaque thématique), un document partagé (pour construire ensemble une trace écrite commune), une présentation orale (et/ou audio) (pour travailler le grand oral) = travail sur l'argumentation (EC1 et EC3) + corrélation/causalité</p> <p>Objectif : OA2 (en particulier la mise en évidence des différentes échelles dans la perception des risques)</p>
<p>OA 3 Comprendre les effets positifs (bien-être, incitation à l'innovation) et négatifs (aléa moral) du partage des risques tant pour les individus que pour la société.</p>	<p>Connaissances personnelles à mobiliser (cf par exemple : http://www.ses.ac-versailles.fr/prgs_2019/niveau/premiere/premiere_c11_college_france.pdf)</p> <p>Remarque : la notion d'aléa moral a été vue précédemment dans le cadre du chapitre sur le marché et ses principales défaillances</p>	<p>Activité : à partir de situations concrètes, discriminer selon qu'il s'agit d'effets positifs/négatifs et retrouver la notion qu'elles mettent en évidence</p> <p>Objectif : travailler la construction de mécanismes</p>
<p>OA 4 Connaître les principes (prévention, mutualisation et diversification) qui permettent la gestion collective des risques et savoir les illustrer par des exemples.</p>	<p>Document 8 – <i>Pandémie et gestion de la crise sanitaire</i> (Patrick Perretti-Wattel)</p> <p>La pandémie actuelle appartient au domaine du risque car elle a été anticipée, elle est invisible (ce qui rend difficile sa gestion), et c'est une externalité du monde contemporain (flux humains et de marchandises)</p> <p>Des incertitudes (ampleur, efficacité des solutions, conséquences) qui génèrent un principe de précaution qui permet de produire des données</p>	<p>Activité : à partir des nombreux exemples disponibles dans le dossier documentaire, et en particulier dans le document 8 dans le cas des pandémies, analyser les modes de gestion qui ont été choisis en mettant en évidence les principes qui en sont le fondement – construire un tableau collaboratif compilant les différents constats réalisés par les élèves à partir de l'exemple qui leur a été attribué</p> <p>Objectif : partir de l'exemple pour aller vers la généralisation (étape de la construction d'un raisonnement)</p>

	<p>La production de ces données permet de mettre en oeuvre un principe de prévention (réduire la probabilité de survenance du risque, réduire ses conséquences)</p> <p>le principe de prévention</p> <p>Le document peut être réservé au professeur</p>	
<p>OA 5 Connaître le rôle des principales institutions qui contribuent à la gestion des risques (famille, sociétés et mutuelles d'assurance, pouvoirs publics).</p>	<p>Document 6 – - <i>Solidarités familiales et ressources publiques (Isabelle Van Pavenage)</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Les solidarités privées, par exemple familiales, peuvent être sources d'inégalités sociales (car elles les reproduisent), de sexe (les femmes sont les premières impactées) <p>Elles sont souples, gratuites et polyvalentes et prennent des formes variées.</p> <p>Elles assurent à la fois une protection et une insertion</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les solidarités publiques sont exonérées de liens personnels 	<p>Activité : compléter un tableau mettant en évidence les différences entre « solidarités privées » et « solidarités publiques » + exemples concrets à fournir par les élèves – mise en scène des situations sous forme de débat contradictoire</p> <p>Objectif : mettre en évidence les institutions qui contribuent à la gestion des risques, à partir de leurs principales caractéristiques</p>
<p>OA 6 Comprendre que la protection sociale, par ses logiques d'assurance et d'assistance, contribue à une couverture des risques fondée sur le principe de solidarité collective.</p>	<p>Document 5 – <i>Assurance, assistance et assurance d'assistance (Blandine Destremau, Michel Messu)</i></p> <p>Droit de la sécurité sociale : règle impersonnelle et objective ; s'adresse à un travailleur ;</p> <p>Droit de l'aide sociale : appréciations discrétionnaire au regard des situations individuelles ; s'adresse à un citoyen</p> <p>L'assurance des uns peut être l'assistance des autres – il faut donc une nouvelle catégorie d'analyse : l'assurance d'assistance qui permet de s'affranchir de toute communauté</p>	<p>S'appuyer sur le document 4 (vu dans l'OA1 – la solidarité comme principe de la protection sociale)</p> <p>Activité : repartir des statistiques étudiées dans le document 4 (OA1) et en déduire les principes qui fondent ces répartitions</p> <p>Objectif : comprendre que la protection sociale est un choix possible de gestion des risques</p>

	<p>Document 7 – Risque et sécurité au sein du lien social (David Le Breton)</p> <p>L'assurance comme prise en charge d'une exposition différentielle au risque : âge, genre, PCS, situation géographique... (cf OA 2)</p> <p>Remarque : cet objectif d'apprentissage mobilise de nombreux acquis antérieurs</p>	<p>Activité : à partir des acquis antérieurs, sur le mode d'un cours dialogué, mettre en évidence le principe de solidarité collective</p>
--	--	--

Plan possible

Pour répondre à la question « Comment l'assurance et la protection sociale contribuent-elles à la gestion des risques² dans les sociétés développées ? » à l'aide des objectifs d'apprentissage (qui constituent ce que l'élève doit maîtriser pour le baccalauréat) :

Introduction : un panorama des risques économiques et sociaux (maladie, accident, perte d'emploi, vieillesse) à partir du document 4 (graphique : part des prestations sociales versées par risque).

*OA 1 – **connaître** les principaux types de risques économiques et sociaux auxquels les individus sont confrontés (maladie, accident, perte d'emploi, vieillesse)*

Objectif de savoir-faire : la lecture et l'interprétation des pourcentages de répartition

Activité : établir un constat à partir du graphique (lecture de chiffres, transformations des données)

Attentes : la vieillesse représente près de la moitié des prestations sociales et la santé près d'un tiers, soit lorsqu'on les additionne environ au total les 4/5. Les principaux risques auxquels sont confrontés les individus aujourd'hui en France sont donc la maladie et la vieillesse.

Du point de vue du professeur, le fil conducteur pourra questionner la pertinence de l'idée de « société du risque » justifiant ainsi une réponse argumentée en deux parties :

- *Dans la première partie, il pourra s'agir de démontrer que le « risque » désignant un évènement qui présente une probabilité non nulle de perte ou de dommage, est inhérent à la vie sociale puisqu'il recouvre une diversité de situations, dont les impacts sont variables selon les groupes et les individus.*
- *Dans une seconde partie, il sera rappelé que le risque désigne aussi la manière dont la société contemporaine répond à des situations de menaces en les construisant comme des évènements accidentels et aléatoires, et en organisant leur prise en charge de manière partagée, avec des effets d'ailleurs contrastés.*

Le risque est inhérent à la vie sociale et produit des résultats variables

La perception du risque est relative

*OA 2 – **comprendre** que l'exposition au risque et l'attitude face au risque (perception du risque, aversion au risque, conduites à risques) diffèrent selon les individus, les groupes sociaux et les sociétés, et être capable de l'illustrer par des exemples*

Activité : à partir du document 3, dresser le portrait-robot (sexe, âge, niveau d'études, PCS) des « aventuriers-insouciantes », des « prudents-insouciantes », des « aventuriers-prévoyants » et des « prudents-prévoyants ». Expliquer ce que vous constatez (*faire le lien avec le programme de Première sur la socialisation et la déviance*)

Dispositif pédagogique : une classe puzzle, un document partagé, une présentation orale (et/ou audio) = travail sur l'argumentation (EC1 et EC3) + corrélation/causalité

Ce qu'il faut retenir

Les sociétés et les individus sont exposés, au cours de leur existence, à des risques économiques et sociaux qui peuvent mettre en danger leur sécurité, leur santé, leur emploi, leur niveau de vie et leur intégration sociale. Cependant, la notion de « risque » est relative et les impacts sont variables selon les situations de départ et les comportements adoptés.

² On en trouve une définition dans le document 1 du dossier documentaire

Le partage des risques a des effets contrastés

OA 3 – **comprendre** les effets positifs (bien-être, incitation à l'innovation) et négatifs (aléa moral) du partage des risques tant pour les individus que pour la société.

Mobilisations de connaissances personnelles

Activité : à partir de situations concrètes (à construire par le professeur),

- 1- Discriminer selon qu'il s'agit d'effets positifs/négatifs
- 2- Expliciter le mécanisme à l'œuvre
- 3- (re)trouver la notion qu'elles mettent en évidence

Ce qu'il faut retenir

Le partage des risques a des effets positifs tant pour les individus que pour la société :

- *Il permet de réduire considérablement le coût supporté par chacun lorsqu'un risque survient (principe de mutualisation) ;*
- *Le partage des risques permet de renforcer le bien-être et la solidarité de la société ;*
- *Le partage des risques permet, en outre, aux plus entreprenants de se lancer dans des projets risqués qui peuvent conduire à l'innovation.*

Il a cependant aussi des effets négatifs :

- *Il favorise un comportement risqué des personnes qui se savent couvertes (aléa moral, déresponsabilisation) ;*
- *La prise en charge collective peut aussi représenter un coût plus élevé pour chacun (surconsommation).*

EVALUATION - Baccalauréat EC3 - à l'aide de vos connaissances et du dossier documentaire (à constituer par le professeur), vous montrerez que le partage des risques peut comporter des effets positifs et négatifs.

La gestion des risques dans les sociétés contemporaines

Les principes de la gestion collective des risques

OA 4 – **connaître** les principes (prévention, mutualisation et diversification) qui permettent la gestion collective des risques et savoir les illustrer par des exemples.

Activité : à partir du document 8, travail sur la prévention – présentez un reportage audio/vidéo de 3 minutes montrant comment la prévention permet la gestion collective des risques dans le cas d'une épidémie.

Objectif : construction d'un raisonnement (EC3)

Ce qu'il faut retenir

La notion de « risque social » désigne aussi la prise en charge collective de certaines menaces. La sécurité sociale prend en compte quatre types de risques : la maladie, les accidents du travail et les maladies professionnelles, la famille et la vieillesse. Le chômage est pris en charge par l'UNEDIC.

Au moment de la récente crise sanitaire, les gouvernements ont pris en charge ses effets, et voulu réduire la probabilité de contamination et minimiser ses conséquences par la vaccination.

EVALUATION - Baccalauréat EC1 – à l'aide d'un exemple, illustrez le principe de prévention/mutualisation/diversification (au choix du professeur) qui permet la gestion collective des risques.

Des institutions contribuent à la gestion des risques

OA 5 – **connaître** les principales institutions qui contribuent à la gestion des risques (famille, sociétés et mutuelles d'assurance, pouvoirs publics)

Activité : à partir du document 6, travail sur la famille - compléter un tableau mettant en évidence les différences entre « solidarités privées » et « solidarités publiques » + exemples concrets à fournir par les élèves – mise en scène des situations sous forme de débat contradictoire

Objectif : construire un raisonnement (EC3)

Ce qu'il faut retenir

La prise en charge collective des risques se fait notamment par l'aide familiale, et par l'Etat ou le système de protection sociale (sécurité sociale, aide sociale). Les mutuelles apportent un soutien complémentaire (exemple : les mutuelles complémentaires de santé). Les différentes solidarités présentent des caractéristiques distinctes. Dans la solidarité publique, l'aide est un droit. Les solidarités familiales reposent sur un lien personnel, elles protègent mais sont plus inégalitaires.

EVALUATION - Baccalauréat EC1 – à l'aide d'un exemple, montrez comment la famille/les sociétés et mutuelles d'assurance/ les pouvoirs publics (au choix du professeur) contribuent à la gestion des risques.

La protection sociale : un exemple de solidarité collective

OA 6 – **comprendre** que la protection sociale, par ses logiques d'assurance et d'assistance, contribue à une couverture des risques fondée sur le principe de la solidarité collective.

Remarque : ce dernier OA peut être conçu comme permettant de remobiliser l'ensemble des acquis antérieurs et de les approfondir

Activités : à partir du document 5 et du document 7

- Document 5 - repartir des statistiques étudiées dans le document 4 (OA1) et en déduire à l'aide du document 5, les principes qui fondent ces répartitions ;
- Document 7 – à partir des exemples fournis par le texte, montrer pourquoi il s'agit d'un risque –
 - o dispositif pédagogique (objectif : entraînement à l'oral dans la perspective du grand oral) : présentation orale de courte durée (une minute) devant deux élèves qui évaluent la prestation ; amendement de l'exposé ; nouvelle présentation orale de l'exposé amendé –

Ce qu'il faut retenir

Le système de protection sociale repose sur deux logiques complémentaires :

- la logique de l'assurance s'appuie sur le travail et des contributions versées, ouvrant à certains droits.
- La logique de l'assistance permet la redistribution de richesses des individus les mieux dotés vers ceux qui le sont moins.

Assistance et assurance se complètent pour former une solidarité collective qui a vocation à offrir un « parachute » à tous les individus.

Dissertation de fin de chapitre – Comment l'assurance et la protection sociale contribuent-elles à la gestion des risques dans les sociétés développées ? (*Dossier documentaire à constituer par le professeur à partir de documents factuels peu nombreux dans le dossier documentaire*)

BIBLIOGRAPHIE COMPLÉMENTAIRE

Remarque : ici le choix a été fait de reprendre certains ouvrages mentionnés dans le dossier, compte tenu de leur importance sur le thème ; dans ce cas en particulier, il est conseillé de commenter la bibliographie proposée afin de lui apporter une valeur ajoutée.

Beck U. (2001), *La société du risque, Sur la voie d'une autre modernité* (trad. de l'allemand par Laure Bernardi, préface de Bruno Latour). Paris, Aubier. Première édition : *Risikogesellschaft. Auf dem Weg in eine andere Moderne* (1986).

Ce livre, paru peu de temps après la catastrophe nucléaire de Tchernobyl, est aujourd'hui un classique traduit dans plusieurs langues. *La définition du risque adoptée étant assez large inclut le risque économique, social, environnemental et aussi, sanitaire*. S'interrogeant sur le « risque zéro », l'assurance, la responsabilité et la prévention, il permet de penser un véritable changement de société. Si nous ne vivons pas dans un monde plus dangereux qu'auparavant, il s'agit désormais de risques créés par la société elle-même et qui menacent la société dans son ensemble. C'est pourquoi la gestion des risques est devenue l'activité sociale et économique principale.

Castel, R. (1983). « De la dangerosité au risque ». *Actes de la recherche en sciences sociales*. Vol. 47-48, 119-127.

L'article sorti en 1983 dans la revue fondée par Pierre Bourdieu, illustre la façon dont l'évolution des politiques sanitaires et sociales est abordée par Robert Castel. Influencé par les idées de Michel Foucault, l'auteur montre que nous assistons depuis les années 1960 à une technicisation croissante des activités de soin : la relation clinique, personnalisée s'efface au profit d'une logique de gestion des risques dominée par l'examen des dossiers et les dispositions technocratiques. Etudiant alors les implications de ces évolutions dans les domaines sociaux et sanitaires, Robert Castel montre comment le traitement collectif et impersonnel qui en résulte échappe au contrôle des professionnels du soin et du travail social.

Ewald F. (1996), *Histoire de l'État-providence*. Paris, Grasset et Fasquelle / Le Livre de Poche.

Dans ce livre, l'auteur étudie minutieusement l'apparition de l'État providence à travers la problématisation de l'accident, énoncée à la fin du XIXe siècle, à travers aussi la prolifération des institutions d'assurances et la naissance de la Sécurité sociale. Il met en évidence comment s'est peu à peu instituée une nouvelle rationalité juridique et politique, ayant débouché sur le système complexe de la protection sociale en mobilisant les notions de liberté, de risque, et de responsabilité, de sécurité, de solidarité.

Giddens A. (1994), *Les Conséquences de la modernité*. Paris, L'Harmattan.

Selon Anthony Giddens, notre monde n'est pas postmoderne. Mais fin du XXe siècle, les caractéristiques des grandes institutions expriment plutôt l'émergence d'une période de "modernité aiguë", où les orientations précédentes auraient plutôt tendance à se radicaliser. Estimant que les mécanismes de confiance associés à la modernité et le "profil de risques" distinctif qu'elle engendre, sont résolument différents de ceux qui caractérisaient les temps pré-modernes, l'auteur met notamment en évidence le développement d'une « culture du risque », par lequel la conscience des risques encourus devient un moyen de coloniser le futur ».

Le Breton D. (2016), *Sociologie du risque*, Paris, PUF, QSJ.

Dans ce livre de synthèse des recherches menées autour de la notion de risque, l'auteur rappelle qu'au-delà des prises de risque, nécessitées par nos fragilités physiques et psychologiques, nos sociétés technologiques génèrent de nouveaux types de risques et des inquiétudes croissantes parmi les populations. C'est cet objet qu'explore la sociologie du risque, née les années 1980, avant de s'intéresser, de manière complémentaire, aux conduites à risques individuelles et à leurs significations. Développant de nombreux exemples concrets, l'ouvrage souligne la polysémie du risque comme question sociale mais aussi politique, économique, juridique et éthique.

Peretti-Watel P. (2010), *La société du risque*. Paris, La Découverte, coll. Repères.

Ce livre plusieurs fois réédité, propose une synthèse sur la place du risque dans les sociétés modernes. L'auteur du double constat paradoxal que nous vivons dans un monde plus sûr, où l'espérance de vie s'allonge mais qui est aussi perçu comme plus risqué, les « conduites à risques » focalisant l'attention. Déconstruisant par une mise en perspective socio-historique l'approche essentialiste du risque, il analyse sa construction comme danger prévisible et calculable : c'est sur cette base que se développent les assurances. Tout en soulignant la place du risque dans l'imaginaire contemporain, l'auteur distingue les perceptions du risque selon les déterminants socioculturels, les préférences politiques et le niveau scolaire.

5. ÉPREUVES D'ADMISSION

5.1 Épreuve orale de leçon

Jury : Marguerite Amans, Fabien Benoit, Maryse Bresson, Frédéric Carluer, Louis Chicoine, Laura Cruchet Philippe Crupaux, Gwenola d'Astorg, Armelle Delorme, Jean-Luc Ferraud, Sébastien Galanti, Hervé Lemoine, David Melo, Estelle Vallet., Eric Vasseur

Responsables : Maryse Bresson et Frédéric Carluer

Rapporteure : Maryse Bresson

5.1.1 Résultats

	Nombre de candidats admissibles	Nombre de candidats présents	Moyenne des candidats présents	Ecart-type	Nombre de candidats admis	Moyenne des candidats admis
Agrégation	59	58	11,8	3,31	28	13,89
CAERPA	5	5	10,8	3,76	2	13,5

Pour l'agrégation, les moyennes des candidats sont légèrement plus élevées qu'entre 2019 et 2021.

- moyenne de l'ensemble des candidats : 11,8 (contre 11,22 en 2021 ; 10,40 en 2019 ; 9,7 en 2018 ; 9,3 en 2017) ; moyenne des candidats admis : 13,89 (contre 13,31 en 2021 ; 13,74 en 2019 ; 12,3 en 2018 ; 11,6 en 2017).

Pour les candidats au CAERPA, les moyennes sont en sensible augmentation (+ 2 points pour la moyenne des présents et + 2,5 pour la moyenne des admis).

- moyenne de l'ensemble des candidats : 10,8 (contre 8,80 en 2021 ; 9,33 en 2019 ; 8,8 en 2018 ; 10 en 2017) ; moyenne des candidats admis : 13,89 (contre 11,00 en 2021 ; 11,5 en 2019 ; 9,5 en 2018 ; 12,5 en 2017).

5.1.2 Exemples de sujets

➤ **Sujets à dominante « économie » (la dominante est indiquée sur le sujet)**

Existe-t-il une limite à la croissance économique ? (économie)

Externalités et croissance économique (économie)

Le rôle des institutions dans la croissance économique (économie)

Existe-t-il encore des cycles économiques ? (économie)

Les déterminants des fluctuations économiques (économie)

Fluctuations économiques et chômage (économie)

Le prix est-il toujours un signal pertinent ? (économie)

Les consommateurs sont-ils toujours rationnels ? (économie)

À quoi sert le modèle du marché de concurrence pure et parfaite ? (économie)
 Faut-il combattre les rentes de monopole ? (économie)
 Existe-t-il des limites écologiques à la croissance ? (économie)
 Inégalités de développement et lutte contre le dérèglement climatique (économie)
 Innovations et développement soutenable (économie)
 Le rôle des banques centrales dans la gestion des crises (économie)
 Endettement public et croissance (économie)
 Le retour au plein emploi est-il envisageable ? (économie)
 L'intervention de l'Etat est-elle source de croissance économique ? (économie)
 Politique budgétaire : règles ou discrétion (économie)
 L'euro : quel bilan ? (économie)
 Comment faire face aux chocs asymétriques dans la zone euro ? (économie)
 L'Union européenne doit-elle faire évoluer sa politique de concurrence ? (économie)
 La zone euro doit-elle s'affranchir des règles budgétaires ? (économie)
 Climat et commerce international (économie)
 Délocalisations, relocalisations : quels enjeux ? (économie)
 Faut-il réguler le commerce international ? (économie)
 La mondialisation : des gagnants et des perdants ? (économie)
 Existe-t-il un choix entre chômage et inflation ? (économie)
 Comment expliquer la persistance du chômage en France ? (économie)
 Le chômage est-il volontaire ? (économie)
 Face au chômage structurel, quelles politiques de l'emploi ? (économie)
 Coût du travail et emploi (économie)
 Entreprises et cycle de vie (économie)
 Quel est le rôle de l'entrepreneur ? (économie)
 Taille des entreprises et performances économiques (économie)
 Fiscalité et justice sociale (économie)
 Contraintes de l'action des pouvoirs publics et justice sociale (économie)
 Justice sociale et efficacité économique (économie)
 Redistribution et justice sociale (économie)
 L'actualité de Keynes (économie)
 Peut-on réconcilier Keynes et Schumpeter? (économie)
 La modélisation est-elle une idéalisation normative ? (économie)
 Les effets de la révolution marginaliste sur la démarche scientifique de l'économie (économie)

➤ **Sujets à dominante « sociologie et/ou science politique »**

Salariat et précarité (sociologie)
 La notion de classe sociale est-elle pertinente pour analyser la stratification sociale ? (socio)
 Des classes populaires dominées ? (sociologie)
 Comment s'articulent les inégalités de classes et de genre ? (sociologie)
 La méritocratie scolaire : mythe ou réalité ? (sociologie)
 Socialisation familiale et réussite scolaire (sociologie)
 Ecole et emploi (sociologie)
 Mobilité structurelle et égalité des chances (sociologie)
 Les diplômes sont-ils dévalués ? (sociologie)
 Peut-on promouvoir la mobilité sociale ? (sociologie)
 La mobilité sociale : peut-on la mesurer ? (sociologie)
 Les inégalités sont-elles injustes ? (sociologie)
 Le mérite est-il juste ? (sociologie)

Discriminations et justice sociale (sociologie)
Anomie et régulation (sociologie)
Relativité des normes et déviance (sociologie)
Contrôle social et déviance (sociologie)
Division du travail et processus d'individualisation (sociologie)
Les sociabilités numériques modifient-elles les liens sociaux ? (sociologie)
Individualisme et cohésion sociale (sociologie)
Quelles sont les formes contemporaines de déstabilisation des liens sociaux ? (sociologie)
Le travail : une intégration inégale ? (sociologie)
Comment le numérique brouille-t-il les frontières du travail ? (sociologie)
Faut-il craindre la bureaucratisation des organisations ? (sociologie)
Les salariés ont-ils un pouvoir dans l'entreprise ? (sociologie)
Le halo du chômage (sociologie)
Modèles d'organisation et conditions de travail (sociologie)
L'action collective se transforme-t-elle ? (sociologie)
Action collective et conflits du travail (sociologie)
Quels sont les objectifs de l'action collective ? (sociologie)
Conflits sociaux et classes sociales (sociologie)
L'action collective doit-elle nécessairement être organisée ? (sociologie)
La postérité scientifique de Max Weber (sociologie)
L'individualisme méthodologique en sociologie : intérêts et limites (sociologie)
Qu'apporte Erving Goffman à la sociologie ? (sociologie)
Faut-il toujours opposer les sociologies de Durkheim et Weber ? (sociologie)

Sciences Politiques

La démocratie et l'engagement politique (socio-sc po)
L'engagement politique est-il en déclin ? (socio-sc po)
L'engagement politique est-il toujours rationnel ? (socio-sc po)
Variété de l'engagement politique dans les sociétés démocratiques (socio-sc po)
L'engagement politique se transforme-t-il ? (socio-sc po)
Qui s'engage ? (socio-sc po)
Jeunesse et engagement politique (socio-sc po)
La prise de décision au sein de l'entreprise (socio)
Peut-on dire que la nature du pouvoir dans les entreprises diffère selon leur taille ? (socio)
Le vote : affaire individuelle ou collective ? (socio-sc po)
Peut-on encore parler de vote de classe ? (socio-sc po)
Participation électorale, participation sociale (socio-sc po)

5.1.3 Commentaires et conseils pour la préparation de l'épreuve de leçon

Les attentes du jury n'ayant pas été modifiées significativement, le rapport reprend largement les recommandations et conseils indiqués dans le précédent rapport, en complétant avec quelques précisions.

• Rappels des modalités de l'épreuve :

La durée de la préparation en salle de bibliothèque est de cinq heures. Elle prend la forme d'une leçon de trente minutes maximum (en économie ou en sociologie), suivie d'un entretien de vingt minutes. L'épreuve est dotée d'un coefficient 6.

• Observations sur les prestations des candidats :

Les sujets de leçon sont affichés à dominante économique ou sociologique, ce qui n'exclut pas d'élargir la réflexion dans une perspective pluridisciplinaire. Mais, il convient de privilégier la dominante affichée, puisque le tirage du sujet de l'épreuve sur dossier porte nécessairement sur la dominante économique si le sujet de leçon est à dominante sociologique et vice-versa.

Les exigences formelles de l'exercice sont inchangées : exposé de 25 à 30 minutes, plan clairement annoncé et rétroprojeté, développement structuré. Il est rappelé qu'un exposé qui dépasse 30 mn est interrompu par le jury, mais que par ailleurs un exposé même intéressant mais trop court (moins de 25 mn) est pénalisé. La gestion du temps est donc essentielle à la réussite de l'exercice. Par ailleurs, un très bon exposé est celui qui montre des connaissances scientifiques très solides, une excellente maîtrise des concepts et de la problématisation du sujet, un plan équilibré. Pour une leçon réussie, l'exposé doit être prolongé par un entretien au cours duquel le candidat confirme ses qualités et se montre réactif aux questions. Un manque de rigueur sur les auteurs et certains concepts, un plan peu intelligible, déséquilibré, inadapté ou trop simple au regard de la problématique ; une réflexion qui manque d'arguments ou d'approfondissements, et/ou d'illustrations par des faits économiques ou sociaux ; et également, des réponses aux questions inégales, trop approximatives, voire comportant des contresens, sont les principaux défauts relevés en leçon. Outre les connaissances scientifiques et la problématisation, la clarté de l'élocution et une bonne posture pédagogique sont aussi valorisées.

Le jury a eu le plaisir d'assister à d'excellentes prestations témoignant d'une solide maîtrise scientifique et de qualités de présentation. Les efforts de démonstration et d'argumentation sont appréciés. Le jury déplore néanmoins que certains candidats ne possèdent manifestement pas le niveau de connaissances que l'on peut légitimement attendre d'un professeur de sciences économiques et sociales, notamment : maîtrise de concepts (sans se limiter à leur simple définition) et de travaux théoriques, connaissance des principaux repères historiques et de données factuelles de base, maîtrise d'indicateurs. Les exposés qui manquent d'exemples, d'illustrations et de références sont pénalisés. Des lacunes sur les auteurs fondamentaux, des réponses vagues et peu actualisées sont également pénalisées.

Il est rappelé que pour apporter des précisions et clarifications, les candidats peuvent s'appuyer sur leur culture personnelle et aussi mobiliser les ouvrages de la bibliothèque y compris, les dictionnaires ou manuels mis à leur disposition.

Il est également rappelé aux candidats l'importance de veiller à la rigueur de leur expression orale et écrite (certains plans projetés comportent de nombreuses fautes d'orthographe et des expressions peu rigoureuses).

Le jury rappelle que les qualités attendues de la leçon correspondent aux standards universitaires et que les candidats ne sauraient se contenter de reproduire, telle quelle, une leçon de classe de première ou terminale, fût-elle de qualité. De la même façon, une leçon ne peut pas se réduire à la simple compilation de quelques ouvrages de bibliothèque sur le sujet : trop de candidats se contentent ainsi d'égrener des auteurs et des théories, sans les maîtriser en profondeur ou sans les relier explicitement au sujet. Ainsi le jury recommande aux candidats de ne pas se limiter à de simples citations et juxtaposition d'auteurs.

Dotés d'une solide culture générale, les candidats doivent, en outre, être capables de répondre à des questions de base en économie, sociologie, science politique et histoire économique et sociale. Rappelons à cet égard qu'il est impératif pour les candidats de se tenir au courant de l'actualité économique et sociale, ainsi que des développements récents en sciences sociales (trop de candidats ont une connaissance datée des auteurs et des théories). Il est également attendu une connaissance – au moins des ordres de grandeur – des grands indicateurs économiques et sociaux et des repères historiques tant sur les faits et politiques économiques et sociales que sur l'histoire des disciplines (économique, sociologie et science politique).

Une bonne, voire très bonne, culture générale ne prémunit pas toujours d'une note décevante. Les prestations les plus pénalisées souffrent d'un défaut de problématisation et d'un manque de cohérence dans la construction de l'argumentation, ainsi que d'un ancrage scientifique adéquat. Il en résulte que l'exposé est souvent, au moins partiellement hors sujet, en particulier, lorsque ce dernier est imparfaitement circonscrit en introduction. Par exemple, un sujet sur les inégalités de développement et la lutte contre le dérèglement climatique ne peut pas « oublier » les pays développés à économie de marché ! Dans d'autres cas, l'exposé reste descriptif et se limite à un catalogue. Ces défauts sont parfois liés à un usage contre-productif des

ressources de la bibliothèque consistant à consulter un maximum d'ouvrages au détriment d'une réflexion personnelle approfondie sur le sujet.

Plus que le nombre d'auteurs et de références scientifiques, c'est leur pertinence au regard du sujet, de la problématique, de l'argumentation et leur mobilisation effective qui sont appréciées. Les bons candidats se caractérisent par leur capacité à faire dialoguer théories, auteurs et faits d'actualité pour construire une problématique adaptée au sujet et produire une réponse argumentée. Parmi les erreurs qui pénalisent les candidats lors de l'exposé, le jury a eu à déplorer des exposés incomplets et laborieux, déséquilibrés, manquant de perspective théorique, ou encore, des références trop peu nombreuses ou qui n'étaient pas forcément adaptées au sujet. La problématique doit prendre de la hauteur pour permettre au candidat de valoriser sa maîtrise du sujet et de présenter un raisonnement abouti. Certains exposés, pourtant problématisés, comportaient trop peu de références dans la discipline de la question, ou encore étaient traités sous l'angle d'une autre discipline, n'apportant qu'une réponse très partielle au sujet.

Les notes les plus faibles ont été attribuées à des prestations qui présentaient un ou plusieurs des défauts suivants :

- une erreur de cadrage du sujet, soit que le candidat n'aborde pas l'une des dimensions importantes du sujet, soit qu'il traite un autre sujet bien plus large ou connexe.
- L'absence de problématique réelle ; de nombreux exposés sont restés très descriptifs.
- Des contre-sens importants sur la pensée des auteurs cités ou des défauts majeurs de cohérence dans l'argumentation, témoignant d'une faible maîtrise disciplinaire.
- Un grave défaut de maîtrise de l'exercice oral et des erreurs dans les connaissances de base de la discipline

L'épreuve de la leçon exige aussi un effort de communication. Trop de leçons se limitent à une lecture monotone d'un texte intégralement écrit. Le jury attend bien au contraire que les candidats s'expriment avec clarté, conviction et adoptent une élocution adaptée à l'exercice, ni trop lente ni trop rapide. Certains exposés sont desservis par une diction trop peu fluide. La gestion du stress fait partie des exigences incontournables du concours. Le rétroprojecteur et le tableau mis à disposition des candidats ne sont pas seulement des « points de passage obligés », ils doivent être utilisés comme de véritables supports de communication. Enfin, le temps de l'exposé est parfois mal maîtrisé (temps d'exposé inférieur à vingt-cinq minutes ; exposé inachevé dans le temps imparti ; fort déséquilibre dans le traitement des différentes parties).

L'entretien doit être conçu comme un temps de dialogue avec le jury portant d'une part sur l'exposé (reprise de points parfois intéressants mais insuffisamment développés dans l'exposé, prolongements et éclairages complémentaires en lien avec le sujet, questions sur les auteurs mobilisés...), et d'autre part sur des sujets variés, visant à tester les connaissances et la capacité de raisonnement des candidats dans différents domaines (économie, sociologie, sciences politiques et histoire économique et sociale). Les questions sont de difficulté graduée afin que le jury puisse être en mesure d'évaluer les prestations. Les questions posées lors de l'entretien sont volontairement variées de manière à évaluer les candidats sur différents registres (théoriques, méthodologiques, factuels...). Le jury ne s'attend pas à ce que le candidat réponde à toutes les questions. Il teste les connaissances, mais aussi la capacité à réagir ou à argumenter de manière cohérente. Il est préférable d'avouer une ignorance plutôt que de chercher à esquiver une question par des procédés rhétoriques. Toutefois, de trop nombreuses questions sans réponses font nécessairement l'objet d'une appréciation négative. Il est aussi conseillé de répondre directement et précisément aux questions. Le jury tient évidemment compte, dans son appréciation et ses questions, du fait que les sujets peuvent quelquefois présenter des degrés de difficulté inégale.

En définitive, le candidat doit montrer sa bonne culture générale, sa capacité à traiter de manière claire et structurée un sujet précis selon une problématique pertinente, son aptitude à distinguer l'essentiel de l'accessoire et à intéresser un auditoire par une élocution adaptée, tout en respectant une contrainte de temps. Un très bon exposé peut être desservi par un entretien décevant, lorsque le candidat ou la candidate est

déstabilisé(e) par des questions relativement simples. Inversement des réponses pertinentes et la prise de recul pour réfléchir aux questions confirment la très bonne maîtrise du sujet.

• **Repères pour la préparation à l'épreuve de leçon :**

Construire l'objet de la leçon et problématiser. Il existe une forte proximité entre l'exercice de la dissertation et celui de la leçon. Comme pour une dissertation, le premier enjeu est de construire l'objet d'étude qui ne se réduit pas à la simple énonciation ou lecture du sujet. Il importe donc de procéder à un véritable travail de problématisation. La définition des termes du sujet n'est pas qu'une simple « formalité » dont il faudrait se défaire par réflexe mécanique. Il s'agit d'une étape le plus souvent essentielle visant à déconstruire les notions clés du sujet pour le circonscrire et en repérer les enjeux. Cette étape peut aussi être le moment de « casser les automatismes verbaux », par exemple en introduisant une distinction entre langage commun ou spontané et langage scientifique, en s'interrogeant sur la (les) mesure(s) de tel ou tel phénomène, en passant du singulier au pluriel, en ayant recours à l'histoire... Pour favoriser ce travail de construction et de problématisation de l'objet, plusieurs registres de questionnements sont possibles : quels sont les enjeux sociaux, sociologiques, économiques, politiques, historiques ? Quel(s) sens donner aux concepts mobilisés ? Quels en sont les usages sociaux ? À quelles approches et enjeux théoriques le sujet renvoie-t-il ? Quels sont enjeux autour de la mesure du phénomène analysé ?, etc. C'est sur la base d'un questionnement de ce type que les termes du sujet peuvent être interrogés et que, progressivement, une problématique pertinente peut émerger.

Structurer et étayer l'argumentation. Sur la base d'une problématique clairement définie, il convient de construire une argumentation solidement étayée par des références scientifiques et une confrontation aux faits. L'articulation entre les théories, entre les faits, et entre les faits et les théories constitue souvent le cœur de l'argumentation et de sa progression. Il faut constamment veiller à la cohérence du propos au regard de la problématique retenue. Les titres de chaque partie doivent être explicites et rigoureux sur le plan scientifique. Les principales parties et sous-parties doivent s'enchaîner logiquement pour que l'ensemble puisse constituer une véritable démonstration. Il faut également s'assurer de la cohérence interne de chaque partie et sous-partie du développement.

Utiliser la bibliothèque de façon raisonnée. Le temps de préparation de cinq heures en bibliothèque n'est pas toujours utilisé de façon pertinente. Deux écueils principaux apparaissent : une sous-utilisation des ressources documentaires disponibles ou une sur-exploitation consistant à consulter un maximum d'ouvrages de façon plus ou moins ordonnée. Pour éviter ces deux écueils, il convient de se préparer à l'utilisation de la bibliothèque en travaillant son contenu en amont de l'épreuve (la liste des ouvrages par auteurs et par thèmes est disponible à la rubrique « Concours » du site Dgesco-Ens : <http://ses.ens-lyon.fr>). Le jury observe que trop de candidats se limitent à l'utilisation de manuels au détriment des ouvrages scientifiques adaptés au sujet qu'ils doivent traiter. La consultation de manuels est à l'évidence un moyen de se rassurer et, à ce titre, peut être utile, mais les attendus scientifiques d'une leçon de l'agrégation obligent à se référer en premier lieu aux textes d'auteurs. Il est frappant de constater que nombre de candidats se contentent de reprendre – parfois in extenso – des extraits d'ouvrages sans véritablement en maîtriser le contenu ou sans réappropriation personnelle. Le jury rappelle que l'accès à la bibliothèque ne peut en aucun cas dispenser d'une réflexion personnelle approfondie. Dès la réception du sujet, il est essentiel de ménager un temps de réflexion personnelle avant de se reporter aux ouvrages de la bibliothèque.

Le temps de préparation réservé à la leçon, l'accès à la bibliothèque, ne doivent pas faire oublier que la lecture d'ouvrages récents – au-delà des ouvrages indiqués dans la bibliographie des thèmes de l'écrit – est fortement recommandée et la maîtrise disciplinaire en sociologie et économie ne saurait se réduire à la lecture de manuels de base. Les ouvrages les plus fondamentaux des « grands auteurs » doivent être connus et les candidats doivent penser à les mobiliser et les citer. Il est également nécessaire de se tenir au courant des évolutions scientifiques en économie et en sociologie, en lisant régulièrement des revues de vulgarisation de qualité et – au moins – des ouvrages synthétiques. Dans cette perspective, le jury conseille aux candidats de

travailler sur des manuels universitaires récemment actualisés, permettant de s'initier à la rigueur des raisonnements et de se tenir au courant des dernières avancées scientifiques.

Construire sa présentation. Le fond rejoint ici la forme. La leçon est aussi un exercice de communication. Il convient donc d'adopter une posture adéquate en soignant la qualité de l'expression orale et en faisant preuve de conviction. Le regard, la voix, le ton, la capacité à se détacher de ses notes participent pleinement à la qualité de la présentation et à sa réception par le jury.

Il est conseillé de projeter le plan (des transparents sont disponibles lors de la préparation) et d'écrire les noms des auteurs mobilisés au tableau lors de l'exposé oral. Le jury observe souvent une sous-exploitation du rétroprojecteur et du tableau alors qu'ils peuvent, dans bien des situations, utilement appuyer une démonstration et ponctuer la présentation.

Le jury conseille aux candidats d'accorder la plus grande importance à l'introduction qui permet de restituer la façon dont l'objet du sujet a été construit. C'est une étape indispensable aux examinateurs pour s'assurer que la problématique du sujet a fait l'objet d'une réflexion personnelle de la part du candidat et que l'exposé en couvre bien les différents aspects. Il importe donc d'indiquer explicitement comment on conçoit le sujet, le cadrage que l'on en fait, la délimitation de son champ et les principaux enjeux qui seront privilégiés. La conclusion de la leçon est trop souvent négligée soit par manque de temps, soit parce qu'elle se limite à une reprise des titres de chaque partie.

La conclusion de la leçon est l'occasion de proposer une synthèse de la réflexion menée et d'ouvrir d'autres perspectives sur le sujet.

5.2 Épreuve orale de commentaire d'un dossier

Jury : Fabien Benoit, Rodolphe Bourdin, Catherine Bruet, Louis Chicoine, Gwenola d'Astorg, Armelle Delorme, Elodie Ducout, Sébastien Galanti, Corinne Martin, Pascal Reysset, Aurélie Vialle, Sandrine Verdière, Aurélie Vialle. Pour l'interrogation sur la partie mathématiques : Sandrine Blanc, Marc Ferralis, Mélanie Sellin

Responsables : Sandrine Verdière, Marc Ferralis

Rapporteurs : Maryse Bresson, Marc Ferralis et Mélanie Sellin, Sandrine Verdière.

5.2.1 Résultats

	Nombre de candidats admissibles	Nombre de candidats présents	Moyenne des candidats présents	Ecart-type	Nombre de candidats admis	Moyenne des candidats admis
Agrégation	59	58	11,14	3,35	28	13
CAERPA	5	5	13,8	4,12	2	18

Concernant l'agrégation, les résultats à cette épreuve sont en légère baisse comparativement à 2021 mais en restant à un niveau élevé comparativement aux sessions précédentes (on rappelle qu'il n'y a pas eu d'oraux organisés en 2020, pour cause de crise pandémique) :

- moyenne des candidats présents : 11,14 en 2022 (contre 12,09 en 2021 ; 9,87 en 2019 ; 9,45 en 2018 ; 10,4 en 2017) ;
- moyenne des candidats admis : 13 en 2022 (contre 13,03 en 2021 ; 11,44 en 2019 ; 12,3 en 2018 ; 11,8 en 2017).

Concernant le CAERPA, les résultats, observés sur 2 candidats admis, sont en forte hausse après la baisse observée en 2021 :

- moyenne des candidats présents : 13,8 en 2022 (contre 10,60 en 2021 ; 11,22 en 2019 ; 6,8 en 2018 ; 8,8 en 2017).

Si l'on prend en compte les seuls candidats admis, la moyenne est en plus forte progression encore et se situe cette année nettement au-dessus des candidats admis de l'agrégation :

- moyenne des candidats admis : 18 (contre 15,5 en 2021 ; 14,75 en 2019 ; 7,25 en 2018 ; 11 en 2017).

Les petits effectifs de ce second concours (2 admis) ne permettent pas d'établir de résultats significatifs mais augmentent mécaniquement la moyenne.

5.2.2 Commentaires et recommandations

Composition des dossiers et déroulement de l'épreuve

Les dossiers sont en lien avec les programmes de sciences économiques et sociales du lycée en vigueur à la date du concours. Chaque dossier est composé de deux parties. La première partie est un dossier documentaire : à dominante économique si le sujet de leçon de la première épreuve orale d'admission est à

dominante sociologique et/ou science politique ; à dominante sociologique et/ou science politique si le sujet de leçon de la première épreuve orale d'admission est à dominante économique.

Le dossier documentaire est constitué d'un ou de deux articles scientifiques ou d'extraits d'ouvrages ; il comprend des données statistiques.

La seconde partie du dossier est consacrée aux mathématiques et statistiques appliquées aux sciences économiques et sociales. Elle est constituée de deux exercices portant sur deux domaines distincts du programme de mathématiques. L'un des deux au moins est fondé sur les données quantitatives ou les outils mathématiques et statistiques fournis ou utilisés dans la première partie du dossier. Les dossiers proposés à cette session ainsi que des exemples d'exercices mathématiques sont présentés à la suite de ce rapport.

Le candidat dispose de trois heures de préparation sans autre document que le dossier. L'utilisation d'une calculatrice est autorisée. Le candidat disposant d'une calculatrice personnelle ayant le mode examen pourra l'utiliser lors de l'épreuve, sous réserve d'autorisation par le responsable des surveillants. Les calculatrices de type TI84 de Texas Instruments ou Casio 35+ sont également mises à disposition. Les modèles évoluant, les types de calculatrices proposés lors de l'épreuve sont susceptibles de changer d'une session de concours à l'autre ; cependant, quelle que soit la session, les machines proposées présentent toujours les mêmes fonctionnalités.

L'épreuve se déroule de la façon suivante :

- Exposé : 15 minutes
- Entretien à partir de l'exposé : 15 minutes
- Interrogation sur l'exercice de mathématiques et statistiques appliquées aux sciences économiques et sociales : 15 minutes (présentation par le candidat de ses résultats puis échange avec le jury).

Les observations et conseils présentés ci-dessous ne marquent pas d'inflexions majeures par rapport à la session précédente.

Observations sur les prestations des candidats et les attendus de l'épreuve

Comme en témoignent les résultats, l'épreuve de dossier a été globalement bien réussie. Le jury a eu la satisfaction d'assister à un certain nombre de prestations de bonne ou même, très bonne qualité qui démontraient une capacité d'analyse et de mise en perspective des dossiers documentaires satisfaisante ainsi que de bonnes connaissances mathématiques. La majorité des candidats a géré convenablement le temps de l'exposé ; les plans étaient généralement bien présentés (le plus souvent à l'aide d'un transparent, ce qui est d'ailleurs conseillé pour les deux parties de l'épreuve : exposé et exercices de mathématiques) et respectés. Dans l'ensemble, les candidats ont manifesté une certaine aisance orale.

Contenu de l'exposé et construction du commentaire

Comme les années précédentes, le jury tient à rappeler que le commentaire ne doit pas se réduire à un résumé, même pertinent, du dossier documentaire. Les exposés les moins bons se sont limités à une simple restitution du ou des documents, une analyse trop descriptive du dossier sans prise de distance, sans perspective critique ni arrière-plan théorique ou illustration. L'exposé se cantonne alors à une paraphrase du dossier n'apportant aucun élément d'analyse probant et reprenant, sans mise en perspective, le plan de l'article principal du dossier. Il s'agit du défaut majeur et le plus couramment observé par le jury. Un autre travers observé peut être aussi mentionné : il s'agit au contraire de s'appuyer très peu sur le dossier, en n'en mentionnant que deux ou trois éléments et en développant un exposé de 15 minutes sur un thème plus large et plus classique (par exemple sur "les inégalités hommes-femmes" à partir du dossier sur la résistible féminisation des gardiennes de la paix). En outre, si une réflexion sur la démarche méthodologique est souvent pertinente, il n'est pas nécessaire de se sentir obligé de critiquer l'angle ou les choix méthodologiques de l'auteur, et, en tout état de cause, il convient si c'est le cas, de le justifier par des arguments solides, au-delà d'une simple référence à des « biais » (risque d'un glissement entre esprit critique et critique).

L'exposé doit donc chercher à introduire une « valeur ajoutée ». Il convient, dès l'introduction, de contextualiser le dossier, son objet, les enjeux qu'il soulève, les références théoriques et méthodologiques auxquelles il renvoie. Le jury attend également que le candidat définisse clairement une problématique à partir de laquelle il structurera son exposé et sur laquelle il reviendra en conclusion. Le candidat peut privilégier une dimension du dossier à une autre pour peu que ce choix soit pertinent au regard de la problématique adoptée. Les plans généralistes, « stéréotypés », transposables à n'importe quel support documentaire ne sont pas recevables. Le jury porte donc une attention particulière à la construction et à la présentation de la problématique qui s'appuie sur le dossier documentaire, dans son ensemble ou sur l'une de ses dimensions, ainsi qu'à la qualité du plan proposé.

Une problématisation et une mise en perspective critique (notamment au regard de travaux économiques et/ou sociologiques sur le même thème) sont indispensables. Cela nécessite une maîtrise satisfaisante des connaissances scientifiques auxquelles le dossier fait référence. À cet égard, le jury a parfois constaté que certains candidats ne maîtrisaient pas certains concepts et références théoriques de base (*par exemple : capital culturel, socialisation primaire et secondaire, égalité des chances ou des conditions, taux de change, coût salarial unitaire*). Le jury a aussi constaté une maîtrise insuffisante de savoir-faire applicables aux données quantitatives et aux représentations graphiques (*par exemple : la représentation graphique de fonctions simples (offre, demande, coût), l'interprétation de leurs pentes et de leurs déplacements, l'élasticité-prix de la demande et de l'offre, la lecture de représentations graphiques, la délimitation graphique du surplus du consommateur et du surplus du producteur*). Par ailleurs, le jury regrette que bon nombre de candidats méconnaissent les différentes catégories d'enquêtes sociologiques et les confondent. Il est préférable de connaître les techniques et méthodes utilisées en sociologie et de savoir retracer le cheminement scientifique du chercheur, depuis le choix de son sujet d'étude, à la publication de ses résultats.

Il est attendu que les candidats maîtrisent parfaitement les références théoriques, les notions et les mécanismes présents dans les programmes d'enseignement des sciences économiques et sociales, au-delà de ce qui est attendu d'un élève de terminale. Que le candidat établisse des prolongements au-delà des programmes peut être pertinent ; en revanche, l'apport surabondant de noms d'auteurs, sans lien explicite avec l'exposé, est reproché.

Les meilleures notes ont été attribuées à des exposés clairs, maîtrisés et très bien problématisés, agrémentés d'apports nombreux et de références permettant une belle mise en perspective du dossier ; suivis d'un entretien lors duquel le candidat ou la candidate témoigne d'une très bonne réactivité aux questions et également, de très bonnes connaissances mathématiques.

La présentation du dossier en introduction n'a d'intérêt qu'à la condition qu'elle ne se réduise pas à la lecture sans commentaire et sans mise en perspective, du ou des noms des auteurs, de l'ouvrage ou de la revue dont le ou les documents sont extraits. L'utilisation d'un transparent est utile pour la présentation du plan, mais il convient de soigner la calligraphie, d'écrire suffisamment gros et de s'assurer que les membres du jury peuvent lire et recopier le plan projeté à tout moment de l'exposé.

Le jury est attentif à la qualité analytique du plan adopté, au soin apporté aux libellés, au fait qu'il soit suffisamment détaillé et structuré, de façon logique et rigoureuse. Au cours de l'exposé, le candidat doit veiller à montrer où il en est dans le déroulé du plan. L'exposé doit respecter un certain équilibre du développement des différentes parties et, pour y parvenir, le candidat doit penser à gérer le temps imparti.

Le jury n'attend pas un exposé-type ; il évalue avant tout la capacité du candidat à s'approprier le dossier et à l'utiliser au service de ce qu'il veut montrer ou démontrer. Ainsi les prestations de plusieurs candidats, à partir d'un même dossier, peuvent être satisfaisantes quand bien même elles sont différentes. Le fléchage disciplinaire des dossiers en science économique ou en sociologie ne doit pas conduire, si le thème s'y prête (sur l'emploi par exemple), à s'interdire tout croisement disciplinaire qui est l'une des caractéristiques de l'enseignement des sciences économiques et sociales.

Le jury accorde une grande importance à la qualité et à la fluidité de la présentation orale. La clarté du propos, un ton exprimant la conviction, la capacité à se détacher de ses notes et à établir un lien visuel avec les

membres du jury, ainsi qu'une posture adaptée à une situation d'enseignement, sont attendus de la part du jury.

L'entretien

L'entretien débute dès que le candidat a terminé son exposé, même si celui-ci n'a pas duré 15 minutes. En revanche, ne pouvant excéder le temps imparti, le jury interrompt l'exposé qui ne serait pas achevé à temps. L'entretien est un temps de dialogue avec le jury. Les questions sont centrées sur le thème du dossier. Elles ne visent en aucune façon à piéger le candidat ou à le mettre en difficulté. Elles doivent lui permettre de prolonger sa réflexion en apportant des précisions, par exemple sur la manière d'aborder une notion ou un mécanisme en classe, ou des approfondissements et de développer des points peu ou pas abordés lors de l'exposé. Le jury attend des réponses claires et concises. Les stratégies d'évitement, les réponses volontairement longues et inadaptées sont pénalisées. Durant cette phase, le jury attend que le candidat fasse preuve d'ouverture et de réactivité.

Critères d'évaluation

Le jury fonde son évaluation sur des critères suivants :

- Capacité à analyser le dossier, notamment avec un regard critique.
- Capacité à problématiser et à construire un plan.
- Capacité à mobiliser des connaissances scientifiques précises et rigoureuses.
- Maîtrise des outils de mathématiques et de statistiques appliquées aux sciences économiques et sociales.
- Qualité de la présentation orale.

La méconnaissance des programmes de sciences économiques et sociales est aussi pénalisée.

Remarques complémentaires sur l'exercice de mathématiques et statistiques appliquées aux sciences économiques et sociales

Le programme de mathématiques et statistiques appliquées aux sciences économiques et sociales est publié au *Bulletin officiel* spécial n°1 du 27 janvier 2011.

Ce rapport reprend celui de la session précédente.

Déroulement de l'entretien

Le candidat expose ses résultats ; le candidat peut utiliser un transparent qu'il aura réalisé lors de la préparation. Apprécié par le jury, il permet d'avoir une vue d'ensemble du travail effectué par le candidat. Le jury oriente son questionnement en fonction des points particuliers de l'exercice qu'il souhaite voir expliciter par le candidat. Si le candidat n'a pas su répondre à une question lors de la préparation ou a donné une réponse erronée, le jury intervient sous forme d'indication ou de questionnement. La réactivité du candidat est alors prise en compte.

Commentaires généraux

Le jury rappelle l'importance d'une culture mathématique de base pour enseigner les sciences économiques et sociales. Cette partie de l'épreuve doit être préparée soigneusement en amont du concours et le candidat doit prévoir un temps suffisant lors des trois heures de préparation pour traiter l'exercice de mathématiques. L'évaluation en mathématiques a d'ailleurs eu un caractère discriminant dans l'évaluation globale de l'épreuve : des candidats ayant réalisé un bon exposé ont pu être pénalisés par un manque de compétences en mathématiques ; *a contrario*, d'autres ont profité de leur excellente prestation sur l'exercice de mathématiques.

Les connaissances du candidat sur les notions du programme et ses capacités à les exploiter sont évidemment au cœur de l'évaluation de sa prestation. Le jury souhaite qu'au-delà de la bonne application d'une formule, (par exemple celle donnant le taux d'évolution moyen), le candidat puisse en expliquer le sens si cela lui est

demandé. Le jury attend également que le candidat fasse preuve de clarté et de rigueur lors de la présentation de ses résultats et des méthodes utilisées et qu'il sache évidemment interpréter les résultats obtenus. On rappelle qu'en sciences économiques et sociales les calculs ne sont jamais demandés pour eux-mêmes mais pour leur signification.

Devant une éventuelle difficulté du candidat, le jury évalue les capacités d'analyse et de réflexion de celui-ci ainsi que son sens critique à l'égard des démarches adoptées ou des résultats obtenus (en particulier lorsque ceux-ci sont aberrants). Ces compétences sont d'autant plus importantes que tous les exercices sont contextualisés et/ou proposent la modélisation d'une situation issue de champs divers, souvent à caractère socio-économique. La longueur des énoncés ne préjuge pas de leur niveau de difficulté. Si certains exercices mobilisent des connaissances de niveau universitaire, tous les sujets sont pour partie appuyés sur des connaissances et des compétences de niveau lycée.

Remarques particulières

Le jury tient à insister sur le fait que les sujets peuvent porter sur l'ensemble du programme. Compte tenu de la place des statistiques et des probabilités dans les programmes actuels du secondaire et de leurs nombreuses applications dans les champs socio-économiques, ces sujets prennent néanmoins une large place dans les interrogations.

- **Analyse, Calcul littéral et algébrique :**

La maîtrise des techniques analytiques et de certains calculs de base est inégale selon les candidats. Les fonctions exponentielles et logarithmes, puissances doivent être connues et maîtrisées. Le candidat doit savoir calculer (une dérivée, une primitive, une intégrale, une limite ...) tout en présentant ses calculs de façon rigoureuse, donner du sens et interpréter mathématiquement le résultat obtenu pour la situation donnée.

- **Statistiques :**

Il est essentiel que les candidats maîtrisent les notions de pourcentage, proportion, taux d'évolution global, moyen, réciproque, coefficient multiplicateur ...

Les notions de médiane et de quantile sont connues, les indicateurs de dispersion (variance, écart-type, écart interquartile) sont moins bien maîtrisés. Certains candidats ne maîtrisent pas les propriétés concernant les moyennes pondérées.

- **Probabilités :**

Le jury a constaté une maîtrise inégale des lois, en particulier de la loi normale (représentation, interprétation, calcul à la calculatrice).

On attend que les candidats donnent du sens à la modélisation probabiliste. La représentation par un arbre pondéré doit être maîtrisée afin d'éviter toute confusion entre la probabilité de A inter B et de A sachant B.

On rappelle que les graphes probabilistes et le calcul matriciel associé sont au programme.

- **Usage des calculatrices :**

Les calculatrices possédant le mode examen sont autorisées. Cependant, des calculatrices sont fournies aux candidats afin d'éviter l'usage des calculatrices personnelles sans mode examen. Il est donc indispensable que les candidats soient capables d'utiliser une calculatrice de base (types TI84 de Texas Instruments ou Casio 35+) non seulement pour effectuer des calculs de base, des représentations graphiques de fonctions mais aussi pour le calcul matriciel, les calculs statistiques et de probabilité (distributions de probabilité). Il faut toutefois observer que les modèles évoluent régulièrement. Dans tous les cas, les machines présenteront toujours les mêmes fonctionnalités.

Quelques conseils aux futurs candidats à l'épreuve

La préparation de l'exercice de mathématique est un investissement rentable pour le futur candidat. S'il est nécessaire de manifester des connaissances solides à propos de concepts plus élaborés pour se voir attribuer

une excellente note, il est, *a contrario*, très pénalisant de se présenter à l'épreuve sans une maîtrise convenable des contenus et méthodes enseignés en mathématiques dans l'enseignement secondaire : un professeur agrégé de sciences économiques et sociales doit pouvoir manipuler avec un certain recul les outils et concepts abordés par les élèves de lycée en mathématiques en général et dans l'analyse et le traitement de l'information chiffrée en particulier.

Les futurs candidats aux épreuves sont donc invités à approfondir leurs connaissances en mathématiques, en commençant par s'assurer de la maîtrise des plus élémentaires d'entre elles. La maîtrise des concepts et des outils mathématiques ne saurait se départir des méthodes d'analyse et de sens critique indispensables à toute démarche pédagogique. Au final, les mathématiques ne se réduisent pas à l'application de recettes. Quelques connaissances essentielles et du bon sens doivent permettre d'aborder sereinement cette épreuve.

Éléments bibliographiques en mathématiques et statistiques :

Pour une très bonne préparation de base :

- Des manuels, au choix, des classes de première et de terminale S ou ES ou de BTS.
- Cécile Hardouin *Les Maths au Capes* de sciences économiques et sociales - Dunod
- H. Carnec, J.M. Dagoury, R. Seroux, M. Thomas : *Itinéraires en statistiques et probabilités* (Ellipses).

Pour approfondir :

- Des manuels de classes préparatoires économiques et commerciales, ECS (pour y trouver la notion d'estimateur), ECE ou ECT.

Pour les exercices de base :

- Les rapports des années précédentes.
- Les annales corrigées du Bac ES ou du BTS CGO.

5.2.3 Sources des dossiers (première partie de l'épreuve)

Dossiers de sociologie/science politique :

Dossier 1

Document : Extrait de Philippe Coulangeon, *Culture de masse et société de classes. Le goût de l'altérité*, Paris, PUF, 2021.

Dossier 2

Document : Anne Solaz, « La hausse des ruptures et des remises en couple chez les cinquante ans et plus », *Population et Sociétés*, n° 586, février 2021.

Dossier 3

Document : D'après Gregory Verdugo, « La polarisation des marchés du travail », *ses.ens-lyon.fr*, 25 août 2020, extraits : 11 pages sur 18.

Dossier 4

Document : D'après Bernard Dolez, Annie Laurent, « Des voix aux sièges. Les élections législatives de 2017 », *Revue française de science politique*, 2018/5, Vol. 68, extraits : 13 pages sur 18.

Dossier 5

Document : D'après Nagui Bechichi, Julien Grenet, Georgia Thebault, « D'Admission post-bac à Parcoursup : quels effets sur la répartition des néo-bacheliers dans les formations d'enseignement supérieur ? », *Portrait social*, Insee Références, 2021, extrait : 9 pages sur 14.

Dossier 6

Document : D'après Baptiste Coulmont, « *In absentia*. Le vote par procuration, une participation électorale à distance ? », *Revue française de science politique*, 2020, extraits : 10 pages sur 21.

Dossier 7

Document : D'après Marie Bergström, « De quoi l'écart est-il le nombre ? L'apport des *big data* à l'étude de la différence d'âge au sein des couples », *Revue française de sociologie*, volume 59, mars 2018, extraits : 10 pages sur 21.

Dossier 8

Document : D'après Julie Le Gallo, Yannick L'Horty, Loïc Du Parquet, Pascale Petit, « Les discriminations dans l'accès au logement en France : un *testing* sur les aires urbaines métropolitaines », *Économie et Statistique*, n° 513, 2019, extraits : 10 pages sur 20.

Dossiers de science économique :

Dossier 9

Document : D'après Elliott Aurissergues, Christophe Blot, Caroline Bozou, « Les États-Unis vers la surchauffe ? », *Policy Brief*, OFCE, 25 novembre 2021, extraits : 9 pages sur 16.

Dossier 10

Document 1 : Benjamin Saccomano, « Les contrats courts dans l'aide à domicile, entre tensions et bricolages quotidiens », *CEREQ Bref*, n°407, 2021.

Document 2 : Bruno Palier, « Pourquoi les personnes occupant un emploi "essentiel" sont-elles si mal payées ? », *LIEPP Sciences Po Working Paper*, n° 116, décembre 2020, extraits : 4 pages sur 20.

Dossier 11

Document : D'après Julien Grosjean, Éric Duédal, « Les stratégies nordiques pour le climat », *TrésorEco*, n° 285, mai 2021, extrait : 9 pages sur 11.

Dossier 12

Document : Christophe Bonneau, Mounira Nakaa, "Vulnérabilité des approvisionnements français et européens", *Trésor-éco*, n° 274, décembre 2020.

Dossier 13

Document : Antoine Bergerot, Gabriel Comolet, Thomas Salez, « Les usagers de la route paient-ils le juste prix de leurs circulations ? », *Trésor-éco*, n° 283, avril 2021.

Dossier 14

Document : D'après Gabrielle Fack, Élise Huillery, « Enseignement supérieur : pour un investissement plus juste et plus efficace », *Les notes du conseil d'analyse économique*, n° 68, décembre 2021, extraits : 9 pages sur 12.

Dossier 15

Document : Yann Algan, Daniel Cohen, « Les Français au temps du Covid-19 : économie et société face au risque sanitaire », *Notes du Conseil d'Analyse Économique*, 2021/2, n° 66.

Dossier 16

Document : D'après « Un exercice d'équilibre », *Perspectives économiques de l'OCDE*, décembre 2021, Extraits : 8 pages sur 12.

5.2.4 Exemples de sujets de mathématiques (seconde partie de l'épreuve)

Sujet A (en lien avec le dossier de science économique n° 14)

Partie A

1. On considère la phrase suivante, extraite du présent dossier :

« on comptait 310 000 étudiants en 1960 contre 2,8 millions aujourd'hui. »

a. Calculer le taux d'évolution t relatif à cette évolution. Arrondir le résultat au pourcentage. Interpréter dans le contexte de la phrase.

b. Déterminer le taux d'évolution réciproque de t noté t' . Arrondir le résultat au dixième de pourcentage. Interpréter dans le contexte de la phrase.

2. On considère la phrase suivante, extraite du présent dossier :

« D'après les chiffres du Compte de l'éducation, la dépense par étudiant s'élève en moyenne à 11 530 euros en 2019, avec des disparités entre les types de formation : 10 110 euros à l'université, 14 270 euros pour les sections de techniciens supérieurs (STS) et 15 710 euros pour les classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE). »

a. Compléter le tableau suivant, établi à partir des données du Compte de l'éducation (RERS 2021) et décrivant la répartition des étudiants dans l'enseignement supérieur en 2019 :

	Universités	CPGE	STS et assimilés	Autres écoles et formations	Total
Effectifs (en milliers d'étudiants)	1635,35	85,07	262,50	744,86	2 727,78
Dépense moyenne par étudiant (en €)			14 270	NC	11 530

b. A l'aide de ce tableau, déterminer la dépense moyenne pour un étudiant de la catégorie « autres écoles et formations ».

Partie B

Modèle de Cobweb

On considère la fonction d'offre définie, pour un entier $n \geq 1$:

$$Q_n^s = c + f p_{n-1}$$

Avec p_{n-1} le prix de vente au temps $n - 1$, c et f sont des paramètres positifs.

On suppose que la fonction de demande est définie par :

$$Q_n^d = a + b p_n$$

Avec $a > c > 0$ et $b < 0$.

1. Montrer qu'à l'équilibre, on en déduit, pour tout entier $n \geq 1$:

$$p_n = \frac{c-a}{b} + \frac{f}{b} p_{n-1}$$

2. Résolution de l'équation :

- a. Calculer la solution p^* de l'équation

$$p^* = \frac{c-a}{b} + \frac{f}{b} p^*$$

Interpréter p^* dans le contexte de l'exercice.

- b. Montrer que la suite $(p_n - p^*)_{n \geq 0}$ est géométrique et calculer sa raison.
c. En déduire l'expression de p_n en fonction de n , des paramètres, de p^* et de p_0 .

3. Quelle est la nature de la suite $(p_n)_{n \geq 0}$ si le prix initial p_0 est égal au prix à l'équilibre p^* ?
Si $p_0 \neq p^*$, étudier le comportement de la suite $(p_n)_{n \geq 0}$ quand n tend vers $+\infty$ dans les deux cas suivants :
- a. $\left| \frac{f}{b} \right| < 1$
- b. $\left| \frac{f}{b} \right| > 1$
4. Tracer un schéma illustrant les différentes situations de la question précédente.

Sujet B (en lien avec le dossier de sociologie n° 7)

Partie A

- En observant la figure 3 page 5, calculer, pour un homme de 40 ans, l'âge minimum moyen, et l'âge maximum moyen, de la partenaire recherchée.
- En s'appuyant sur la figure 6 de la page 9, calculer le pourcentage de premier email envoyé par des hommes ayant reçu une réponse. Indiquer la phrase dans le dossier qui se rapporte à ce résultat.
- Toujours suivant la figure 6 de la page 9, calculer le nombre total de premières réponses envoyées (hommes et femmes).

Partie B

Le service de recrutement d'une entreprise a mis en place un protocole pour présélectionner les candidats : les candidatures sont toutes scannées, analysées par algorithme et toute faute d'orthographe est éliminatoire. Le protocole est toutefois perfectible, des erreurs de lecture par le scanner ou d'analyse par l'algorithme pouvant être faites :

- 5% des candidatures présentent une faute d'orthographe,
- lorsque la candidature présente une faute d'orthographe, le protocole rejette la candidature dans 96% des cas.
- lorsque la candidature ne présente pas une faute d'orthographe, le protocole rejette la candidature dans 1% des cas.

On considère les événements suivants :

- F : « La candidature présente une faute d'orthographe. »,
- R : « Le protocole a rejeté la candidature. ».

On notera \bar{F} et \bar{R} les événements contraires respectifs de F et de R .

Les probabilités demandées seront, si besoin, arrondies au dix-millième.

1. On considère une candidature prise au hasard dans la population
 - a. Représenter la situation décrite à l'aide d'un arbre ou d'un tableau.
 - b. Déterminer la probabilité de l'événement « La candidature présente une faute d'orthographe et le protocole a rejeté la candidature ».
 - c. Déterminer la probabilité qu'une candidature présente une faute d'orthographe sachant que le protocole l'a rejetée.
 - d. Montrer que la probabilité que le protocole ait fait une erreur est égale à 0,0115.

2. Afin d'effectuer un contrôle de qualité du protocole, le service constitue des échantillons de 50 candidatures tirées au hasard dans l'ensemble des candidatures. L'ensemble des candidatures est assez important pour qu'on puisse assimiler ce prélèvement à un tirage avec remise de 50 candidatures. Soit X la variable aléatoire qui, à tout échantillon de 50 candidatures, associe le nombre d'erreur(s) commise(s) par le protocole.
 - a. Montrer que X suit une loi de probabilité dont on précisera la nature et les paramètres.
 - b. Déterminer la probabilité que l'échantillon compte au moins une erreur commise par le protocole.
 - c. Déterminer la probabilité que l'échantillon compte au maximum deux erreurs commises par le protocole.
 - d. Calculer l'espérance mathématique et l'écart-type de cette loi.

3. On approche la loi de probabilité de la question 2 par une loi de Poisson.
 - a. Quel est le paramètre de cette loi ?
 - b. En utilisant cette approximation, déterminer la probabilité que l'échantillon compte au maximum deux erreurs commises par le protocole.

Sujet C (en lien avec le dossier de sociologie n° 1)

Partie A

1. En se basant sur les données indiquées sur la figure 1 page 3, peut-on dire qu'il y a deux fois plus de bacheliers n'ayant pas lu de livre au cours de l'année précédant l'enquête en 2008 par rapport à 1988 ? Justifier votre réponse.

2. En se basant sur la figure 1 page 3, on admet qu'il y a, en 2018, 36 % de la population étudiée « non-lecteur » et que les personnes ne disposant d'aucun diplôme ou CEP représentent 15,7 % de la population étudiée.
Calculer la probabilité qu'en choisissant au hasard une personne non-lectrice, celle-ci n'ait aucun diplôme ou un CEP.

3. Il est question d'échelle logarithmique décimale dans le tracé des graphiques de ce dossier. On observe sur la figure 4 page 6, sur l'axe des ordonnées, que la graduation « 10 % » est placée à équidistance des graduations « 1 % » et « 100 % ».

Par un calcul explicite, montrer pourquoi cela correspond bien à une échelle logarithmique décimale.

Pourquoi cette graduation ne commence-t-elle pas à « 0 » ?

Partie B

On considère une partie d'un réseau internet, constituée de 7 serveurs, appelés A, B, C, D, E, F et G. Les temps de connexion entre les serveurs dépendent de la qualité des câbles ainsi que de la distance les séparant. On a résumé ces temps (donnés dans la même unité) par la matrice symétrique suivante :

$$\begin{pmatrix} 0 & 0 & 3 & 1 & 0 & 0 & 0 \\ 0 & 0 & 0 & 2 & 1 & 0 & 0 \\ 3 & 0 & 0 & 0 & 0 & 0 & 8 \\ 1 & 2 & 0 & 0 & 6 & 9 & 0 \\ 0 & 1 & 0 & 6 & 0 & 4 & 5 \\ 0 & 0 & 0 & 9 & 4 & 0 & 2 \\ 0 & 0 & 8 & 0 & 5 & 2 & 0 \end{pmatrix}$$

Les noms de serveurs ont été placés dans l'ordre alphabétique, les zéros indiquent une absence de connexion entre ces serveurs.

1. Construire un graphe représentant la disposition de ces serveurs.
2. Peut-on programmer l'envoi d'un signal permettant de tester le bon état de toutes les connexions en faisant en sorte que le signal n'emprunte qu'une fois et une seule tous les câbles ? Est-il possible que le message compris dans ce test revienne au serveur d'origine ?
3. Donner un encadrement du nombre chromatique γ de ce graphe. Le déterminer.

On souhaite que les serveurs hébergent des pages web qui ne soient pas redondantes lorsque les serveurs sont reliés entre eux. Quels sont les groupes de serveurs pouvant contenir des informations identiques ?

1. Déterminer quel parcours programmer pour optimiser la transmission d'une information du serveur A au serveur G.

6. ANNEXES

6.1 Données statistiques complémentaires

6.1.1 Répartition des candidats par académie

Répartition candidats AGREGATION INTERNE par académies

ACADEMIE	Inscrits	Présents	Admissibles	Admis
Aix-Marseille	16	10	2	2
Besançon	4	3	1	1
Bordeaux	20	12	3	2
Caen	5	1	1	0
Clermont-Ferrand	12	4	2	1
Dijon	6	2	1	0
Grenoble	16	10	5	3
Lille	13	7	1	0
Lyon	24	11	2	1
Montpellier	10	8	3	1
Nancy-Metz	7	6	2	1
Nantes	13	8	2	1
Nice	16	8	2	1
Orléans-Tours	11	6	1	0
Paris-Versailles - Créteil	99	52	23	12
Poitiers	5	4	0	0
Reims	7	4	3	2
Rennes	8	6	1	0
Rouen	8	6	1	0
Strasbourg	11	6	0	0
Toulouse	13	8	2	0
Réunion	7	5	0	0
Martinique	4	1	0	0
Guadeloupe	2	1	0	0
Guyane	2	1	0	0
Mayotte	3	1	0	0

Répartition candidats CAERPA par académies

ACADEMIE	Inscrits	Présents	Admissibles	Admis
Aix-Marseille	2	1	0	0
Caen	2	1	0	0
Clermont-Ferrand	1	0	0	0
Grenoble	1	1	0	0
Lille	5	3	0	0
Limoges	1	1	1	1
Lyon	3	2	1	0
Montpellier	3	0	0	0
Nantes	5	4	1	0
Orléans-Tours	1	0	0	0
Paris-Versailles - Créteil	14	5	2	1
Reims	1	0	0	0
Rennes	1	0	0	0
Rouen	1	1	0	0
Toulouse	2	0	0	0
Martinique	2	1	0	0
Guadeloupe	2	2	0	0
Polynésie française	1	0	0	0

6.1.2 Répartition des candidats par année de naissance

Répartition candidats AGREGATION INTERNE par année de naissance

ANNEE DE NAISSANCE	Inscrits	Présents	Admissibles	admis
1957	1	0	0	0
1958	1	1	0	0
1960	1	1	0	0
1961	3	1	0	0
1962	2	0	0	0
1963	5	3	0	0
1964	5	0	0	0
1965	8	4	1	0
1966	4	1	0	0
1967	7	4	0	0
1968	6	4	0	0
1969	8	5	2	1
1970	4	3	2	1
1971	13	7	0	0
1972	6	4	0	0
1973	17	8	3	1
1974	10	5	1	1
1975	10	5	2	1
1976	4	2	0	0
1977	5	2	0	0
1978	11	3	1	1
1979	19	9	6	1
1980	15	11	2	1
1981	6	3	0	0
1982	12	4	2	1
1983	19	12	1	1
1984	6	5	1	0
1985	15	9	3	2
1986	11	6	1	0

1987	16	12	6	4
1988	14	6	0	0
1989	19	13	7	4
1990	17	12	8	6
1991	13	9	2	0
1992	17	12	5	1
1993	13	9	2	1
1994	4	2	1	1
1995	2	1	0	0

Répartition candidats CAERPA par année de naissance

ANNEE DE NAISSANCE	Inscrits	Présents	Admissibles	admis
1961	1	1	0	0
1962	1	0	0	0
1963	1	0	0	0
1964	1	0	0	0
1966	2	2	0	0
1961	1	1	0	0
1967	3	0	0	0
1968	2	1	0	0
1969	2	1	0	0
1970	3	1	0	0
1971	2	1	0	0
1972	3	3	1	0
1973	4	1	0	0
1975	3	2	0	0
1978	3	1	0	0
1979	3	0	0	0
1980	2	1	1	0
1982	2	1	0	0
1983	1	1	0	0
1984	1	0	0	0
1985	1	0	0	0
1986	1	0	0	0
1987	2	2	2	2
1988	1	1	0	0
1990	2	1	0	0
1991	1	1	1	0

6.1.3 Répartition des candidats par sexe

Répartition candidats AGREGATION INTERNE par sexe

SEXE	Inscrits	Présents	Admissibles	admis
Femme	174	102	39	17
Homme	175	94	20	11

Répartition candidats CAERPA par sexe

SEXE	Inscrits	Présents	Admissibles	admis
Femme	23	12	4	2
Homme	25	10	1	0

6.2 Exemples de bonnes copies

6.2.1 Exemple de deux bonnes copies de l'épreuve de composition de sciences économiques et sociales

La copie suivante a obtenu la note maximale de 18/20. L'appréciation harmonisée du binôme de correcteur était la suivante : « Belles réflexions et beaucoup d'apports théoriques mis en perspective - copie dense et bien structurée – empiriste ».

Epreuve : 101 Matière : 0800 Session : 2022

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

Peut-on stimuler l'innovation et la croissance tout en réduisant les inégalités de revenus ?

Qui pourrait encore penser, aujourd'hui, avec J.K. GALBRAITH que "peu de choses sont plus évidentes de nos jours que la perte d'intérêt pour l'inégalité en tant que question économique" ? (L'ère de l'opulence, 1958). Depuis trois décennies environ, quelques économistes ont œuvré à sortir la question de la répartition du revenu du relatif dédain dont elle faisait l'objet ("Bringing Income Distribution in From the Cold", Anthony B. ATKINSON, 1997), au point d'en faire la question centrale de l'économie (P.-N. GIRAUD, L'homme injuste. Du bon usage de l'économie, 2015). Ces rapports issus de la base de données internationale sur les revenus et la richesse (World Wealth and Income Database) ainsi que ceux de l'ONG OXFAM font désormais la une du journaux.

Ce "retour du regard", en quelque sorte, semble faire suite à une évolution autour de consensus qui regroupe dans les organisations internationales, telles que le FMI ou l'OCDE, sur le lien unissant inégalité et croissance économique (2014). Si d'autres états ont interrogé ce lien (cf. Guillaume ALLEGRE, "Le lien entre inégalité et croissance : qu'est-ce qui est vraiment ? Une (brève) revue de littérature", Revue de l'OCDE, 2015), c'est lors de ces publications que la question a connu une nouvelle jeunesse.

La notion de croissance économique fait l'objet d'un large consensus parmi les économistes, et est définie comme l'augmentation soutenue de la production d'une économie, et mesurée par un indicateur quantitatif, le PIB en volume (et par habitant = la croissance de la production devrait être

supérieure à la croissance démographique). Le rôle de l'innovation, définie comme l'introduction de produits, procédés, organisation du travail ou de commercialisation nouveaux, dans le processus de croissance a été largement documenté par la nouvelle théorie de la croissance (D. GOUZEC, 1986). La question de l'inégalité de revenus est par contre plus épineuse. Les revenus désignent le flux monétaire permettant de consommer sans avoir à entamer le valeur de son patrimoine (J. HICKS). Nous entendons par inégalité de revenus les phénomènes comme la concentration de ceux-ci, et mesurés par divers indicateurs tels que les quantiles et rapports inter-quantiles, courbe de Lorenz et coefficient de Gini, ou encore ratio de Palma. A cela peut être ajoutée la question de la pauvreté, mesurée en pourcentage de revenus médian d'une population.

Pour la question de savoir si l'on peut stimuler l'innovation et la croissance tout en réduisant l'inégalité de revenus revient donc à interroger les relations entre ces trois termes. Cette relation peut jouer dans les deux sens, et il faut s'interroger sur une possible causalité, bien qu'il semble extrêmement compliqué de trouver un lien causal clair des inégalités vers la croissance, du fait du multiple canaux possibles (des incitations, de l'économie politique, etc. J. ALLEGRE, art. cité, 2015). Dans quelle mesure ces phénomènes sont-ils liés ? La croissance et l'innovation peuvent-elles être obtenues en diminuant les inégalités de revenus ? Faut-il diminuer les inégalités de revenus ? De quelle manière faut-il diminuer les inégalités de revenus si l'on veut stimuler la croissance et l'innovation ?

Nous commencerons tout d'abord de quelle manière la science économique analyse classiquement la relation entre innovation, croissance et inégalités : ces derniers sont une condition, nécessaire, au développement économique, ce qui rend risqué les politiques actives de redistribution visant à les limiter (I). Nous verrons ensuite que la réduction des inégalités de revenus est un objectif défendable en un d'une meilleure efficacité productive (II). Nous aborderons enfin la question de savoir de quelle manière doit être envisagée la réduction des inégalités, afin de par le mieux possible sur le potentiel de croissance et d'innovation de l'économie, autrement dit .../12.

nous aborderons la question des redistributions efficaces (III).

(I) La croissance et l'innovation sont classiquement envisagées par la science économique comme le résultat - recherché - de l'inégalité de revenus. En effet, l'inégalité du gain est un stimulant cardinal de l'économie de marché et la recherche de rente entrepreneuriale stimule l'innovation et la croissance (A). Aussi, cela discredite pour certains économistes, ce du moins involontairement, à ce qui passe pour un compromis : l'efficacité ou l'égalité (B). Enfin, il est étonnant que ces inégalités de revenus, garantes de l'efficacité, permettent de diminuer à terme le niveau d'inégalité de départ (C).

Le gain, et plus précisément l'inégalité du gain, est un moteur de l'activité économique. C'est par le canal de l'innovation que s'explique ce mécanisme = l'égalité dissuade l'effort, alors que l'inégalité incite à l'effort pour obtenir plus, ce qui accroît l'offre de travail de l'économie et la production. C'est pourtant de ce constat que MALTHUS (1798) militait contre toute politique sociale, la charité permettant aux plus pauvres de survivre, pesant sur le revenu national. Plus que le gain lui-même, c'est le fait d'avoir plus que son voisin qui semble satisfaire, ainsi que le rappelle D. COHEN (La prospérité du vice, 2010).

Plus fondamentalement, l'inégalité de revenus doit permettre aux individus les plus entreprenants de pouvoir financer leurs projets. C'est le sens des recommandations de politique commerciale de D. Ricardo (De l'économie politique et de l'impôt, 1817) préconisant l'abandon de protectionnisme sur le blé, afin de permettre de diminuer son prix et donc le salaire des ouvriers (conservant leur revenu réel du fait de la baisse du prix du blé) et d'accroître les profits du capitaliste, repoussant ainsi le risque d'état stationnaire, l'investissement reposant à cette époque principalement sur l'autofinancement. Les profits sont la clé pour une entreprise afin d'avoir les moyens d'innover. Pour J.A. SCHUMPETER (Théorie de l'évolution économique, 1912) l'innovation est au centre de la dynamique du capitalisme. C'est la recherche d'une rente entrepreneuriale qui pousse à l'innovation, celle-ci constituant un monopole (sur le produit, ou le procédé, etc.), à l'origine d'inégalité de revenus entre entreprises, qui est une des causes majeures de la mortalité contemporaine des inégalités de revenus comme le rappelle F. LAFFONT (Les entreprises super-
prospères, 2021). Le processus d'imitation qui s'en suit permet :

l'innovation de se diffuser, ce qui stimule la croissance. Il est entendu aujourd'hui que ce processus d'imitation doit se faire dans le respect de la propriété industrielle, et que la protection de l'innovation afin d'assurer la rentabilité économique pour l'innovateur est primordiale, le brevet fonctionnant comme un véritable "créateur de marché" (RODRICK et SUBRAMANIAN, 2003).

L'inégalité de revenus est donc protégée par les institutions, car elle sert d'arguties efficace incitant à l'innovation, source principale de la croissance pour les théories de la croissance endogène (par exemple AGHION et HOWITT, 1999).

Portant de ce constat, nombreux sont les économistes qui s'opposent à de politiques redistributives de trop grande ampleur, visant à prélever des revenus aux plus riches afin de verser des revenus et bons jobs aux plus pauvres. Dans une tribune publiée le 21 septembre, O. BAREAU dans Le Figaro, a réalisé un véritable "plaidoyer pour l'inégalité", visant à rappeler que prime l'égalité de chances (qu'il résume alors à la mobilité sociale intergénérationnelle) sur l'égalisation des revenus. Rappelant que l'inégalité de revenus est seule à même d'inciter à l'effort, il renvoie avec une tradition bien établie qui pose qu'il existe une relation de l'ordre de compromis entre efficacité et égalité, et que favoriser l'égalité se fait nécessairement au détriment de l'efficacité (OKUN, 1975).

La formulation la plus stylisée de cette idée réside dans la notion d'optimum de PARETO (Traité d'Économie Publique, 1909) puis formulé comme premier théorème de l'économie du bien-être : tout équilibre obtenu en concurrence parfaite est un optimum de Pareto, au sens où il est impossible d'améliorer le sort d'un individu sans dégrader le bien-être d'un autre individu. L'économie étant efficiente, vouloir redistribuer interfère avec les choix d'optimisation des agents. Chez A. LIGOU (The Theory of Unemployment, 1935) toute modification des conditions initiales (par exemple une allocation chômage) modifie travail / loisir (car dans le sens d'une diminution de l'offre de travail, la déviation faisant augmenter le coût d'opportunité de loisir). La version la plus connue semble rester la fameuse "courbe de Laffer" (1974), posant qu'il existe un taux d'imposition optimal à ne pas dépasser qui maximise les rentrées fiscales sans trop peser sur l'activité. Au-delà de ce taux, les recettes fiscales diminuent, les agents économiques étant dissuadés d'offrir leur travail de fait de la diminution de leurs revenus après prélèvements fiscaux. Cette théorie est reprise pour avoir pesé dans le programme politique du président Reagan, et notamment dans le très fort diminution du taux marginal d'imposition.

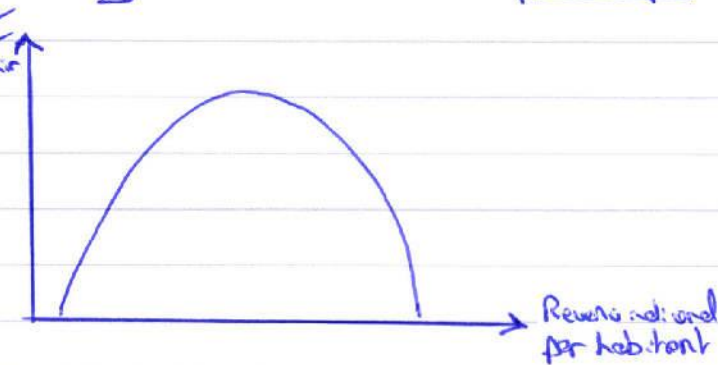
Epreuve : 101 Matière : ECO Session : 2012

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

Lutter contre la inégalité serait d'autant plus inefficace que, étant à la source de l'innovation et de la croissance, cela empêcherait un processus de diminution de l'inégalité.

C'est en substance le cœur de l'article de Simon KUZNETS ("Economic Growth and Income Inequality", The AER, 1955). Observant l'évolution de l'inégalité aux Etats-Unis entre le XIX^e siècle et le premier quart du XX^e siècle, il a mis au jour une relation non linéaire entre croissance et niveau d'inégalité. Si dans une première phase la inégalité s'accroît, de fait que



"courbe de KUZNETS" (1955)

seule une partie de la population profite de gains de la croissance (les urbains travaillant dans les secteurs innovants), la diffusion du progrès technique à l'ensemble de l'économie et le "décroissant" (idée de C. CLARK) et le plein d'œuvre permet à tous de profiter de ces fruits, ce qui diminue la inégalité dans une deuxième phase.

Ce phénomène est observable au niveau mondial. Selon F. BOURZEGUEN (La mondialisation de l'inégalité, 2012), le rapport inter-décile des revenus a été multiplié par plus de trois entre 1920 et 1985, et diminue depuis (il serait passé de 100 en 1989 à 50 en 2010). Dans le même temps, le taux de pauvreté mondiale (à 1,25 \$/jour) est passé de 70% à 20%. Ces progrès de la diminution de l'inégalité de revenus ont été permis par le formidable croissance du pays asiatiques et par ce que B. MILANOVIC (Inégalité mondiale. Le déclin du classe moyen, les ultra-riches et l'écrit de la classe, 2015 [2016]) nomme un "recentrage du monde". L'Asie passait 29% de la production mondiale en 1980 et 43% en 2016, et l'Occident respectivement 56% et 37% (pour une production en volume multiplié par 5), et la inégalité mondiale diminue ("courbe de l'éléphant").

Thomas Piketty (Le capital au XXI^e siècle, 2013), très critique du discours "naturaliste" de la diminution de l'inégalité selon Keynes, montre que durant le période des "Trent Glorieux", le taux de croissance (g) a pour la seule fois de l'histoire, dépassé de haut de rendement du capital (r) permettant de maintenir les inégalités à leur niveau le plus faible depuis le début de la Révolution industrielle, les revenus du travail augmentant globalement au rythme de la croissance.

Ainsi, les économistes se sont le plus souvent prononcés en faveur de politiques visant à réduire les inégalités de revenus. De manière plus ou moins directe, puisqu'il était accepté par certains d'entre eux qu'une politique de revenus pouvait stimuler à court terme la demande globale. Plus récemment, de nouveaux arguments ont été avancés, dans l'idée que la réduction de l'inégalité peut stimuler l'innovation et la croissance.

(II) Les économistes n'ont pas toujours été unanimes autour de ces questions, notamment concernant le rôle des inégalités sur le niveau de la demande et de l'activité (A). Les inégalités peuvent aussi agir sur la structure de la demande adressée aux entreprises (B) ainsi que sur les décisions d'investissements en capital humain (C).

A court terme, le niveau de la demande influe sur le niveau d'activité. Si, comme le montre J.M. Keynes (Théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie, 1933) la propension à consommer est fonction de revenus, alors les inégalités de revenus peuvent agir négativement sur l'activité. En cas de récession, les anticipations des entrepreneurs étant négatives de fait de l'évolution de la demande, une redistribution de revenus pour relancer la consommation sera d'autant plus efficace que celle-ci touchera d'abord les ménages les plus pauvres dont le niveau de consommation est le plus contraint. Une politique de dépenses publiques ayant plus de chances d'être efficace pour relancer l'investissement aura aussi un effet positif sur l'activité = la baisse du chômage permise par la reprise de

l'activité (A. Okun formalise en 1962 le lien entre croissance et chômage) permettre aux ménages de consommer à nouveau. La baisse de l'inégalité de revenus due à la baisse du chômage aura un effet multiplicateur sur l'activité du fait de la reprise de la consommation. Nicholas KATLOR ("Alternative Routes to Growth", 1956) trouvait en ce sens, pour la période où l'activité était contrainte par un manque de demande, limitant le débouché et donc l'investissement du capitalisme.

Le question de rôle dépassé de l'inégalité a été remis au goût du jour par Lawrence Summers en 2014 ("U.S. Economic Prospects: Secular Stagnation Hysteresis and Zero Lower Bound"). Pour ce dernier, l'hypothèse de "stagnation séculaire" (faible activité économique du fait du ralentissement du gain de productivité) est amplifiée par l'excès d'épargne mondiale provenant tout d'abord des classes moyennes des pays émergents, mais aussi de l'inégalité de revenus : la propension à épargner des plus riches étant plus forte, la captation d'une part de plus en plus importante des revenus augmente l'offre de fonds prêtés et diminue le débouché des entreprises. Aux Etats-Unis, alors que les 10% les plus riches touchaient 33% du revenu national avant redistribution, c'est aujourd'hui 47% : le cercle supérieur des revenus touche autant que les 50% les moins riches (É. SAEZ et G. ZUCMAN, Le triomphe de l'injustice, 2020).

A la faiblesse de la demande s'est ajoutée le question de la structure de cette demande. L'apparition de classes moyennes, au cours du XIX^e, plus large qu'auparavant, permit à du pour plus large de la population d'accéder à de biens et services auxquels ils n'avaient pas accès auparavant (automobile, télévisions, loisirs, etc.). Aussi, la réduction de l'inégalité de revenus, caractéristique du "compromis Keynésien" (cf. R. ROYER, "Le droit de la régulation", 1996) a permis d'élargir la demande pour ces nouveaux biens, permettant par là un phénomène d'économies d'échelle, réduisant les coûts unitaires de production. Associés aux formidables gains de productivité qui favorisent la baisse de prix et l'augmentation de salaire, la demande permettait aux entreprises d'améliorer leurs conditions d'offre, les poussant à gagner en productivité.

Poussés à la consommation par un effet d'imitation (appelé "effet Duesenberry") ces classes moyennes issues à la fois du conditions d'une croissance plus équilibrée et de l'apparition d'un Etat social redistributif ont eu un effet positif sur la croissance. La fin de cette période et l'apparition d'un "capitalisme financier" qui ont poussé à la hausse des revenus du capital (entre 15-25% de la VA en 1970 à 25-35% de la VA en

2010 d'après Pickett, op.cit., 2013) et à la baisse ceux du travail a
amène le développement du crédit, simplifiant le lien existant entre inégalité de
revenus et finance, fragilisant le rôle de la finance et le rôle plus
distributif (R. BAZILLIER et al., "la relation circulaire entre inégalité de revenus
et finance", Revue d'Economie Financière, 2017).

Enfin, les inégalités de revenus influent sur la décision d'investissement des
individus en capital humain. Après l'OCDE, dans son Focus inégalité et
croissance, ce sont trois économistes de FMI (Berg, Ostry et Tsangarides)
qui ont signalé le effet négatif des inégalités de revenus sur le capital humain de
plus pauvres (2014). Ces inégalités empêchant au effet le plus pauvre soit d'accéder aux
études lorsqu'elles sont payantes, soit de continuer lorsqu'elles ne le sont pas, ou peu.

Or, ceci diminue l'offre de capital humain, défini comme l'ensemble des
compétences d'un travailleur, au niveau global. Ceci a du effet sur la croissance
économique et l'innovation car, comme l'a montré R. Lucas ("Economic
Growth: a model", 1988), l'acquisition de capital humain rend chaque
travailleur plus efficace individuellement (compétences nouvelles) mais aussi
collectivement (chaque travailleur ayant son efficacité augmentée de fait qu'il
travaille avec des personnes maîtrisant les mêmes compétences) et cela permet une
diffusion plus rapide du progrès technique et des innovations (on voit d'ailleurs
diminuer drastiquement le temps de diffusion des technologies à mesure que la
populations sont plus éduquées). Ce faible investissement en capital humain pèse
sur l'avancé de ce progrès, et sur l'efficacité globale de l'économie (de
nombreux "emplois non pourvus" sont régulièrement constatés - 350 000 pour
la France - par exemple). Les travailleurs seraient aussi plus innovants.

A un autre niveau, permettre à ces individus d'investir dans leur capital
humain et celui de leurs enfants ne peut qu'avoir des effets bénéfiques sur la
stabilité sociale et politique, sérieusement mise à mal dans les sociétés démocratiques
où le niveau d'inégalité a le plus fortement augmenté (J. STIGLITZ, Le
prix de l'inégalité, 2012).

Le constat selon lequel la diminution des inégalités peut stimuler la
croissance et l'innovation amène alors à nous demander quelles peuvent être
les politiques les plus efficaces, afin de corriger cette volonté d'égalisation
des revenus alors que les inégalités sont les plus fortes depuis les années
1980.

Epreuve : 101 Matière : ECO Session : 2022

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

(III) Stimuler la croissance et l'innovation tout en réduisant les inégalités de revenus peut prendre plusieurs formes. Tout d'abord, si le progrès technique est au cœur de la croissance mais qu'il est biaisé en faveur du plus qualifié, une politique active d'éducation permet de limiter ses effets inégalitaires (A). Ensuite, la politique de la concurrence peut aussi avoir un rôle à jouer en limitant les rentes inévitables (B). Enfin, au vu du niveau d'inégalité actuel, une politique fiscale progressive ne devrait pas avoir d'effet trop négatif (C).

Le progrès technique transforme les usages du machine et augmente (dans le cas de P.T. réel du moins) la substitubilité entre le travail non qualifié et le machine (Auror et al., "The skill-content of recent technological change", 2003). Il augmente dans le même temps la complémentarité entre le travail qualifié et le machine. Aussi la demande pour le travail qualifié s'accroît, ainsi que les rémunérations de ce travailleur. Les personnes occupant les emplois "substituables" sont licenciés.

A moins d'attendre un P.T. augmentant la demande en travail peu qualifié (cas de travail et la chaîne), il semble qu'une politique active d'éducation devienne indispensable. C'est l'enseignement de C. GORDON et L. KATZ (The Race between Education and Technology, 2003) = la "révolution" de l'algorithmique qui a peu à peu émergé dans les années 1970-1980 et coïncide avec un profond dans l'éducation, à 60% d'une génération suivante du début 2000. Selon leurs calculs, si l'évolution constatée dans les périodes précédentes avait suivi le même chemin, cela aurait diminué de 2/3 la hausse de l'inégalité de revenus constatée entre les plus diplômés et le moins diplômés.

D'après G. VERDUCCI (Quand l'emploi se perd : les nouvelles inégalités du travail en France, 2011), la France a connu une autre dynamique de fait de la hausse des effets sélectifs dans le secteur, faisant augmenter l'offre de travail qualifié, l'offre de travail peu qualifié diminuant dans le même temps.

Si les évolutions salariales ne sont pas entièrement imputables aux progrès de la scolarisation, il remarque que sur la période 1966 - 2005, le rapport salarial D_3/D_5 est resté stable (à 2,1) tandis que le rapport D_5/D_1 a diminué. Dans un zoom sur vingt ans d'évolution de qualifications, le CEREQ (2019) montre que le rapport entre le revenu médian des étudiants sortis de grande école et celui du non diplômé a diminué, passant de 2,4 à 1,9 en vingt ans (pour les personnes en emploi depuis 5 ans).

Aussi l'a peut diminuer la inégalité de revenu et accumulant du capital humain.

Au début des années 1990, la thèse de P.T. Biais en faveur des qualifications faisait déjà l'objet de discussions. Comme le rappelle Th. Piketty (L'économie de l'inégalité, 2015, 1^{re} édition), une large part de la hausse de l'inégalité de revenus (en moins 50%) ne pouvait s'expliquer par de différences de capital humain, car des individus aux caractéristiques observables identiques pouvaient connaître des inégalités fortes.

L'hypothèse selon laquelle le P.T. souligne de qualité non observable et peut-être vraie mais invérifiable. La piste selon laquelle, à capital humain comparable, deux individus travaillant pour des entreprises différentes ont des revenus différents et l'avantage d'être vérifiable. En fonction de la compétence d'une firme, les revenus diffèrent : plus la firme est compétitive et plus les salaires sont hauts. Ce peut être l'effet de la mise en place d'un salaire d'expérience, visant à augmenter la productivité du salarié. Cela implique un pouvoir de marché, et ce pouvoir de marché peut expliquer la capacité à faire soi-même sa rémunération.

Dans un environnement extrêmement compétitif, certains efforts peuvent bénéficier de l'"effet superstar" (S. ROSEN, 1971) : la demande des consommateurs est très peu élastique, ils refusent de consommer une qualité moindre ; l'effort est en mesure de servir de large part de marché, un petit avantage concurrentiel offre un pouvoir de marché. Avec les effets de réseau permis par internet, et de fait de chaînes de valeur mondiales, quelques entreprises se partagent le marché, et s'arrachent les meilleurs cadres en proposant des revenus qui n'ont plus rien à

voit avec la productivité réelle.

Si dans l'optique schumpétérienne, le monopole n'est pas un problème s'il est un monopole d'innovation, il semble que les agents du numérique que sont les GAFA s'adonnent à de nombreuses pratiques (plus de 630 acquisitions depuis le début 1990) ayant pour objectif d'empêcher l'émergence d'une concurrence.

Afin d'éviter ces phénomènes de "winner takes all", la politique de la concurrence doit être plus vigilante, et permettre à la "destruction créatrice" (J. SCHUMPETER, Capitalisme, socialisme et démocratie, 1942) d'opérer, afin de stimuler l'innovation et le gain de productivité, mais aussi d'empêcher ces phénomènes de "capture de rente" (que les critiques de Thomas Piketty ont bien mis en avant; cf. X. TIMBEAU et G. ALLÈRE, 2014), expliquant en partie l'explosion de hauts salaires dont l'évolution n'a plus rien à voir avec la productivité.

Au vu du niveau actuel qu'atteignent les inégalités, il semble qu'une politique fiscale fortement progressive ne serait pas défavorable à l'élasticité. Au-delà des effets positifs qu'elle pourrait avoir sur la redistribution (partie 2), les débats sur l'élasticité de l'offre de travail au niveau de taxation montrent que les effets ne seraient pas si négatifs.

Rappelons tout d'abord que l'offre de travail est relativement inélastique du fait de la dépendance au salaire de la majorité de la population. Aussi, le principe de Laffer selon lequel "trop d'impôt tue l'impôt" semble s'appliquer surtout aux plus riches et aux plus mobiles. E. SAEZ ("using elasticities to derive tax income effects on labor supply", 2009) a montré que malgré les marges de manœuvre plus grandes de hauts revenus (le certifiera par ici), le niveau de taxation pour ces plus hauts revenus pourrait monter au-delà de 40% (il est passé de 30% sur la période 1980-1990 à une flat tax de 28% depuis le début des années 1990 aux États-Unis).

Thomas PIKETTY (Capitalisme et idéologie, 2018) montre à quel point on peut parler d'un retour de l'idéologie "propriétariste" défavorable à la taxation puisque, la période de plus forte croissance de l'histoire occidentale a coïncidé avec de hauts niveaux de taxation parfois extrêmes. Sans militer pour un retour à ce niveau de taxation, qui paraîtrait d'ailleurs plus difficile à défendre car du travail au jour d'hui du gros qui travaillent, et non plus du rentier (B. MILANOWIC, Le capitalisme sans rival, 2020, chapitre 2), il ne faut pas oublier les conditions dans lesquelles la croissance de cette époque s'est faite (reconstruction, rétrograde).

Enfin, une taxation notablement du revenu des entreprises, qui échappe de plus en plus à l'impôt permettrait aux États de retrouver de

mesures budgétaires, afin de financer, par exemple, la recherche et développement et les infrastructures indispensables à la croissance, et de mettre en œuvre un véritable "pouvoir compensateur" face à la montée de l'inégalité (A.B. ATKINSON, Inégalité, 2015).

La question des relations entre croissance, innovation et inégalité de revenus a connu une histoire mouvementée. D'un consensus sur l'utilité de l'inégalité comme incitation à l'innovation et préalable à la croissance, on est passé à un nouveau consensus, qui consiste à interroger comme le rappelle Dani Rodrik dans un article pour la Tribune en 2014. Si réduire la inégalité peut stimuler la croissance et l'innovation cela doit se faire dans de limites. Le compromis souligné par Okun entre efficacité et égalité n'a pas disparu, il s'est distendu.

Pour autant, on peut se demander si les scores positifs sur la base des inégalités ont trouvé de défenseurs parmi les décideurs. Thomas Piketty rappelle, dans Une brève histoire de l'impôt (2021) la tendance persistante à la réduction des inégalités, possible dans un monde qui connaît la croissance et l'innovation.

La copie suivante a obtenu la note de 17/20. L'appréciation harmonisée du binôme de correcteur était la suivante : « Excellente copie, d'une grande richesse (19 pages), mêlant une belle réflexion et auteurs anciens (Mirlees) et nouveaux assez originaux (Rodrick, Mankiw, Katz...) Dommage que Kuznets, Thatcher soient mal écrits et quelques fautes d'orthographe... et parfois un peu de délayage ».

Epreuve : 101 Matière : 0800 Session : 2022

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

Le dernier rapport de l'ONG Oxfam, publié fin janvier, indique que lors du grand confinement les milliardaires ont vu leur fortune augmenter dans des proportions nettement supérieures à la hausse moyenne des revenus. Cette étude va dans le sens des nombreuses publications qui montrent un retour des inégalités depuis les années 80 dans les pays de l'OCDE. Si la France est un pays davantage éparpillé que les autres (le rapport interdecile demeure relativement stable, autour de 3,4) il n'en demeure pas moins que l'étude des ^{revenus des} plus riches, (donc au delà du décile 9) nous permet de constater la même tendance. L'étude de C. Daudais en 2007 "les inégalités de revenus entre 1997 et 2007 : l'explosion des hauts revenus" démontre que le revenu des 30% les plus pauvres avait augmenté en moyenne de 4% sur la période tandis que le revenu moyen des 10% les plus riches avait progressé de 42% sur la période. En parallèle de cette augmentation des inégalités, on assiste aussi à une croissance économique atone. L. Summers (2014) parle de "stagnation séculaire". La croissance économique défie l'augmentation durable sur un territoire donné des richesses économiques, estimées par la valeur ajoutée dont la somme constitue le PIB. Ces richesses économiques créées donnent lieu à un partage entre les différents participants à la production : les apporteurs de capitaux et les apporteurs de travail. Cette répartition conduit à des inégalités de revenus

primaire. On parle d'inégalité dès lors qu'il y a un accès favorisé à une ressource valorisée dans la société. Le revenu en est une puissante condition de l'accès aux biens et aux services permettant de répondre à nos besoins. Les inégalités de revenus peuvent porter sur les revenus primaires mais aussi les revenus disponibles, une fois la redistribution des revenus faite. Au regard de ces différents éléments on conçoit aisément qu'une augmentation de PIB implique un accroissement généralisé des richesses mais n'indique en rien la façon dont celui-ci sera partagé entre les différents agents économiques. La question est donc de savoir à quelles conditions la croissance économique peut aller de pair avec une réduction des inégalités de revenu. Mais le sujet invite à se questionner en particulier sur la façon dont stimuler et encourager la croissance peut réduire les inégalités. Et un des facteurs de la croissance économique c'est l'innovation. Dès l'origine de la discipline avec Smith (1776) et les innovations concernant l'organisation de la production, et depuis, en particulier, les apports de Schumpeter (1942) et Solow (1956), il est question de montrer comment les applications industrielles d'inventions favorisent l'augmentation de la production. Ces innovations ont en effet généré des gains de productivité qui conduisent à une augmentation des capacités productives. Mais ces innovations ne tombent plus du ciel depuis que des économistes ont identifié le caractère endogène de cette croissance : si elle provient principalement des innovations, elles mêmes se stimulent à travers les investissements. Ainsi, est-il possible de mener conjointement une bataille pour encourager la croissance, et

en particulier à travers la stimulation des innovations, et réduire les inégalités de revenus lors du partage du gain de cette croissance ? Pour répondre à cette question nous montrerons d'abord qu'il s'agit là d'objectifs qui en théorie et dans l'histoire en passe de se nourrir l'un l'autre (I), mais que cette réciprocity est mise à mal par les caractéristiques de nos économies contemporaines (II) et qu'enfin il est possible de retrouver un sentier de conciliation à certaines conditions (III)

* * *

I. Des objectifs qui peuvent se nourrir l'un l'autre

La théorie économique a longtemps fait consensus sur le fait que la croissance tirait principalement sa source des innovations et qu'elle permettait de réduire les inégalités. A cet égard, la période des " Trente glorieuses " est marquée par une possible réduction des inégalités en même temps qu'une croissance économique vive. Nous développerons ce point en insistant d'abord sur les fondements théoriques qui avancent que la croissance, permise par l'innovation en particulier, permet de rapprocher les niveaux de vie (A), que la réduction des inégalités est aussi un facteur de soutien à l'innovation et donc à la croissance (B) et enfin dans un contexte d'augmentation des inégalités, leur réduction est d'autant plus cruciale pour soutenir les innovations et la croissance (C).

A. Les innovations soutiennent la croissance qui à son tour réduit les inégalités.

En 1942 dans son ouvrage Capitalisme, socialisme et démocratie, J. Schumpeter insiste sur le rôle

primordial des innovations dans la croissance. Par lui les différentes formes d'innovations vont permettre de générer des gains de productivité qui vont accroître les capacités productives. Les innovations sont donc le principal facteur explicatif de la croissance. Par ailleurs, en 1955 Kuznet établit une corrélation entre l'accroissement du niveau de vie dans un pays et le niveau des inégalités. La corrélation prend la forme d'un U inversé. Il considère que le développement des activités industrielles ont permis une augmentation substantielle du niveau de vie mais en présence de forte inégalités en faveur des détenteurs des capitaux après qu'ils puissent poursuivre leurs investissements productifs. Mais, il considère qu'à partir d'un certain stade de richesses accumulées, celles-ci vont servir à investir dans la formation et en élevant les qualifications de la population cela participe à réduire les inégalités de revenus. Ainsi, la croissance, portée en particulier par les innovations, permet à terme de réduire les inégalités. Et par les théoriciens de la croissance endogène (Lucas, Barro, Baumol) c'est par les investissements dans plusieurs sortes de capitaux et à travers les externalités positives que cela génère que les innovations peuvent être stimulées. Ainsi, en investissant dans le capital humain, donc dans la formation initiale et continue des agents, on favorise et l'émergence d'innovations et la réduction des inégalités. En effet, en étant plus qualifiés, les rémunérations augmentent et se reproduisent de celles et ceux qui l'étaient déjà. Toutefois, Piketty dans le capital au XX^{ème} siècle rappelle que si l'on baisse des inégalités il y a eu, c'est en grande partie grâce à des événements heureux et malheureux qui ont accompagné le XX^{ème} siècle. Au delà de l'effet des deux guerres mondiales, des crises économiques, il insiste sur les décisions politiques qui ont contribué à réduire les inégalités. Il s'agit en particulier de la création de l'impôt sur

Epreuve : 101 Matière : 0800 Session : 2022

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

le revenu en 1914 et l'augmentation significative des Vaux maximaux après la 1^{re} et la 2^{de} guerre mondiale. Enfin, le même constat est établi par N. Aglietta lorsqu'il étudie les modes de régulation du capitalisme. Il considère que devant les trente glorieuses, nous aurons à faire à un capitalisme fordiste au sein duquel les modes de régulation permettait une redistribution des revenus obtenus par une croissance largement poussée par des gains de productivité important dans les organisations productives. Les investissements qui stimulent l'innovation qui elle même stimule la croissance permettent de réduire les inégalités car cette croissance à terme réduit les inégalités, naturellement ou en étant encadré par des dispositifs étatiques. Les deux objectifs sont aussi tenables conjuguément car la réduction des inégalités permet de soutenir la croissance et parfois les innovations.

B. Stimuler la croissance et les innovations en réduisant les inégalités

En 1936, J.M Keynes dans theorie generale sur la monnaie, l'intéret et l'emploi, met en évidence ce qu'il qualifie comme étant la loi psychologique fondamentale. Plus les revenus sont élevés, moins les individus le consomment une fait importante. Ainsi, verser un montant supplémentaire de 10€ à un ménage pauvre : il sera très certainement J.../.../...

consommé tandis qu'à un ménage riche il suffit d'être éparné. Par ailleurs il insiste sur l'importance des anticipations dans les choix d'investissements des entreprises. Elles s'augmentent leur production et donc emploient de la main d'œuvre que si elles anticipent une demande suffisante. Or, les revenus des ménages conditionnent cette demande anticipée. Ainsi, réduire les inégalités permet de réduire l'épargne qui ne détermine pas les investissements, et d'accroître la consommation des plus pauvres. Des entreprises peuvent alors produire en vue de répondre à cette demande.

Dans la même logique, la création d'une protection sociale en France à la sortie de la 2^e guerre mondiale permet de répondre, entre autres, à ce même sujet. Le versement de revenus de remplacement en cas de survenue d'un risque social évite que des ménages ne puissent plus (ou moins) consommer car ils sont malades, au chômage ou encore accueillent un enfant. La protection sociale stabilise la demande pour les entreprises. Ainsi, en évitant que les inégalités se creusent on stimule aussi la croissance économique. Enfin, la mise en place d'une protection sociale offre à chaque individu une protection détachée de ses appartenances sociales. Chacun peut alors prendre le risque de mener sa vie (R. Castel, 1995, Les métamorphoses de la question sociale). Or, cette invitation à la prise de risque est aussi une condition à l'invention. Réduire les inégalités permet donc à la fois de soutenir la croissance et aussi indirectement de soutenir l'innovation. Mais face à la montée actuelle des inégalités, l'impératif de les

réduire prend toute son acuité depuis que le consensus portant sur le lien entre croissance et baisse des inégalités se fragilise.

C. Une réduction des inégalités d'autant plus nécessaire dans un contexte de montée des inégalités.

Guillaume Allègre en 2015 dans la revue de l'OFCE publiait un article "l'impact des inégalités sur la croissance : que sait-on vraiment" dans lequel il montre que le consensus se fissure. De plus en plus d'études pointent le rôle des inégalités dans une croissance atone. D'abord parce que la surabondance d'épargne que permet la hausse des inégalités conduit à rendre le taux d'intérêt naturel (au sens de Wicksell) négatif tandis que les taux d'intérêt monétaires ne le sont pas. Cela conduit automatiquement à une faiblesse de l'investissement.

Par ailleurs, J. Stiglitz dans de plus de l'inégalité en 2012 montre combien une hausse des inégalités conduit à un sous-investissement dans la formation du capital humain et qui à termes cela nuit à la croissance. C'est aussi le constat établi par Ostry & al en 2014 dans une publication du FMI. Pourtant, on sait avec les auteurs de la croissance endogène combien l'investissement en capital humain est porteur de croissance économique et à double titre puisqu'il génère des externalités positives. Aussi, des études insistent sur le lien entre accroissement des inégalités et dégradation de la santé. C'est ce que révèle en 2013 Wilkinson et Pickett dans un ouvrage si ils montrent par des études épidémiologiques que une société plus inégalitaire génère plus de stress qui est nuisible pour la productivité. Enfin, une étude publiée l'année dernière par Case & Deaton "Deaths of despair" montre que le nombre de mort par suicides augmentent de façon inquiétante. Et ils pointent du doigt

non pas l'absence de moyen dans les hôpitaux et dans le système de santé américain mais bien davantage une mauvaise allocation des ressources disponibles pour les mettre au service des plus pauvres.

Ainsi, longtemps la théorie économique permettait de démontrer que la croissance économique et les innovations permettaient de réduire les inégalités bien que nécessitant parfois une certaine régulation étatique. Et que la réduction des inégalités stimulait les innovations et la croissance. Ce constat est d'autant plus juste que le contexte actuel de montée des inégalités à l'intérieur des pays de l'OCDE rappelle combien trop d'inégalités peut nuire à la croissance. Les deux objectifs ont donc longtemps été conciliables mais les caractéristiques de la croissance économique depuis les années 80 et le tournant libéral entrepris par R. Reagan (USA) & Thatcher (UK) incite à repenser l'évidence de ce lien.

* * *

II. Une réciprocity mise à mal par les caractéristiques contemporaines de la croissance.

Depuis les années 80 plusieurs transformations profondes modifient le fonctionnement de nos économies contemporaines et les sources de la croissance. Il s'agit d'un progrès technique qui se joue surtout en faveur des plus qualifiés, de l'accélération de la mondialisation et de la financiarisation. Nous allons d'abord montrer que le progrès technique sur lequel repose la croissance est biaisé en faveur des plus qualifiés et que donc il exacerbe les inégalités (A), que l'investissement dans le capital humain permettrait de réduire les inégalités si il était équitablement reparti (B) et qu'enfin ces transformations réduisent les moyens de manœuvre de l'état pour réduire les inégalités tout en soutenant la croissance (C)

Epreuve : 161 Matière : 0800 Session : 2022**CONSIGNES**

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

A. Un progrès technique biaisé en faveur des plus qualifiés

Si le progrès technique est essentiel pour stimuler la croissance, il apparaît que les innovations sont plus favorables à un certain type de travailleurs: les travailleurs les plus qualifiés. Cela implique que la croissance économique n'aure pas à être conduite tout en réduisant les inégalités.

Arthur en 2003 présente un modèle où il montre que les innovations technologiques ne produisent pas le même effet sur les travailleurs selon leur qualification. Les travailleurs les plus qualifiés sont complémentaires avec les innovations. Cela accroît leur productivité et conduit donc à une augmentation de leur rémunération qui était déjà supérieure des autres. C'est le cas par exemple des chirurgiens qui disposent de machines permettant d'opérer avec plus de précision. En revanche, les travailleurs d'emplois intermédiaires et réalisant des tâches routinières vont être remplacés par les machines. Faute d'emploi, ils doivent donc se déplacer sur des emplois moins qualifiés. Et enfin, les emplois les moins qualifiés et dans un environnement changeant (les services d'aide à la personne) ne sont pas remplacés mais ne profitent pas de l'accroissement de productivité permise par les nouvelles technologies. Mais, leur groupe ne faisant qu'augmenter du fait du déplacement des emplois intermédiaires, les salaires

n'augmentent pas et leur revenu peut diminuer du fait de l'emploi de plus en plus récurrent d'emplois constants. Les innovations portent la croissance mais par l'heure cela se fait au profit des plus qualifiés dont les rémunérations augmentent.

Ces innovations vont aussi par exemple accroître les rémunérations des plus qualifiés dans le domaine de la finance. Roshef en 2017 montre dans une étude que la montée en complexité des produits financiers portée par les NTIC conduit, entre autre, à des revenus moyens 50% plus élevés que pour les salariés de même qualification de pure.

Enfin, l'essor du numérique est favorable à la croissance car il accroît les capacités de production de toutes les entreprises. Mais il permet aussi, en instaurant des coûts marginaux quasi-nul à certains de biens numériques d'un léger avantage sur les autres qui se traduit par une large accapitation du marché. C'est ce que montre Rosen avec l'effet superstar en prenant l'exemple des succès d'Harry Potter. En plus des innovations qui peuvent porter la croissance mais produisent des inégalités, c'est aussi à la source de ce qui doit stimuler les innovations que l'on repère des inégalités.

B. Un investissement dans le capital humain inégalement réparti

d'investissement dans le capital humain est une condition essentielle, en l'a vu, pour stimuler l'innovation et générer de la croissance. Toutefois si cet investissement est dès le départ inégalement réparti alors cela produit une croissance qui engendre des inégalités à la reproduction.

de revenus. S'il est théoriquement possible d'associer les deux, on s'aperçoit dans la réalité que des inégalités de revenus engendrent des inégalités d'accès à l'investissement en capital humain. Ainsi, même si cela soutient la croissance cela reproduit aussi les inégalités.

En effet, dans le système éducatif français, si environ 62% des jeunes de 20-24 ans poursuivent leurs études dans l'enseignement supérieur, ce n'est que 48% des enfants d'ouvriers contre 75% des enfants de cadres et professions intermédiaires. Il y a donc autant de probabilité que les plus qualifiés, qui soutiendraient les innovations et donc les plus hauts revenus aient des parents qui eux-même se situaient dans le haut de la distribution des revenus.

On retrouve cette même inertie concernant la formation professionnelle. Si celle-ci est essentielle pour former les travailleurs et accroître leur potentiel productif on s'aperçoit que ce sont les meilleurs les mieux rémunérés qui en profitent davantage que les autres.

Gozier et Petit en 2002 montre ainsi que parmi les 30-50 ans, 25% des ouvriers ont pu bénéficier d'une formation continue contre plus de 35% pour les cadres.

Ainsi, si la croissance repose sur les investissements en capital humain qui sont inégalement répartis, cela conduit à une croissance économique qui repose sur une reproduction des inégalités de revenus.

Enfin, s'il semble difficile de concilier l'accroissement de l'innovation et de la croissance et la réduction des inégalités c'est aussi lié à des marges de manœuvre diminuées par la puissance publique pour réaliser une redistribution.

C. Une délicate intervention de la puissance publique pour réduire les inégalités sans refuser la croissance

de libéralisation des capitaux à aggraver la difficulté pour les pouvoirs publics d'associer une réduction des inégalités de revenus et des incitations à l'investissement pour stimuler l'innovation et la croissance.

En effet, dans une recherche de variation optimale, en 1971, Mirrlees considérait qu'il ne fallait pas introduire de distorsion par la taxation et qu'à cet égard afin de ne pas désinciter les plus productifs à travailler, il fallait proposer un barème de taux marginal constant (donc un impôt proportionnel). En poussant le raisonnement Rankin en 2003 considère même qu'il peut être judicieux de concevoir un barème d'imposition dégressif. Ainsi, les plus productifs sont incités à produire le plus possible car la taxation leur récupère progressivement une proportion de moins en moins importante. Ainsi, soutenir la croissance en incitant les plus productifs à produire ne peut se faire par une réduction des inégalités. Pis, ces inégalités accrues auraient un effet incitatif sur les moins productifs. Ensuite, le contexte de libéralisation des capitaux tend de fait complexifier la possibilité de taxer les plus riches sans prendre le risque de les voir fuir. En effet, comme le montrait déjà Ramsey en 1927, plus une amiette est flexible, moins il faut la taxer. Si un état décide d'accroître les impôts sur les capitaux dans le but de réduire les inégalités, le risque est grand que ces derniers fuient vers des localités moins taxantes. On observe en effet depuis une quinzaine d'années à une réduction des taux d'imposition sur les capitaux dans les pays de l'OCDE, par ailleurs, si un territoire veut attirer à lui les investisseurs étrangers pour stimuler l'innovation et la croissance, il a tout intérêt à baisser ces taux d'imposition sur les capitaux. Mais alors c'est au détriment de la réduction des inégalités. C'est ce que Rodrik en 2008 dans Nation et mondialisation qualifie de "course au moins disant social".

Epreuve : 101 Matière : 0807 Session : 222

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

Dans le contexte actuel de progrès technique biaisé, de reproduction des inégalités lors des investissements en capital humain et de libéralisation des capitaux qui rend d'autant plus difficile la mise en place d'une redistribution incitative, il semble particulièrement difficile de réclamer de la puissance publique ou des entreprises qu'elles réussissent à médier sur leurs deux pans en stimulant l'innovation et en réduisant les inégalités de revenus. Pourtant des voies existent.

* * *

III. Une possible conciliation sous conditions

Nous allons voir qu'un sentier existe permettant de concilier la stimulation de la croissance, et en particulier par l'innovation, et la réduction des inégalités de revenus. D'abord en montrant que le progrès technique biaisé qui n'est pas une fatalité (A), puis en montrant que l'Etat dispose tout de même de moyen de manœuvre pour inciter et réduire les inégalités (B) et enfin qu'on peut chercher des solutions pour réussir à la fois à réduire les inégalités et stimuler une croissance verte (C).

A. Le progrès technique biaisé n'est pas une fatalité

Face à des innovations, porteuses de croissance, qui favorisent les plus qualifiés, on peut, comme Katz et Goldin (2008) considérer que l'éducation peut gagner la course contre le progrès technique. En effet, si en investissant massivement dans l'éducation, on accroît sensiblement le quantité de travailleurs qualifiés, cela redonne sur le marché du travail leur rémunération et cela permet de réduire par le haut les inégalités. Par le bas aussi puisque cela implique que les travailleurs peu qualifiés deviennent plus rares, et pourtant toujours indispensables, en particulier face à l'accroissement des activités d'aide à la personne. Ainsi, la réduction de l'offre de main d'œuvre qualifiée associée à une hausse de la demande pourrait résulter à contribuer à une augmentation de leur rémunération. A plus forte raison que ce sont des emplois qui ne sont pas délocalisables ou en concurrence avec des travailleurs d'Asie ou d'Europe de l'Est. Ainsi, il est possible de contrer le progrès technique biaisé et donc d'associer innovation, croissance et réduction des ^{inégalités de} revenus. Mais par ailleurs, le progrès technique n'est pas, à vie, en faveur des plus qualifiés. En effet, les innovations lors de la 2^{ème} révolution industrielle étaient biaisées en faveur des moins qualifiés. Et par ailleurs, Branco Mikovic dans les inégalités mondiales, les classes moyennes, les ultra riches et l'égalité des chances (2019) rappelle que le progrès technique pouvait progressivement se substituer aux travailleurs les plus qualifiés. En effet, les innovations dans l'intelligence artificielle laisse à

peux que des emplois qualifiés pourraient être remplacés.
Toutefois, est-ce que cela n'impliquerait-il pas un simple
déplacement des travailleurs vers des nouvelles
activités vers des nouvelles activités qualifiées comme l'intelligence artificielle par
exemple? Pour autant, l'intérêt de cette thèse est de
rappeler que les effets des innovations sur les emplois
évoluent au fil des générations et que rien ne dit
que d'ici quelques années cela soit en défaveur des
plus qualifiés. Au delà de cet aspect, l'intervention
de l'Etat lors de la redistribution des revenus peut
à certaines conditions réussir à associer les deux objectifs.

B. La redistribution des revenus peut se frayer un
chemin entre incitation à l'innovation et réduction
des inégalités

D'abord, comme nous l'avons noté plus haut,
réduire les inégalités peut déjà être un objectif
permettant de favoriser la croissance. Mais il n'en demeure
pas moins que cette redistribution peut être désincitative.
Pourtant, dans le cadre de la taxation optimale, E. Saez
en 2000 révélait dans une étude que selon la forme
de la répartition des revenus, il pouvait être possible
d'introduire une taxation progressive sans prendre le
risque de perdre des recettes du fait de la fuite des
plus riches. En effet, il rappelle qu'il y a un double effet joué
lors de l'augmentation d'un taux d'impôt. Un
effet mécanique qui conduit à une hausse des
recettes et un effet de substitution qui conduit à,
comme nous précédemment, une baisse des recettes
liée à la désincitation à travailler plus. Pourtant quand
la répartition des revenus est constituée à sa fin
d'un nombre important de hauts revenus, c'est l'effet
mécanique qui l'emporte sur l'effet de substitution.
Donc l'Etat a intérêt à mettre en place une taxation
progressive qui permettra de réduire les inégalités
en elle-même mais aussi grâce aux recettes

recupérés qui permettraient à leur tour de fournir des incitations à l'innovation.

Enfin, les pays du G20, portés par une proposition de Y. Jellen, ministre (et économiste) de Biden, ont récemment convenu d'une mise en place d'un taux d'imposition commun minimum sur les profits afin d'éviter les fuites de taxe avoisine les 15%.

G. Zuckman et E. Saez dans le triomphe de l'injustice 2020 imaginent aussi la mise en place d'un cadastre financier international qui permettrait de savoir exactement qui possède quels titres financiers et de révoquer à les taxes. En effet, cette manne financière qui se soustrait à l'imposition constitue autant de dépenses publiques non réalisées dans l'exercice même par exemple.

Enfin, Aghion, Bunel & Aurain en 2020 dans le pouvoir de la destruction créatrice insiste sur l'importance de concilier ces deux objectifs en favorisant l'innovation par une taxation plus dégressive et dans le même temps un dispositif de revenu minimum permettant aux "producteurs" des innovations de ne pas se retrouver complètement lésés.

Une troisième voie vise à ajouter aux deux objectifs qui tiennent notre réflexion un troisième : celui d'une croissance verte.

C. Une croissance verte conciliable avec les problèmes de "fin de mois" ?

Aghion et al (2020) insiste sur l'importance dans le contexte actuel d'impératif de transition énergétique de stimuler les innovations vertes par le biais d'avantages fiscaux ou de subventions. Toutefois, si cela stimule la croissance verte, est-ce favorable à la réduction des inégalités de revenus ? En effet, d'un point de vue des ménages, ceux qui profitent le plus des subventions sur les véhicules électriques, les voitures les moins polluantes... 16/19

Epreuve : 101 Matière : 0800 Session : 2022

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

ce sont les ménages les plus favorisés.

T. Piketty et D. Chancel en 2015 dans un article intitulé "Carbone et inégalité. De Kyoto à Paris" rappellent que les plus pollueurs sont les plus riches. Les 10% les plus riches émettent 50% des émissions de CO₂. Pour concilier un objectif de croissance verte et de réduction des inégalités, à contre pied de la taxe carbone instaurée en 2013 avec un taux qui augmente chaque année et qui a été largement condamné pour accroître les inégalités, ils proposent que chaque citoyen paye un impôt progressif selon ses émissions. Ainsi, les USA contribueraient à 46% d'un fond qui permettrait de financer des projets d'investissements porteur d'une croissance verte.

A ce titre, c'est d'autant plus urgent pour concilier les deux objectifs que "la pauvreté est un désastre environnemental" d'après Eli David (2008). Réduire les inégalités, en particulier entre pays permettrait d'éviter des ravages environnementaux dans des pays pauvres où l'absence de capital humain et physique s'ajoute à pousser dans le capital naturel. Et que la faiblesse des institutions ne protège pas suffisamment ce capital. Institutions dont on connaît la force pour soutenir les innovations à travers le respect des droits de propriété (Rodrik & Subramanian 2003). Enfin, c'est d'autant plus urgent que les catastrophes naturelles dont l'ampleur et la fréquence augmentent touchent davantage les plus pauvres.

Ainsi, des solutions existent pour concilier la nécessaire 17/19

stimulation de l'innovation par stimuler à son tour la croissance tout en réduisant les inégalités de revenus. Il semble même qu'un (jn) secteur existe permettant de concilier la découverte d'inventions pouvant devenir des innovations utiles et la réduction des inégalités.

* * *

Une large partie du XX^{ème} siècle a permis de stimuler les innovations qui elles mêmes conduisaient à une hausse soutenue de la croissance et une réduction des inégalités de revenus. Toutefois cette réduction impliquait une certaine régulation par l'Etat de l'économie. Mais les caractéristiques des économies contemporaines invitent à questionner ce lien souvent évident. En effet, les inégalités augmentent et semblent empêcher la croissance. Cela est inquiétant mais ne contredit pas l'ancien modèle. Toutefois, la caractéristique du progrès technique, la capacité reproductrice des inégalités de revenus et l'accroissement de la mondialisation, en particulier par la libéralisation des échanges, qui rend encore plus délicate la redistribution par l'Etat montre que la conciliation des deux objectifs ne va plus de soi, voire même qu'ils sont désormais incompatibles. Toutefois nous nous sommes efforcés de montrer que les économistes ont su prendre acte de ces transpositions qui aggravent les inégalités et envisagent des solutions possibles. Des solutions qui se font particulièrement pressantes dans le cadre de l'accélération du changement climatique. A cet égard, la réflexion pourrait être poursuivie après

de s'interroger sur les limites écologiques de la croissance pour savoir dans quelles mesures les innovations permettraient de concilier croissance et protection de l'environnement. De même qu'un débat oppose les tenants pessimistes de ce que peuvent encore apporter les nouvelles technologies et les techno-optimistes. La question serait alors de savoir, s'il est même toujours possible de stimuler l'innovation, avant de se demander si elles permettraient de réduire les inégalités et favoriser une croissance verte. Pourtant, l'être humain a toujours réussi à innover à partir de son environnement, et peut supposer qu'il le sera encore.

6.2.1 Exemples de bonnes copies de l'épreuve de leçon élaborée à partir d'un dossier

La copie suivante a obtenu la note maximale de 17/20. L'appréciation harmonisée du binôme de correcteur était la suivante : « Une proposition de séquence structurée et pertinente. La démarche pédagogique est claire et cohérente. Les apports scientifiques du professeur sont bien distingués de l'exploitation documentaire à réaliser par les élèves. Les activités pédagogiques et évaluations proposées sont multiples et variées. Toutefois, la bibliographie commentée pourrait être un peu plus étoffée. ».

Epreuve : 102 Matière : 0791 Session : 2022

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

I) Introduction pédagogique1) Situation du sujet dans le programme

- Sujet: Comment l'assurance et la protection sociale contribuent à la gestion des risques dans les sociétés développées? → Programme de spécialité de première
Champ = Regards croisés

- Après avoir étudié 6 chapitres en seconde (un chapitre introductif, deux chapitres de science économique, deux chapitres de sociologie et science politique et un chapitre de regards croisés), les élèves ont pu aborder deux chapitres (si le programme a été fait dans l'ordre) en classe de première (cinq chapitres de science économique, et cinq chapitre de sociologie et science politique).

Le chapitre dans lequel s'inscrit le sujet est donc le onzième et fait partie des regards croisés. L'objectif était de croiser les regards des économistes, sociologues et politistes afin d'étudier un objet commun aux trois disciplines.

En spécialité de terminale, les élèves étudieront cinq chapitres de sciences économiques, cinq chapitre de sociologie et science politique et deux regards croisés.

- L'intitulé du sujet porte sur l'intégralité du questionnement au programme - Cependant le dossier documentaire ne comporte aucun document faisant référence à l'objectif d'apprentissage 3 [Comprendre les effets positifs et négatifs du partage des risques, tant pour les individus que pour la société].

Ainsi, le sujet porte sur les objectifs d'apprentissage 1, 2, 4, 5 et 6 ... 1 / 36

2) Les objectifs de la séance

- La problématique :

Dans cette séance, nous tenterons de répondre à la question suivante : Comment concilier la prise de risques (qui peut être bénéfique pour la société) face aux risques et la protection ~~contre~~ ^{contre les} risques ?

[La question des effets du partage des risques (positifs et négatifs) sera abordé plus tard, ainsi l'objectif d'apprentissage 3 n'est pas traité dans la séance]

En effet, la prise de risque ou la rencontre de risques économiques et sociaux sont au cœur des vies individuelles dans les sociétés modernes (qualifiés dans le questionnement de sociétés développées). Or, dans un souci de protection et de solidarité, les pouvoirs publics et les institutions privées tentent d'apporter une assurance et une assistance aux individus confrontés à ces risques.

Les objectifs opérationnels

À l'issue de la séance les élèves doivent être capables de :

1. Définir et illustrer différents types de risques économiques et sociaux, tels qu'inscrits dans l'objectif d'apprentissage 1.
2. Comprendre que l'exposition et l'attitude vis-à-vis des risques dépendent de critères sociodémographiques tels qu'inscrits dans l'objectif d'apprentissage 2.
3. Illustrer le précédent objectif par des exemples et illustrer.
4. Savoir lister les principes permettant la gestion collective des risques.
5. Expliquer le rôle des principales institutions qui contribuent à la gestion des risques (famille, sociétés et mutuelles d'assurance, pouvoirs publics).
6. Expliquer le rôle de la protection sociale dans la couverture des risques par ses logiques d'assurance et d'assistance dans une logique de solidarité collective.

- Les pré-acquis / pré-requis -

- * Dans le cadre du programme de seconde les élèves ont appris :
- les méthodes de travail des économistes, sociologues et politistes (chapitre introductif de seconde: "Comment les économistes, les sociologues et les politistes raisonnent-ils et travaillent-ils?") et ont vu que la sociologie se posait la question de "Comment faisons-nous société?")
 - le rôle de la famille dans le cadre de la socialisation (chapitre de seconde: Comment devenons-nous des acteurs sociaux? approfondi ensuite dans le chapitre de première "Comment la socialisation contribue-t-elle à expliquer les différences de comportements des individus?") et le rôle des médias (chapitre de seconde cité précédemment).
- * Dans le cadre du programme de spécialité en première, les élèves ont appris et étudiés

- les différents modes de financement des agents économiques (chapitre: Comment les agents économiques se financent-ils?)
- la construction et l'évolution des liens sociaux dans des sociétés marquées par la montée de l'individualisme sociologique (chapitre: Comment se construisent et évoluent les liens sociaux)
- la nomenclature des PCS (même chapitre)
- les différents types de liens unissant les individus à l'intérieur de différents groupes sociaux par exemple (même chapitre)
- la déviance comme transgression des normes sociales (chapitre: Quels sont les processus sociaux qui conduisent à la déviance?)
- le rôle des médias dans la construction et la mesure de l'opinion publique (chapitre: Comment se forme et s'exprime l'opinion publique?)

- * Dans le cadre du programme de terminale (spécialité), les élèves remobiliseront les connaissances issues de ce questionnement dans les cadres suivants: 1/ En sociologie et science politique
- Comment est structurée la société française actuelle? (PCS, sexe, position dans le cycle de vie et tant qu'indicateurs sociodémographiques de positionnement dans l'espace social, individualisation).

Epreuve : 102 Matière : 0791 Session : 2022

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

- Quels sont les caractéristiques contemporaines et les facteurs de la mobilité sociale ? (rôle de la famille, configuration familiale)
- Quelles mutations du travail et de l'emploi ? (précarisation, intégration)

3/ Dans les regards croisés :

- Quelles inégalités sont compatibles avec les différentes conceptions de la justice sociale ? (quatre conceptions de la justice sociale, trois formes d'égalité = des droits, des chances, des situations, l'action des pouvoirs publics, et les débats qu'elle suscite, pour réduire les inégalités (protection sociale : légitimité, efficacité - -)
- Quelle action publique pour l'éminence ? (différents instruments)
- En termes de savoir - faire quantitatif, les élèves savent lire et interpréter :
 - une corrélation (et la distinguer d'une causalité (seconde, chapitre introduchf)
 - un pourcentage de répartition (qu'ils savent aussi calculer)
 - un coefficient multiplicateur (" " " ")
 - un taux de variation
 - des données de représentations graphiques (diagrammes et séries chronologiques)

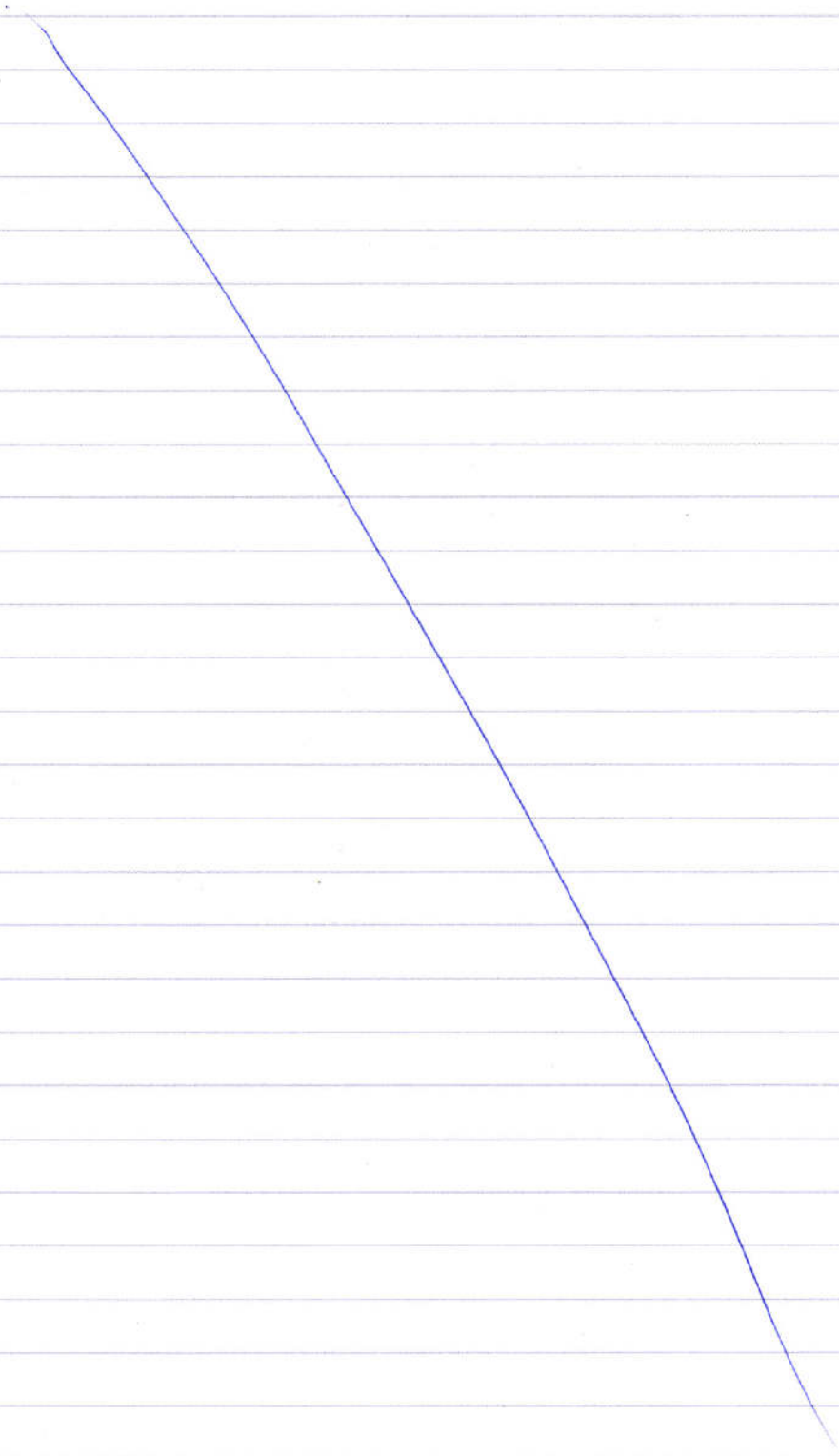
→ En termes de compétences transversales, les élèves savent à la fin du programme de spécialité de première :

- Mobiliser des connaissances
- collecter et traiter l'information de documents
- Mobiliser des documents divers
- Construire un raisonnement structuré et rigoureux.

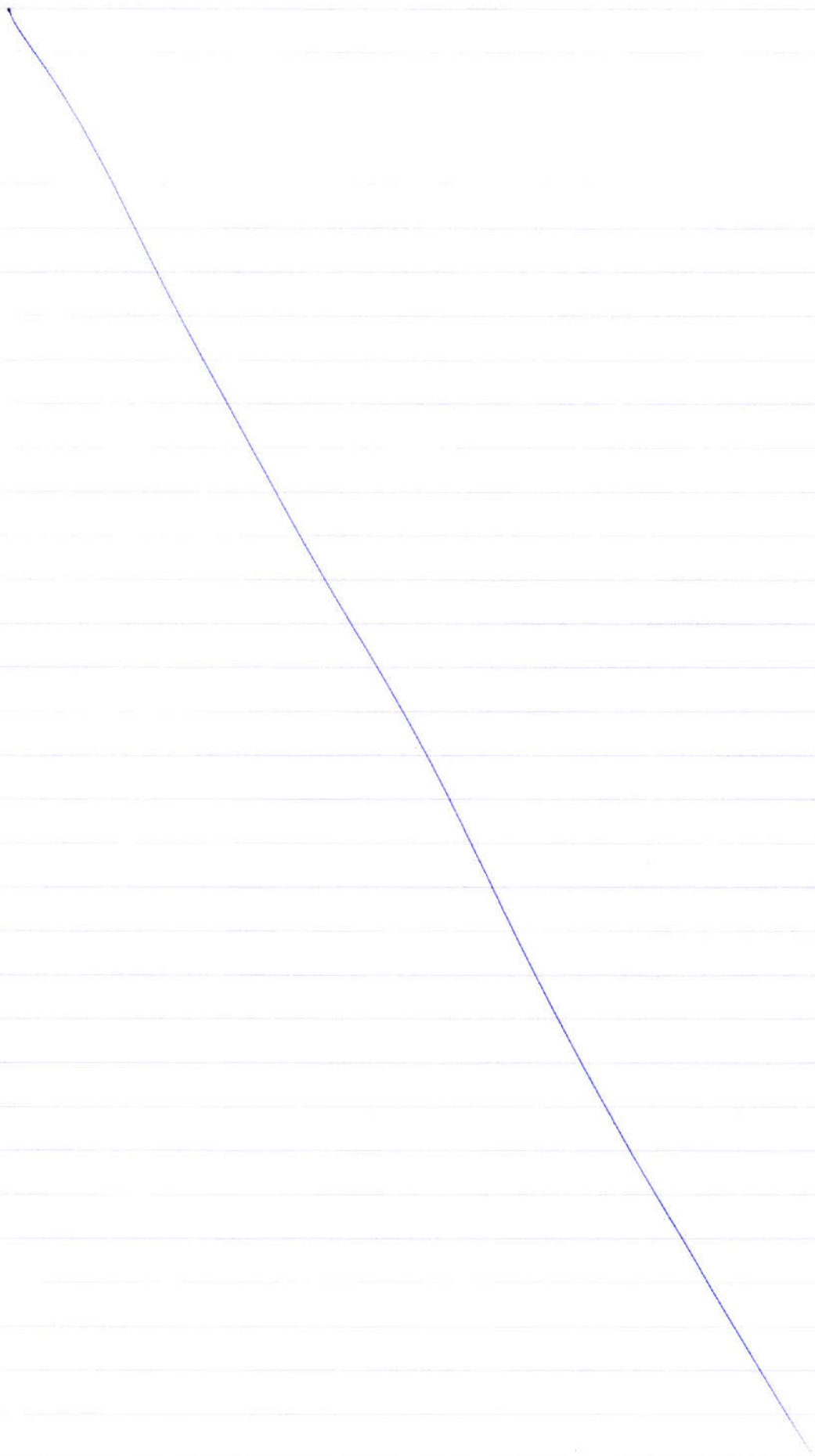
- S'exprimer avec rigueur à l'écrit et à l'oral.

↑ suite de la page 4 = 1/ En science économique

- Quels sont les sources et les défis de la croissance économique?
(rôle de l'innovation dans la croissance, limites écologiques de la croissance)



F...B...



Epreuve : 102 Matière : 0791 Session : 2022

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

3) La stratégie pédagogique adoptée.- logique de cheminement :

Pour répondre à la problématique : "Comment concilier prise de risques, exposition face aux risques et protection contre les risques ?" nous définirons dans un premier temps la notion de risque et exposerons les différents types de risques économiques et sociaux auxquels peuvent être confrontés les individus. Il s'agira ainsi de montrer que l'exposition aux risques dépend de variables socio-démographiques.

Une fois cette première étape réalisée, nous analyserons les différentes manières dont les individus peuvent être protégés face à ces différents risques en insistant dans une dernière sous-partie sur le rôle de la protection sociale.

[Lors de la séance suivante il s'agira de s'intéresser sur les effets positifs et négatifs du partage des risques tant pour les individus que pour la société afin de traiter l'objectif d'apprentissage 3 du programme].

- Articulation avec les activités spécifiques :

Elles se situent en aval du cours : l'objectif sera de dresser un portrait, un état des lieux de la protection sociale en France et en Europe en 207. L'utilisation des TIC, le travail de groupe et la préparation au grand oral seront au cœur de ce travail.

4) Utilisation du dossier documentaire.PRESENTATIONUTILISATIONDoc 1 : les nouveaux risques sociauxArticle [extrait :] "Autour des XXIX^e journées de l'Association d'économie sociale, l'essai d'approche positive des nouveaux risques sociaux".

Travail et Emploi, 2011

De Catherine Pollack

- Définition des risques sociaux
- Nouveaux risques sociaux / crise de la protection par les Etats Providence (science politique)
- Adaptation de la stratégie de gestion des Etats Providence (Economie) = sécurité et "prise de risque". (articulation responsabilités individuelles et collectives)

Cours I. A
2 premiers §

Cours II. B.

Doc 2 = la société du risqueArticle [extrait :] "la société du risque globalisée revue sous l'angle de la menace terroriste", Cahiers internationaux de sociologie, 2003

De Ulrich Beck.

- Approche sociologique
- Société du risque globalisée
- Distinction dangers préétablis et risques contrôlables
- Modernité du concept de risque [probabilisable/modernité] / Etat Providence].
- Rôle des médias dans la perception du risque par le grand public

Cours
Introduction / sensibilisation
(deux premiers paragraphes)

Cours I. B.

③ (dernier doc de texte) ! 0 / 36.

PRÉSENTATION

UTILISATION

→ Différents types de dangers et menaces.

Doc 3 = Variabilité sociodémographique des attitudes à l'égard du risque et de l'avenir
Article [extrait] : "La culture du risque, ses marqueurs sociaux et ses paradoxes. Une exploration empirique". Revue économique, 2005.

De Patrick Peretti-Watel.

Texte + graphique (Figure 1) + tableau (A)

- Corrélation négative = prise de risque / prévoyance (score)
- graphique croisant caractère aventureux / prudent (axe horizontal) et prévoyant / insouciant (axe vertical) : (4 quadrants possibles)
- Caractéristiques sociologiques des personnes pour chaque cadran.
- Remarque = relation âge / prise de risque pas monotone et effets d'interaction diminués (sexe / origine sociale / prise de risque)
- Explications diverses (sociologiques, démographiques) des attitudes vs -à- vis de la prévoyance.

Cours I . B .

Tableau non retenu (difficultés de lecture pour des élèves de première).

Doc 4 : La protection sociale en France et en Europe en 2017

Rapport [Extrait] de la DREES intitulé "La protection sociale en France et en Europe".

Les chiffres clés (23/06/2019)

Texte + diagramme circulaire + histogrammes

→ Diagramme circulaire = répartition des prestations sociales versées par risque en France en 2017 (%)

~~Cours II . C .~~

+ activités spécifiques évaluation

PRESENTATION

→ Histogramme 1 : Solde de la la protection sociale en France depuis 1959 (en milliards d'euros)

→ Histogramme 2 : Prestations de protection sociale en Europe (8 pays / UE-15, UE-28, 13 États membres avant l'UE depuis 2004) en 2016 en (% du PIB et en standard de pouvoir d'achat par habitant).

Doc 5 : Assurance, assistance et assurance d'assistance -

Article [extrait] : "Le droit à l'assistance sociale à l'épreuve du local", Revue française de science politique, 2008

de Blandine Nestremou et Michel Nesson

- Approche science politique
- Distinction entre droit de la Sécurité sociale et droit de l'Aide sociale (règle impersonnelle et objective / droit formel pour le citoyen)
- Opposition aide sociale ou assistance sociale / prestations d'assurances sociales
- Deux courants : logique de solidarité nationale (logique du droit à l'existence) et lutte contre la pauvreté
- Frontières floues entre prestations d'assurance et d'assistance → "assurance" et "assistance" refont que des "idéal-types"
- Analyser l'ensemble du dispositif de la protection sociale sous la catégorie d'assurance d'assistance -

UTILISATION

COURS II. C /

Deux derniers § ou parties (trop compliqués).

Epreuve : 102 Matière : 0791 Session : 2022

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numérotter chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

PRESENTATION

UTILISATION

Doc 6 : Solidarités familiales et ressources publiques -

Article [extrait] : "La recherche sur les solidarités familiales. Quelques repères", Réseau Carppé, Idées économiques et sociales, 2010. de Isabelle Van Peverage

→ Rôle de l'Etat = protection dans un souci de justice sociale et d'intérêt public

→ Solidarités familiales et reproduction des inégalités sociales

(→ Solidarités privées ≠ solidarités publiques)

→ rôle des solidarités familiales (protection + insertion) qui dépend de la position sociale du bénéficiaire du soutien

Cours II.B) § 3 et 4. + évaluation (5 premiers §)

Doc 7 : Risque et sécurité au sein du lien social

Texte [extrait] Sociologie du risque, de Gaud Le Breton, 2017

→ Sociologie

→ Assurance = protection contre les risques, prolongement des protections proposées par l'Etat

→ Risque indissociable de l'individu (modernité)

Non retenu au introduction alternative.

PRESENTATION

Doc 8 = Pandémie et gestion de la crise sanitaire

Entreten (extrait) de Patrick Peretti-Watel
par Anne Châteauneuf - Naldès pour SES-ENS
"Sociologie du risque et crises sanitaires:
en éclairage sur la pandémie du coronavirus"
publié le 08/04/2020.

→ Exemple de risque (invisible typique
de la "société du risque" de U. Beck) avec
la pandémie de COVID-19.

→ Difficultés de la gestion de crises sanitaires
= risque / incertitude

→ Principe de précaution en situation d'incertitude
sur un risque et sur sa gravité = définition
+ régime de prévention (pour les risques connus)

UTILISATION

Introduction /
sensibilisation
(2 premiers §)

Cours II . A)
(dernier §)

+
évaluation
(deux derniers §)

PLAN DU COURS.

I / A quels risques ^{économiques} sociaux les individus sont-ils confrontés?

A / Ils sont confrontés à des risques économiques et sociaux multiples

B / ... dont l'exposition et la perception dépend de variables sociodémographiques.

II / Comment protéger les individus face à ces risques?

A / les principes de gestion ^{collective} des risques -

B / Les institutions qui contribuent à la gestion des risques -

C / Quel est le rôle de la protection sociale ?

II. Présentation d'une séance de cours.

Au début de la séance le professeur distribue un dossier documentaire comportant le plan de la séance ainsi que les documents utilisés.

Introduction / sensibilisation

Cours dialogué

- Le professeur demande à ses élèves "Qu'est-ce qu'un risque selon vous?" et note au tableau les différentes réponses apportées ~~par~~ les élèves.
- Il demande alors si selon les élèves la crise sanitaire actuelle est à relier à cette notion de risque. On peut alors s'attendre à des réponses de type : "Si je ne porte pas de masque en classe alors je prends en risque : celui d'être puni mais aussi celui d'être contaminé. De plus je fais courir un risque à mes camarades et enseignants si je suis porteur de la maladie sans le savoir".

Etude du document 8 (1^{er} bloc de texte) / réponse à la première question)

1. Relèvez des exemples d'épidémies antérieures.
2. Pourquoi selon vous le chercheur parle-t-il de risque invisible pour le coronavirus?
3. Pourquoi la gestion de cette crise est-elle compliquée?

1. Grippe espagnole - coronavirus.
2. Porteurs asymptomatique
3. Cette crise est marquée par l'incertitude portant sur le facteur humain (quelle va être la réaction des citoyens face aux plans d'actions des pouvoirs publics pour gérer la crise sanitaire)

Etude du document 2 (deux premiers paragraphes)

1. Relèvez des exemples de "catastrophes" sumériennes.
2. Comment expliquait-on les dangers avant l'époque moderne?
3. Qu'est-ce qui distingue danger et risque?

Epreuve : 102 Matière : 0791 Session : 2022

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numérotter chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

1. Deux premières lignes du texte
 2. Dangers = causés par la nature, les démons, les dieux
 3. Risques = concept moderne
 liés à décisions humaines
 acteurs individuels
 prévisibles, contrôlables
 conséquences calculables/probabilisables

Danger =
Croyances (démons, dieux)
Catastrophes naturelles
incontrôlables

Reprise par le professeur: Les risques sont des événements calculables et probabilisables contrairement à l'incertitude qui ne peut se mesurer. Nos sociétés développées, modernes sont caractérisées par l'existence de risques multiples, économiques et sociaux. Certains risques sont pris volontairement, d'autres surviennent sans intention volontaire de la part de la personne qui les subit. Il devient nécessaire de protéger les individus face aux risques. On peut alors se demander comment concilier prise de risque, exposition aux risques et protection contre les risques dans nos sociétés développées.

I. A quels risques économiques et sociaux les individus sont-ils confrontés ?

A/ les individus sont confrontés à des risques économiques et sociaux multiples.

Document 1 (1er §)

1. Relevez une définition de "risques sociaux".
2. Illustrez cette notion par des exemples.

1. lignes 5 et 6 (entre guillemets)

2. Exemples = être malade, être à l'âge de la retraite et cesser son activité professionnelle, perdre son emploi, avoir un accident entraînant une invalidité temporaire ou définitive...

Synthèse :

Les risques économiques et sociaux sont des événements entraînant une perte de revenus (ou une augmentation des dépenses). Ils sont aléatoires mais prévisibles (probabilisables).

Les principaux risques auxquels les individus sont confrontés sont la maladie, les accidents, la perte d'emploi, la vieillesse.

B) ... dont l'exposition et la perception dépend de variables sociodémographiques.

Document 1 (deuxième paragraphe) + document 2 (3^{ème} §)

1. Relever une définition de la notion de "nouveaux risques sociaux". (doc 1)

2. Pourquoi l'exposition au risque augmente-t-elle au fur et à mesure que les sociétés se développent ?

3. Quel rôle jouent les médias dans la perception des risques par les individus ?

1. "les nouveaux risques sociaux (...) sociétés post-industrielles".

2. La modernisation n'est pas seulement porteuse de progrès mais aussi de risques. Exemple de l'industrialisation (hausse de la pollution, travail à la chaîne...)

3. Les médias jouent un rôle crucial en mettant en scène le sentiment d'insécurité, l'insécurité, le risque, les dangers.

A tel point qu'Ulrich Beck parle de "société du risque globalisée".

Document 2 (derniers §)

1. Quels sont les trois types de dangers mondiaux.
2. Quelle est l'attitude la plus généralisée à l'égard du risque aujourd'hui ?
3. Pourquoi l'auteur dit-il que notre société est "vulnérable" ?

1. catastrophes écologiques, crises financières, menaces terroristes
2. Contrôler le risque, obsession du risque qui traduit l'aversion au risque
3. Nous ne sommes pas protégés contre tous les risques.
(ex des attentats terroristes)

Synthèse :

L'exposition au risque et l'attitude face au risque est donc variable selon les groupes sociaux et les sociétés.

Par exemple la modernisation de la société s'est accompagnée d'une multiplication des risques (hausse et diversité) des risques). Cela s'est traduit par le développement d'une plus grande perception et aversion au risque.

Cependant l'exposition et l'attitude face aux risques dépendent de variables sociodémographiques et diffèrent donc en fonction des individus.

Document 3

Figure 1 + texte accompagnant la figure

1. Relevez les quatre attitudes possibles face au risque.
2. Quelles sont les différentes variables sociodémographiques influençant l'attitude face au risque.
3. Proposez une explication pour le type d'attitude de votre choix.

1. 4 quadrants sur les axes prévoyant / insouciant
prudent / aventureux
- | | |
|------------------------|-------------------------|
| prévoyant / prudent | insouciant / prudent |
| prévoyant / aventureux | insouciant / aventureux |

2. PCS, situation familiale, position dans le cycle de vie (âge)
niveau de diplôme, sexe

3. Exemple possible de "prudents-insouciant" (voir texte)

Synthèse :

L'exposition et l'attitude vis-à-vis des risques dépendent de facteurs sociodémographiques tels que l'âge, le sexe, la PCS, le niveau de diplôme, la situation familiale, le niveau de revenu, l'origine sociale ...

Ainsi la prise de risque (goût) associé à la prudence face au risque est plutôt le fait d'hommes diplômés de PCS d'indépendants eux-mêmes fils d'indépendant.

Evaluation formative : Vrai ou faux -

1. Risque et incertitude sont synonymes FAUX
2. Les risques économiques et sociaux entraînent une baisse des revenus - VRAI
3. La perception du risque s'est accrue dans nos sociétés VRAI
4. Tous les individus sont exposés et ont une attitude similaire face aux risques FAUX

II / Comment protéger les individus face à ces risques?

A / les principes de gestion collective des risques

- Plusieurs principes permettent la gestion collective des risques : la prévention, la mutualisation et la diversification.

Document 8 (dernier §)

1. Qu'est-ce que le principe de prévention ?
2. Donnez des exemples -

1. Dernière phrase du texte = réduire la probabilité d'occurrence
2. lutte contre le tabagisme, la délinquance, l'épidémie de grippe

Epreuve : 102 Matière : 0791 Session : 2022

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

Apport du professeur

À côté du principe de prévention en trouve les principes de mutualisation et de diversification qui permettent tous deux la gestion collective des risques.

La mutualisation repose sur la mise en commun de moyens (cotisations, adhésions) permettant d'assurer les personnes rencontrant un risque. Le rôle est dévolu à des organismes privés (mutuelles, compagnies d'assurance) ou publics (Sécurité Sociale).

La diversification vise à assurer différents "types" de risques et donc différents types de personnes. Ainsi les compagnies d'assurance assurent les jeunes et conducteurs expérimentés, la sécurité sociale assure les malades et les personnes en bonne santé / les actifs occupés et les chômeurs / les célibataires et les familles. L'objectif est d'assurer des individus différents ne rencontrant pas tous le même risque (en même temps) ce qui permet une meilleure gestion collective.

B/ Les institutions qui contribuent à la gestion des risques.
pouvoirs publics,

les sociétés et mutuelles d'assurance ne sont pas les seules à contribuer à la gestion des risques : la famille joue un rôle important.

Document 6 (§ 3 et 4)

1. Quelles sont les deux fonctions remplies par les aides familiales.
2. Donnez un exemple pour chacune.
3. Pourquoi le milieu social de l'individu doit-il être pris en compte lorsqu'on s'intéresse aux rôles des solidarités familiales ?

1. Protection et insertion
2. Voir texte
3. Milieux populaires = soutiens plutôt protecteurs.
"La solidarité familiale n'est pas dans son principe égalitaire"

Synthèse :

La famille contribue à la gestion des risques en apportant "protection" et "insertion" aux individus. Cependant la solidarité familiale est inégalitaire et dépend du milieu social de l'individu. De plus l'accès aux organismes privés étant payant, tous les individus ne sont pas protégés de la même manière.

L'acheminement des pouvoirs publics à travers la protection sociale semble donc indispensable dans une optique de solidarité collective.

C/ Quel est le rôle de la protection sociale ?Document 5 (§ 2)

1. Relevez un synonyme d'assistance
2. Opposez cette logique à celle d'assurance
3. Pourquoi peut-on dire que la Sécurité sociale est également un dispositif d'assurance ?

1. Assistance = aide sociale (lutte contre la pauvreté/inegalités)
2. Assistance = protégé un aloger / Assurance = protégé en travailleur (extra famille)
3. La SS dans une logique assurantielle et assistancielle protège les individus. Les minima sociaux relèvent a priori d'une logique d'assistance (lutte contre la pauvreté).

Synthèse - évaluation formative

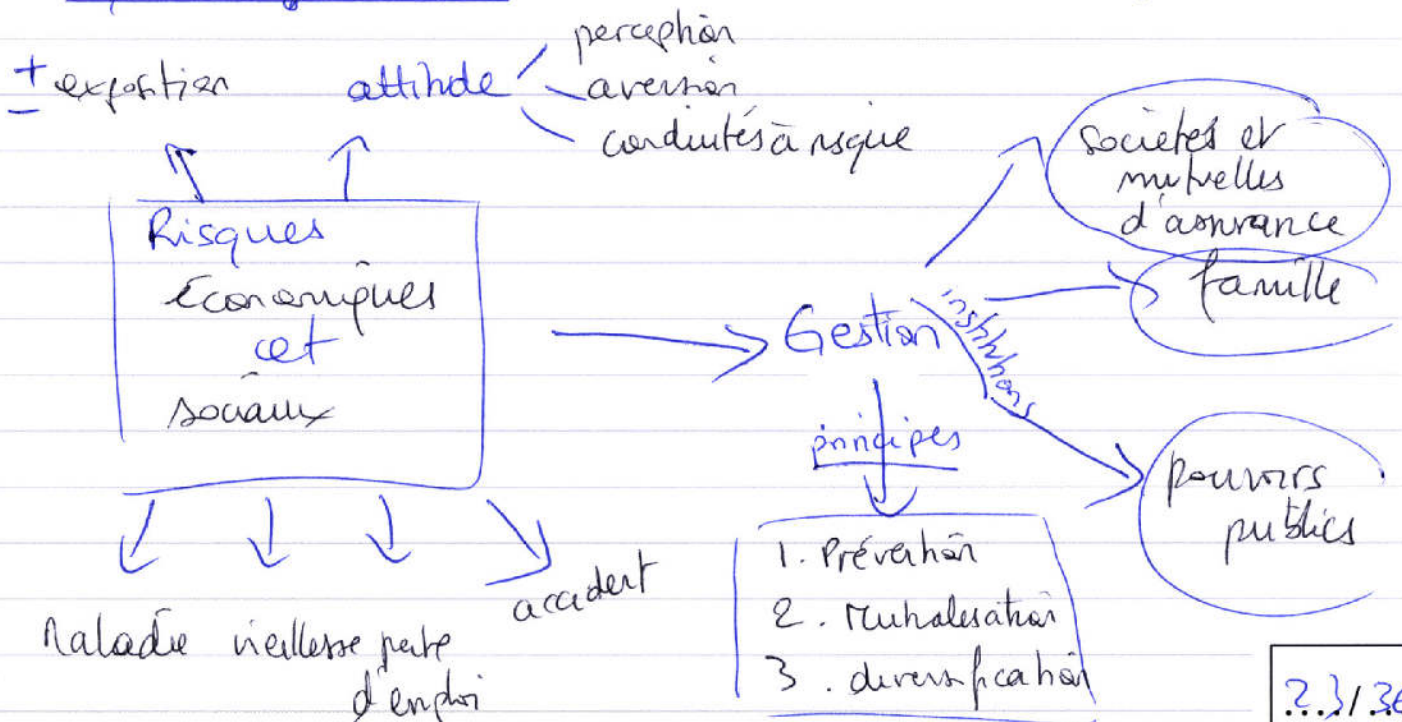
Complétez le texte à trous avec les notions suivantes :

solidarité - assurance - assistance - risque - protection sociale

La protection sociale désigne la prise en charge par les pouvoirs publics de la couverture face à certains risques économiques et sociaux. Elle combine plusieurs logiques : une logique d'assurance (qui vise à protéger contre les risques sociaux) et une logique d'assistance (qui fournit des minima sociaux pour protéger contre la pauvreté).

C'est selon un principe de solidarité collective que la protection sociale prend en charge les risques rencontrés par les individus, autrement, seuls ceux qui en avaient les moyens seraient protégés (par leur famille, les sociétés et mutuelles d'assurance).

Synthèse générale : carte mentale à compléter.



III / Mise en activité : les activités spécifiques

Organisation

- Les élèves sont par groupe de trois en salle informatique
- Ils ont à disposition le document 4

Consignes générales

Vous êtes en stage à la DREES et vous devez présenter un état des lieux de la protection sociale en France en 2016 - 2017.

Vous êtes par groupe de 3 élèves et disposez d'ordinateurs et du logiciel openoffice (outil technique) et du document 4.

Vous devez réaliser une présentation sous la forme d'un diaporama lors de laquelle vous dresserez en état des lieux de la protection sociale en France à l'oral.

L'objectif est de vous faire travailler en utilisant les outils numériques (vous pourrez ainsi avancer dans votre certification PIX) et de vous préparer au grand oral que vous passerez l'an prochain.

Consignes précises

1. Répartissez vous les documents (un par élève)
2. Répondez aux questions et faites une synthèse par votre document - Préparez une ou deux "slides".
3. Mettez en commun vos réponses et construisez le diaporama
4. Entraînez-vous à la présentation orale en vous détachant de vos notes le plus possible. (vous devez être capable de ne pas lire vos notes manuscrites lors de la présentation finale)
5. Présentez votre travail au reste de la classe -

Epreuve : 102 Matière : 0791 Session : 2022

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

Diagramme circulaire

- 1 - Recherchez une définition de "prestations sociales"
- 2 - Comparez le poids des différentes prestations sociales en utilisant des calculs simples tels que coefficients multiplicateurs -

Histogramme 1 :

- 1 - Qu'est-ce qu'un excédent ? Un déficit ?
2. Découpez le graphique en quatre périodes et faites une phrase de lecture de données pour chacune.
3. Avec la crise sanitaire, pensez-vous que le solde soit toujours positif ?

Histogramme 2 :

1. Faites une phrase de lecture pour la France -
2. Comparez la situation de la France par rapport à l'UE à 28.
3. Qu'en concluez-vous ? La situation française paraît-elle particulière par rapport aux pays voisins ?

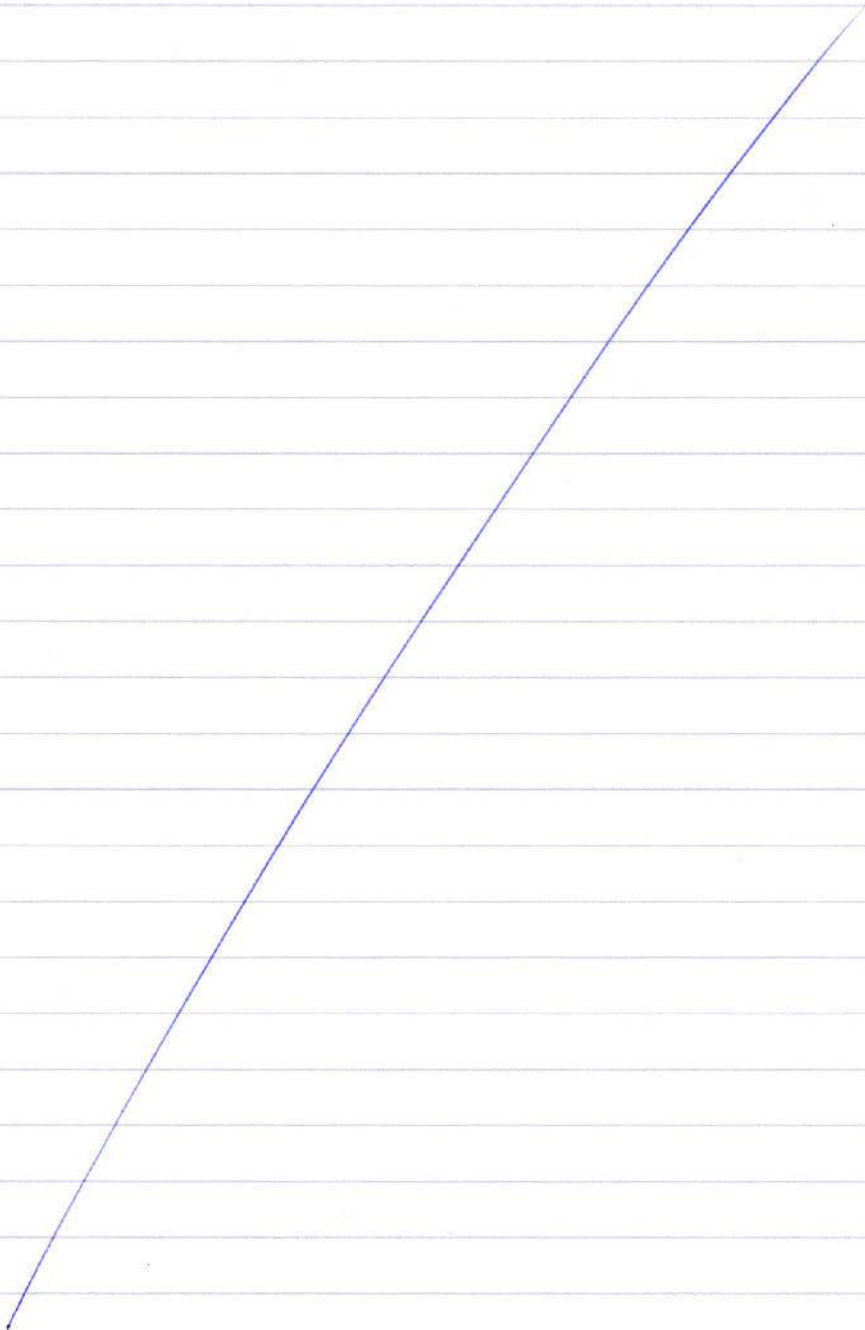
Concours section : AGREGATION INTERNE SCIENCES ECONOMIQUES ET SO

Epreuve matière : COMPOSITION S/DOSSIER FOURNI

N° Anonymat : **A000008562**

Nombre de pages : 36

17 / 20



26.136

IV / Evaluation.

Exercice 1 : Complétez les phrases suivantes. (4 points)

Vérification des objectifs 1, 2 et 3 (introduction pédagogique)

1 - La maladie, la veillesse, la perte d'un emploi, les accidents sont des risques sociaux

2 - L'exposition au risque et l'attitude face aux risques dépend des individus, groupes sociaux et sociétés.

3 - Statistiquement les hommes les plus qualifiés prennent davantage de risques que les femmes peu qualifiées.

4 - La perception du risque semble plus forte - dans les sociétés modernes -

Exercice 2 (Graphiques du document 3). (6 points)

Vérification objectifs 2 et 3 + préparation à l'étude de document.

1. Comparez (~~à l'aide du document~~) l'attitude à l'égard du risque des ~~ple de profession libérale~~, entrepreneur et

1. Comparez l'attitude face au risque des hommes et des femmes. (2 points)

2. À l'aide de vos connaissances et du document mentionnez que l'attitude à l'égard du risque diffère entre ^{les} individus (4 points)

1. Les hommes seraient plus aventureux et prévoyant d'après P.-P. Watel tandis que les femmes seraient davantage associées à la prudence et l'insouciance.

2. Voir **II. B** + texte du document 3 - Influence des variables socio-démographiques.

Exercice 3 : Vérification des objectifs 4, 5 et 6 et préparation au raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire.
(10 points)

Documents : - document 6 (5 premiers §)

- document 4 (diagramme circulaire)

- document 8 (2 derniers §)

Sujet : En vous appuyant sur les documents et vos connaissances vous montrerez que plusieurs institutions contribuent à la gestion des risques selon des principes différents.

Grille d'évaluation :

Mon raisonnement comporte :

- une introduction (définition des termes clés, reprise du sujet, annonce des arguments)
- un développement (chaque paragraphe est composé d'une affirmation : j'énonce l'idée
 - explication : j'explique l'idée à l'aide de mes connaissances
 - illustration : j'utilise les documents et des exemples étudiés en classe)
- une conclusion : reprise des arguments permettant de répondre au sujet
- Je relis pour corriger les fautes et j'aère ma copie en sautant des lignes entre chaque partie du raisonnement (introduction, développement, conclusion).

Epreuve : 102 Matière : 0791 Session : 2022

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroter chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

Correction (éléments)

Introductions : définition de risques

- Reprise du sujet
- Annonce du plan

1^{er} § Les institutions privées protègent contre les risques selon principe de mutualisation et diversification → exemples tirés du cours.

2^{ème} § la famille protège contre les risques en protégeant et en insérant → Doc 6

3^{ème} § Les pouvoirs publics protègent contre les risques selon un principe de prévention et de mutualisation → Doc 4 + Doc 8

4^{ème} § les pouvoirs publics protègent contre les risques par l'intermédiaire de la protection sociale (logique d'assurance et assistance) selon un principe de solidarité collective. → Doc 6

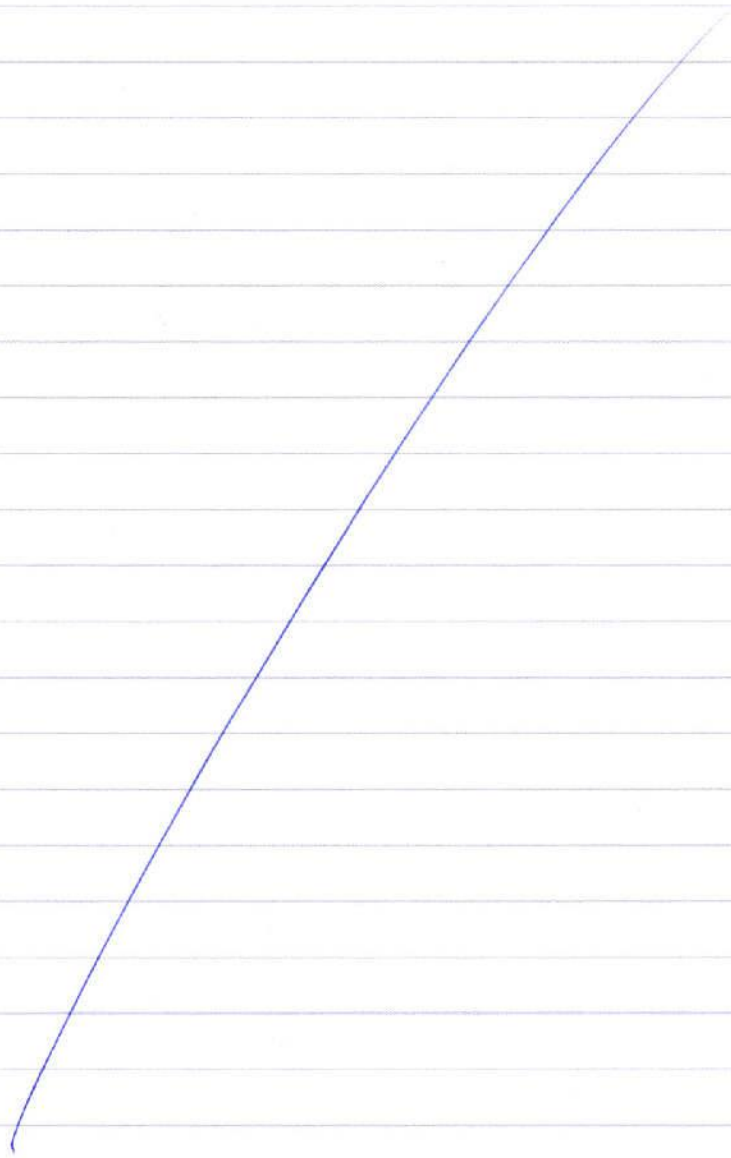
Concours section : AGREGATION INTERNE SCIENCES ECONOMIQUES ET SO

Epreuve matière : COMPOSITION S/DOSSIER FOURNI

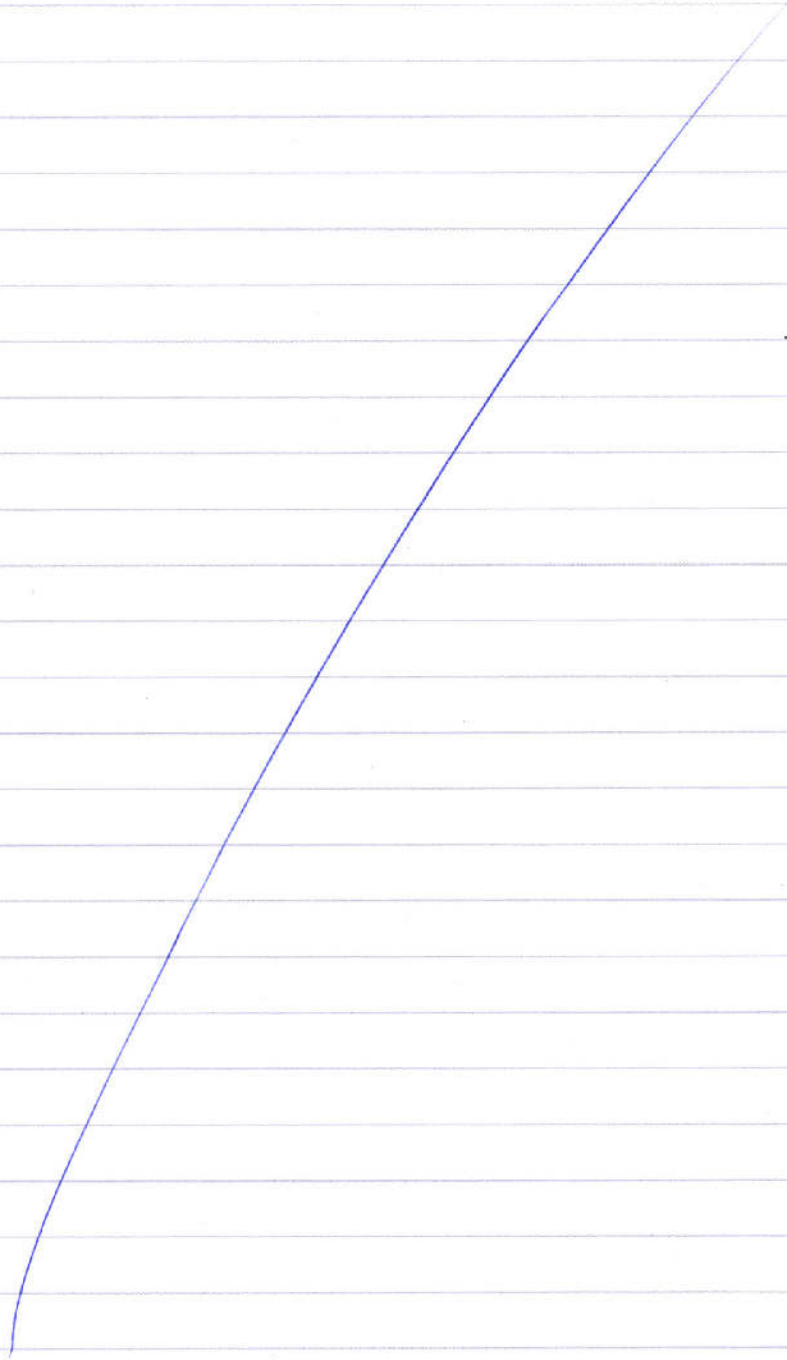
N° Anonymat : **A000008562**

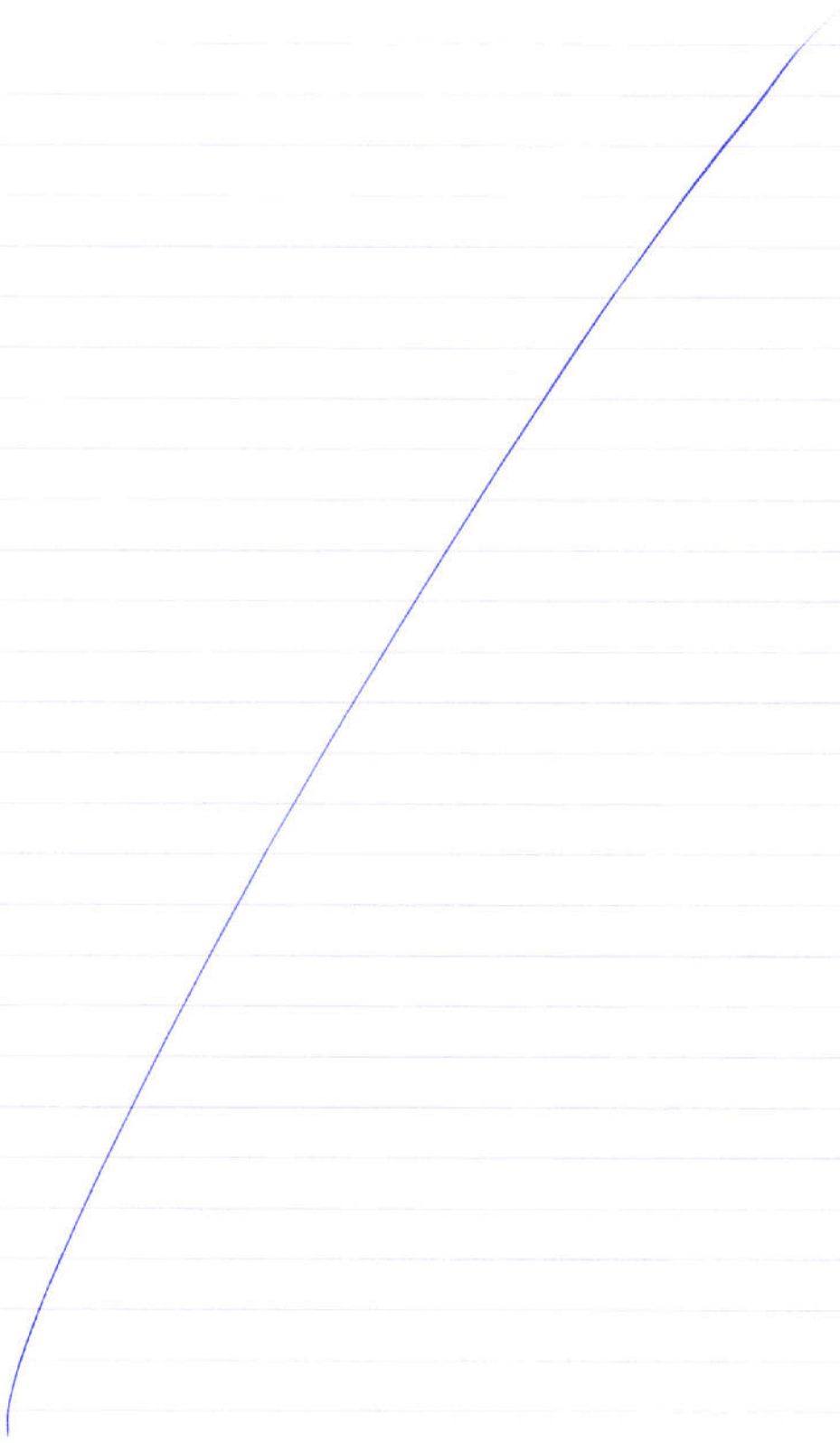
Nombre de pages : 36

17 / 20



30 / 36





Epreuve : 102 Matière : 9791 Session : 2022

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

IV / Bibliographie complémentaire .A destination du professeur .

- ESPING- ANDERSEN G. , Les trois mondes de l'Etat Providence 2011 .

Le professeur y trouvera trois modèles 'd'Etat-providence (social-démocrate, corporatiste, libéral) associés à différents exemples. Ainsi la France se trouve dans une situation hybride mélangeant assurance et assistance .

Les pays nordiques (Type social-démocrate) fournissent une protection élevée face aux risques encourageant la prise de risque (Danemark, Suède) tandis que les pays anglo-saxons (Royaume - Uni) recourent quasi uniquement à l'assistance en protégeant contre la pauvreté .

A destination des élèves .

- BEAUD Stéphane , La Famille Belhoumi (1977 - 2017) 2018 .

Dans cet ouvrage illustrant plusieurs questionnements au programme (socialisation, déviance, mobilité sociale ou social); l'auteur décrit les solidarités intra-familiales .

la famille apparaît ainsi comme une institution contribuant

Concours section : AGREGATION INTERNE SCIENCES ECONOMIQUES ET SO

Epreuve matière : COMPOSITION S/DOSSIER FOURNI

N° Anonymat : **A000008562**

Nombre de pages : 36

17 / 20

à la gestion des risques -

34 / 36

La copie suivante a obtenu la note maximale de 17/20. L'appréciation harmonisée du binôme de correcteur était la suivante : « Un travail cohérent, complet sur le traitement des OA et mené à terme. La démarche est explicite et progressive. Les activités sont relativement variées et intéressantes en début de cours, moins par la suite. Des ajouts scientifiques assez pertinents. Une bibliographie à améliorer dans les références. ».

Epreuve : 102 Matière : 0791 Session : 2022

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

Introduction pédagogique.

Cadrage du sujet: Le chapitre "Comment l'assurance et la protection sociale contribuent-elles à la gestion des risques dans les sociétés développées?" est le 1^{er} chapitre de regard croisé en classe de première de spécialité SES (dans la mesure où le professeur décide de traiter des chapitres dans l'ordre).

Pour traiter ce chapitre, le professeur pourra s'appuyer sur les 3 premiers chapitres d'économie vus en classe de première, notamment le Chapitre 3 relatif aux défaillances de marchés et au problème d'asymétrie de l'information. En sociologie, le professeur pourra profiter des connaissances acquises par les élèves lors des chapitres 1 et 3 (respectivement traitant de la socialisation et de la déviance) pour montrer que le risque est socialement situé et diffère en fonction des groupes sociaux. De plus.

la prise de risque par certains individus peut s'apparenter à de la déviance ce qui montre que l'attitude face au risque diffère selon les individus. Enfin, le professeur pourra réexpliquer les connaissances des élèves plus tard, en terminale, lorsqu'il abordera le chapitre 1 du regard croisé sur la justice sociale (impérativement à traiter en année paire avant mais dans le cadre des épreuves communes). En effet, les connaissances sur la protection sociale acquise lors de ce chapitre seront utiles lors du cours sur

la justice sociale. En terminale, le professeur pourra réexpliquer les connaissances de ce chapitre lors du chapitre sur les crises financières (chapitre 4 éco/paire: effets positifs de la prise de risque) et chapitre 1 (croissance \rightarrow stabilisateurs automatiques)

Pré-requis:

A la fin de ce chapitre l'élève devra:

* Savoirs:

* Connaître les principaux risques économiques et sociaux auxquels les individus sont confrontés.

* Comprendre que l'exposition et l'attitude face au risque diffèrent selon les individus

* Comprendre les effets positifs et négatifs (aléa moral) du partage du risque

* Connaître les principes permettant la gestion du risque.

* Connaître le rôle des institutions qui contribuent à la gestion des risques. L. 136.

* Comprendre les logiques d'assurance et d'assistance et la contribution de la protection sociale à la couverture des risques.

Savoir faire :

- * Savoir exploiter les données d'un graphique (organigramme, diagramme en bâton)
- * Savoir comparer des pourcentages entre eux (lecture en points de pourcentage)
- * Savoir rédiger un paragraphe argumenté
- * Savoir rédiger selon la logique AEI (Argument/Explication/Illustration).
- * Savoir extraire les données d'un document et en donner la source.

Etude des documents :

Document	Contenu	Utilisation.
1.	Montre que nos sociétés évoluent et que l'on passe de "risques traditionnels" à "nouveaux risques". Montre que la vulnérabilité est socialement ritualisée. Montre dans une dernière partie que l'Etat doit revoir sa stratégie de gestion du risque.	<u>I. A</u> jusqu'à "accroissement des inégalités". Puis <u>I. B</u> et <u>III. A</u> pour la dernière partie du texte (à partir de la "gestion des risques sociaux")
2.	Mettre en avant l'émergence des nouveaux risques qui accompagnent nos sociétés modernes.	<u>I. A.</u> pour le texte dans son ensemble.
3	Présentation littéraire et graphique de la diversité des attitudes vis-à-vis du risque.	<u>I. B</u> pour tout le document.

4	Montre le budget consacré à la protection social et en Europe et montre les principaux risques encadrés et pris en charges par le système de protection sociale.	<u>III. C</u> pour la partie texte Evaluation pour les 3 documents statistiques.
5	Met en avant les idées de gestion du risque à travers les logiques d'assurance et d'assistance.	<u>III. C</u> pour l'utilisation du texte dans sa globalité
6	Montre les différents institutions de gestion des risques	<u>III. B</u> pour tout le document.
7	Montre que la prise en charge des risques peut conduire à un acte moral et que l'assurance est le prolongement de l'Etat providence.	<u>II. A</u> pour tout le document
8	Fait apparaître les idées de précaution et de prévention à travers l'exemple de l'actualité récente de la crise sanitaire	Activité spécifique pour l'ensemble du document.

Logique de cheminement et problématisation:

Le chapitre "Comment l'assurance et la protection sociale contribuent-elles à la gestion des risques dans les sociétés développées?" est un regard croisé. Par conséquent il doit être traité selon une perspective sociologique et une perspective économique.

D'un point de vue sociologique, il est important ici de montrer que le

Epreuve : 101 Matière : G791 Session : 2022

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

rapport d'une société au risque est socialement situé. La perception du risque évolue avec la société et nos sociétés contemporaines, modernes, sont confrontées à de nouveaux risques : plus diffus, invisibles, internationaux et donnant une possibilité à une définition collective et sociale (nouveaux risques sociaux au sens d'Ulrich Beck). Mais les risques ne sont pas seulement collectifs, ils sont aussi individuels. Par conséquent nous pouvons nous intéresser à la manière dont les risques collectifs touchent les individus mais également comment les individus envisagent-ils leur rapport au risque. En définitive : l'exposition au risque est socialement différenciée, au même titre que la prise de risque.

D'un point de vue économique, il est important de montrer ici que la prise en charge collective des risques présente des avantages mais également des inconvénients à travers l'exemple de l'abus moral. La prise de risque peut présenter des avantages collectifs ou individuels et le coût du risque

peut lui aussi être supporté individuellement ou collectivement.

Enfin, nous nous demanderons quels sont les principes qui permettent de gérer le risque et quelles sont les principales institutions sociales qui couvrent l'exposition au risque. Nous insisterons particulièrement sur la place de la protection sociale dans nos sociétés et les logiques d'assurance et d'assistance qui lui permette de répondre aux risques (individuels et collectifs).

Nous nous demanderons donc ce qu'est le risque et si nous vivons dans une société risquée. L'exposition au risque ainsi que la prise de risque sont-elles socialement différenciées? Comment couvrir le risque collectivement? Les risques présentent-ils des coûts ou des avantages? Comment gère-t-on le risque collectivement? Selon quels principes. Par conséquent le plan sera en 3 parties. I. Nos sociétés sont-elles risquées?

II. Le risque présente-t-il des effets positifs ou négatifs?

III. Comment gère-t-on collectivement le risque?

Présentation d'une séquence de cours

Le professeur distribuera en amont du cours le plan ainsi que tous les documents qui seront utilisés dans l'ordre.

Plan du cours:

I. Nos sociétés sont-elles risquées?

A. Les principaux risques sociaux. Doc 1 jusqu'à accroissement de l'inégalité
Doc 2

B. Une appréciation différenciée des risques entre les individus et les groupes sociaux. Doc 1 de "l'acceptation de la notion "à" reconnaissance administrative"
Doc 3

II. Le risque présente-t-il des effets positifs ou négatifs?

A. L'Aléa moral Doc 7

B. les effets positifs du risque.

III. Comment gère-t-on collectivement le risque?

A. les principes de gestion du risque. Doc 1 de "la gestion des risques"
sociaux "à la fin

B. les principales institutions de la gestion du risque Doc 6

C. la protection sociale. Doc 4 et Doc 5

Activité introductive: Le professeur présente 3 photos. Une montre un homme jouant au poker. Une montre un ouvrier dans une usine de voiture en 1930. Une montre une centrale nucléaire.

- Questions:
- 1) Pourquoi peut-on dire que ces photos présentent-elles des situations de risque?
 - 2) Dites si les risques sont individuels ou collectifs?
 - 3) Les risques évoluent-ils dans le temps?
 - 4) Sommes nous tous exposés de la même manière au risque?
 - 5) Définissez un risque collectif et un risque individuel après avoir défini le risque dans son ensemble.

Réponses des élèves.

1) Photo 1 → risque de perdre son argent

Photo 2 → conditions de travail risquées (risque de blessure par exemple)

Photo 3 → risque d'explosion de la centrale.

2) P. 1 → individuel

P₂ → individuel (mais les conditions de travail dans les usines sont les mêmes pour tous les ouvriers)

P₃ → collectif.

3) Oui. Avant il n'y avait pas le nucléaire et les conditions de travail ont changé dans les usines de voiture.

Epreuve : 102 Matière : 0791 Session : 2022

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

4) Non. Est exposé au risque celui qui décide de prendre le risque en P_1 .
 en P_2 c'est l'ouvrier / celui qui offre sa force de travail à celui
 qui en demande) et en P_3 on est tous exposé (plus on est près plus
 on est exposé mais un magi radiobactif n'a pas de frontières).

5) Un risque c'est une situation probabilisable d'exposition à un danger.

Un risque collectif est difficilement prévisible, conséquences sur tout le
 monde, sans distinction en fonction de critères sociaux et l'état semble impuissant
 pour les prévenir et y faire face.

Un risque individuel est davantage probabilisable, les conséquences
 ne touchant qu'un seul individu et l'état peut prendre en charge les
 conséquences.

Le professeur veille à ce que soit prises les définitions par les élèves.

Introduction (à l'oral, sous forme de prise de note)

Les risques n'ont de sens que parce qu'ils sont construit socialement.
 Par conséquent le risque et la perception du risque évolue avec la

société dans son ensemble. De plus, les risques ne touchent pas tous les individus de la même manière même s'il semblerait que certains risques nous menacent tous. La prise de risque est également liée à une perception individuelle (ou collectivement construite) du risque et des gains que ce risque peut présenter.

Nous allons donc nous demander comment et pourquoi des individus prennent-ils des risques? Les risques nous touchent-ils tous de la même manière? Est-ce bénéfique de prendre un risque? Comment nos sociétés s'organisent-elles pour répondre aux différents risques qui se présentent à nous?

I.
A.

Doc 1 du début à "accroissement des inégalités".

Questions: 1) Qu'est-ce qu'un risque social?

2) Quels sont les risques sociaux traditionnels?

3) Qu'entend-t-on par "nouveaux risques sociaux"?

4) Montrez que le risque est une notion socialement construite.

5) Pourquoi parle-t-on de risque (pour les nouveaux et anciens risques sociaux)?

Réponse élève:

1) C'est un risque susceptible de réduire ou de supprimer l'accès à un revenu.

2) Traditionnellement on cite: Maladie, vieillesse, famille et logement, chômage, pauvreté et exclusion.

3) Toutes les situations dans lesquelles les individus perçoivent des pertes de bien-être.

4) Les nouveaux risques sont liés au nouveaux besoins. Nouveaux par leur nature mais également par leur ampleur.

5) On parle de risque parce que l'on court le danger de perdre un revenu (ce qui peut conduire à de l'exclusion sociale cf chapitre 2 sur le lien social) et un bien-être général.

Doc 2.

Questions: 1) Pourquoi Ulrich Beck considère que le risque est une caractéristique de nos sociétés modernes?

2) Montrez que nos sociétés modernes peuvent être elles-mêmes productrices de risque malgré leur volonté de contrôler le risque.

3) Quel sentiment accompagne la gestion et le contrôle du risque?

4) Quels sont les 3 types de dangers modernes selon l'auteur?

5) Pourquoi le calcul rationnel et probabilisable des risques présents dans les sociétés industrielles n'est-il plus pertinent dans nos "sociétés des risques globales"?

6) Relevez deux caractéristiques majeures de nouveaux risques sociaux selon Ulrich & Koch?

Réponses: 1) Pour l'auteur les sociétés traditionnelles n'étaient pas exposées à de "risques" mais à des dangers, indépendants des choix et des décisions des humains, imputables à la nature, aux démons, aux dieux. Dans nos sociétés modernes, on utilise la notion de risque pour rendre prévisible et contrôlable les effets imprévisibles et incontrôlables de nos décisions et actions collectives.

2) La mise en place d'institutions dans un optique de gestion du risques et d'ordre sociaux sont maintenant accusées d'être productrices de risques. Il y a une remise en questions progressives de nos institutions sur leur capacités à gérer le risque et surtout sur leur implication dans la création de nouveaux risques (contrôle social trop important par exemple avec un contrôle des données individuels. Exemple du lancement d'alerte Edward Snowden).

3) Plus on gère le risque, plus on a le sentiment de contrôler le risque, plus on fait émerger un sentiment d'impuissance et d'insécurité.

4) Les catastrophes écologiques, les crises financières mondiales et les menaces terroristes.

Epreuve : 102 Matière : 0791 Session : 2022

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

5) Nos sociétés modernes sont confrontées à des risques imprévisibles, par définition non probabilisables et dont la survenue est souvent considérée comme relevant du hasard.

6) Les nouveaux risques sont latents, imprévisibles et dépassent les frontières internationales. Leur définition peut entrer facilement dans le domaine du réel.

Pour s'assurer que les élèves ont bien compris cette partie, le professeur propose une évaluation formative afin de tester les connaissances.

Evaluation formative : Remplissez le tableau suivant en précisant si le risque indiqué concerne un "risque social" (au sens de Catherine Fellet) ou un "nouveau risque" (au sens de Ulrich Beck).

Risque	"Risques sociaux"	"Nouveaux risques"
Perdre son emploi pour raison technique	X	
Explosion d'une centrale nucléaire		X
Mettre au monde un enfant	X	
Attentat à la bombe artisanale dans un train		X
Crise des subprimes en 2008		X
Attrapper le virus du COVID.	X	X

Le dernier exemple conduit les élèves à se questionner sur la particularité de la situation actuelle. La gestion du risque s'apparente individuellement à une gestion classique d'une maladie ("risques sociaux") mais la survenue de ce risque présente les caractéristiques des "nouveaux risques" mis en débat par Ulrich & Feck (l'homme, par son mode de production et de consommation s'expose davantage aux risques). La particularité de la crise sanitaire actuelle sera traitée en demi-groupe lors de l'activité spécifique en fin de cours. 14.1.35.

I. B.

Doc 1. De "l'acceptation de la notion" à "reconnaissance administrative".

Question: 1) Montrez que l'exposition au risque est différenciée et que nous ne présentons pas tous la même vulnérabilité face aux risques.

Réponse: 1). la configuration familiale influence notre exposition au risque (famille monoparentale ou non par exemple); l'âge; notre origine sociale; l'handicap possible ... l'exposition à un risque diffère entre les individus en fonction de caractéristiques sociales.

Doc 3: 1) Quels sont les 4 grandes attitudes face au risque retenues par les chercheurs du DREES?

2) Pourquoi faut-il considérer que la culture du risque peut susciter des tensions chez un individu?

3) Montrez que la prise de risque et l'attitude vis à vis de l'avenir répond à des caractéristiques sociodémographiques.

4) Montrez que certaines variables présentent des interactions entre elles pour expliquer l'attitude d'un individu face au risque.

Réponses: 1) Face au risque et à l'avenir on peut être Prévoyant ou insouciant et enfin prudent et aventureux.

2) En fonction d'une telle organisation de la vision du risque, on peut se retrouver à avoir un individu à la fois prévoyant et aventureux par exemple ou encore prudent et insouciant (attitudes qui ne vont pas forcément ensemble).

3) L'âge, le sexe, la CSP, la configuration familiale, les revenus, le niveau de diplôme sont autant de critères retenus pour montrer que la prise de risque et l'attitude face au risque sera socialement différenciée.

4) Dans certains cas, une variable sociologique peut s'avérer plus explicative qu'une autre pour expliquer le rapport de l'individu au risque. C'est le cas par exemple de l'origine sociale où la profession du père explique davantage le rapport que l'individu entretient au risque que le sexe.

Synthèse à trous: Remplissez la synthèse à l'aide des mots suivants
(les mots soulignés ici)

Epreuve : 102 Matière : 0791 Session : 2022

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

Nos sociétés contemporaines font face à une multitude de risques. Il peut s'agir de risques sociaux, c'est-à-dire des risques auxquels sont soumis les individus et qui peuvent entraîner la perte temporaire ou non d'un revenu comme la perte d'un emploi par exemple. Mais il peut également être question de ce que le sociologue Ulrich Beck qualifie de nouveaux risques. Des risques qui peuvent être de trois natures : écologique, financière ou terroriste. Pour le sociologue, nos sociétés présentent la particularité d'être productrices de risque. On pense par exemple à la crise économique dite des subprimes de 2008.

Enfin, l'exposition au risque, même si les nouveaux risques peuvent potentiellement toucher tout le monde, est inégalement répartie. Les individus ne présentent pas tous le même degré de vulnérabilité face au risque. Certaines catégories sociales sont plus exposées aux risques que d'autres.

Il en est de même pour ce qui concerne la prise de risque. La culture 17.136.

du risque est socialement différencié et répond à certaines caractéristiques sociodémographiques.

Transition: La prise de risque et même la prise en charge du risque peut présenter certains avantages et certains inconvénients.

II.

A.

Question: A l'aide de vos connaissances du chapitre 3 sur les défaillances de marché, rappelez ce qu'est une asymétrie d'information et ce qu'est l'aléa moral.

Asymétrie d'information: lors d'un échange marchand, un des deux parti (l'offreur ou le demandeur) possède plus d'information que l'autre parti.

Aléa moral: Comportement que peut revêtir un individu à partir du moment où il ne supporte pas la totalité des coûts de son action (Par exemple un individu assuré prendra plus de risques que si il ne l'était pas).

Doc 7.

Questions: 1) Pourquoi dit-on que l'assurance est une "sociologie appliquée du risque"?

2) Pourquoi être assuré par l'Etat ne nous exempt pas de souscrire à une assurance privée?

3) Montrez quels peuvent être les risques d'êtres moraux au fait d'être assuré à travers un exemple.

1) L'assurance prend acte du fait que nous ne sommes pas tous exposés de la même manière au risque et que par conséquent nous ne devons pas tous être couverts de la même manière.

2). Être assuré est un "devoir social". Être assuré nous individualise et nous permet de nous rendre compte individuellement des risques auxquels nous sommes vulnérables. En un sens elle nous responsabilise en assumant le coût de nos prises de risque.

3) Si l'on est assuré tout risque en voiture on peut prendre plus de risque au volant. Si on a une assurance corporelle on peut se permettre de faire du hors piste par exemple.

II. B.

Le professeur présente 4 photos à la classe. Une photo représente un individu qui a gagné à une machine à sous. Une photo représente Berlioz avec un avion. Une photo représente une banque. Une photo représente Marie Curie.

Question: A l'aide de ces 4 photos, dites pourquoi il peut être justifié de prendre des risques.

Réponse: Photo 1 → L'individu gagne beaucoup d'argent et cela est bénéfique pour lui.

Photo 2 → Sans les prises de risque de Berlioz l'avion ne serait peut être pas considéré comme une innovation majeure.

Photo 3 → Même si les banques sont souvent considérées comme à l'origine de crises économiques, sans prises de risques permettant un financement important pour nos économies (chapitre 5 économie en 1^{re} an de mono et chapitre 4 sur le financement)

Photo 4 → La découverte de la radioactivité a permis énormément de progrès techniques dans nos sociétés.

Epreuve : 102 Matière : 0791 Session : 2022

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

Evaluation formative: Afin de tester les acquis de l'élève sur cette partie, le professeur distribue une synthèse à trous que l'élève doit compléter (sans avoir l'aide des mots à compléter). (mots soulignés en rouge ici)

La prise de risque permet des bénéfices individuellement mais aussi collectivement. En effet, un individu peut être poussé à prendre de risque pour les gains que cela lui apporte, qu'ils soient financiers ou même par la reconnaissance que cela peut lui apporter. En effet, selon Thomas Amadio, les joueurs d'argent ne cherchent pas tant le gain potentiel mais surtout la reconnaissance des pairs et la sensation de prise de contrôle qu'ils ont sur leur vie (ils choisissent le risque qu'ils prennent).

Collectivement, la prise de risque est un facteur d'innovation et de découvertes, bénéfiques à nos économies.

Enfin, la prise de risque peut comporter des coûts individuels (le mort, la perte d'argent ...) et également collectifs (crises systémiques par exemple). L'Aléa moral peut être considéré comme une réaction immédiate d'un individu à la couverture collective du risque. C'est une conséquence négative du risque.

III.

A.

Doc 1. Fin du texte à partir de la "gestion des risques sociaux"

Questions: 1) Quels seraient les différentes stratégies de gestion des nouveaux risques sociaux selon Catherine Black?

1) La prévention, l'atténuation et la réaction.

Cours: il existe différents principes qui permettent de gérer le risque: la mise en commun du risque que l'on nomme la mutualisation, la prévention (afin d'éviter l'exposition au risque) et la diversification du risque.

Evaluation formative: A travers ce qui vient d'être dit en classe
retrouver à quel principe répond le risque cité en
exemple:

- 1) Diversité de son portefeuille d'action.
 - 2) Mutuelle professionnelle.
 - 3) Alertes vigilance météo.
 - 4) Plan vigi pirate.
- Prévention
Mutualisation
Diversification.
-

III.

B

Doc 6.

Questions: 1) Quelles sont les 3 institutions susceptibles de gérer
le risque mis en avant dans le texte?

2) Comment fonctionnent-elles?

Réponses: 1) 3 institutions: la famille.
les sociétés privées d'assurance
les pouvoirs publics

- 2) - la famille → donne le soutien dont elle dispose à travers la transmission
- les sociétés privées d'assurance → peuvent être bénévoles ou payantes
 - Pouvoirs publics → Mutualisation des ressources et redistribution au nom de la justice sociale.

Questions: 3) Quel est le rôle de la famille présentée ici?

4) Pourquoi la gestion du risque uniquement par la famille n'est pas satisfaisante?

Réponses: 3) Une fonction de protection et une fonction d'insertion.

4) le système et la couverture du risque serait trop inhérentaire.

III. C

Doc 5-

Questions 1) Montrez que la logique d'assurance et celle d'assistance répondent à des convictions morales et de justice sociale différentes.

2) Comment fonctionne la logique d'assistance?

3) Comment fonctionne la logique d'assurance?

Epreuve : 102 Matière : 0791 Session : 2022

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

Reponses: 1) Logique d'assistance → lutte contre les inégalités et contre l'exclusion sociale

Logique d'assurance → protéger contre les "risques sociaux".

2) Assistance: Mise en place d'un impôt progressif pour financer les dépenses d'assistance et lutter contre les inégalités. Prestations sociales qui prennent la forme de minima sociaux. On bénéficie de l'assistance sous condition de ressources.

3) Assurance: Distribution horizontale. Les prestations sont soumises à la participation au système productif et aux cotisations prélevées à travers cette participation.

Doc 4. 1^{er} petit texte.

Question: 1) La protection sociale est-elle gratuite?

Reponse: 1) Protéger les individus du risque est un coût pour la société.

Synthèse: (à trous et qui répond à une logique d'évaluation formative)

La gestion du risque dans nos sociétés répond à différents principes (présentation, mutualisation et diversification) et est réalisée par une diversité d'institutions (famille, sociétés et mutuelles d'assurance et pouvoirs publics).

Enfin, la protection sociale en France répond à deux logiques:

A) - Une logique d'assistance qui fonctionne selon le principe d'une redistribution verticale et qui vise à réduire les inégalités et lutter contre l'exclusion sociale;

B) - Une logique d'assurance qui protège contre les risques sociaux et fonctionne selon une logique de redistribution horizontale.

Activité spécifique.

L'activité spécifique porte sur le Doc 8. Elle permet de mettre en relation les acquis de la séquence et l'actualité médiatique. Elle intervient donc en fin de séquence, en demi-groupe.

Questions: 1) Pourquoi peut-on dire que la crise sanitaire actuelle est un nouveau risque au sens de Ulrich Beck?

↳ Internationale et invisible qui est provoquée par la société elle-même (mode de production, de consommation et intensité des échanges, mondialisés)

2) Quelle est la caractéristique d'une crise sanitaire selon les auteurs? L'incertitude.

3) Pourquoi Patrick Lagarde pense que le plan de crise est la 1^{ère} victime de la crise? Comme nous sommes en situation d'incertitude, le plan prévu pour répondre à la crise n'est pas satisfaisant. Il faut donc prévoir un nouveau plan... jusqu'à la prochaine crise.

4) Face à l'incertitude: Précaution ou prévention? Dans un 1^{er} temps

précaution car le risque est grave, le progrès scientifique ne permet pas de répondre à la crise (manque de connaissances par exemple). À partir du moment où la connaissance scientifique est satisfaisante il faut passer au principe de prévention car cela permet de mettre en place des mesures visant à réduire la probabilité d'occurrence du risque et à minimiser ses conséquences (exemple de la vaccination).

• Rédigez un paragraphe argumenté qui montre que la crise actuelle est une crise répondant à une logique de "nouveaux risques" au sens de Beck? (En note sur le BAC)

Evaluation.

Doc 4 → tous les doc statistiques

A l'aide des données chiffrées des documents statistiques qui s'offrent à vous, répondez aux questions suivantes.

1) Quels sont les principaux risques sociaux couverts par la protection sociale? 35% des prestations sociales sont versées dans le domaine de la santé et 45% pour répondre au risque de vieillesse survie. A eux deux, ils représentent 81% de prestations sociales de 2017 selon une étude de la DREES publiée en 2019

2) Pourquoi le solde de la protection sociale devient-il négatif après 2008? Après la crise économique de 2008, plus de personnes sont soumises aux risques sociaux (principalement chômage). Les dépenses sociales vont jusqu'à dépasser les 20 milliards d'euro en 2010 d'après un rapport de la DREES publié en 2019.

3) Quel est la particularité de la France?

32,1% du PIB de la France est consacré au dépenses de protection sociale. Ce en fait le pays qui y consacre une plus grosse part de

Epreuve : 102 Matière : 0791 Session : 2022

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

son PIB en Europe : 5 points de pourcentage de plus que la moyenne des pays de l'UE et 6 points de pourcentage de plus que l'Espagne par exemple.

Le professeur avait distribué une grille d'auto-évaluation à l'élève pour accompagner l'élève dans ses révisions.

	Peu convainquant	Convainquant	Très convainquant
Je rédige selon une logique AEI			
Je sais extraire les données chiffrées d'un document			
Je sais mentionner la source d'un document			
Je suis recontextualiser ma réponse en fonction de mes connaissances			

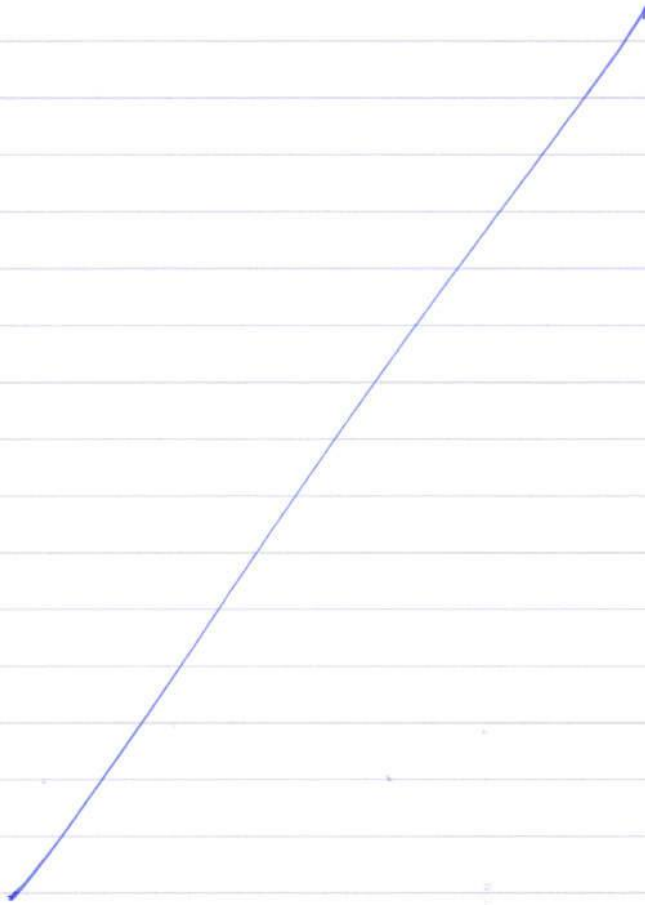
Concours section : AGREGATION INTERNE SCIENCES ECONOMIQUES ET SO

Epreuve matière : COMPOSITION S/DOSSIER FOURNI

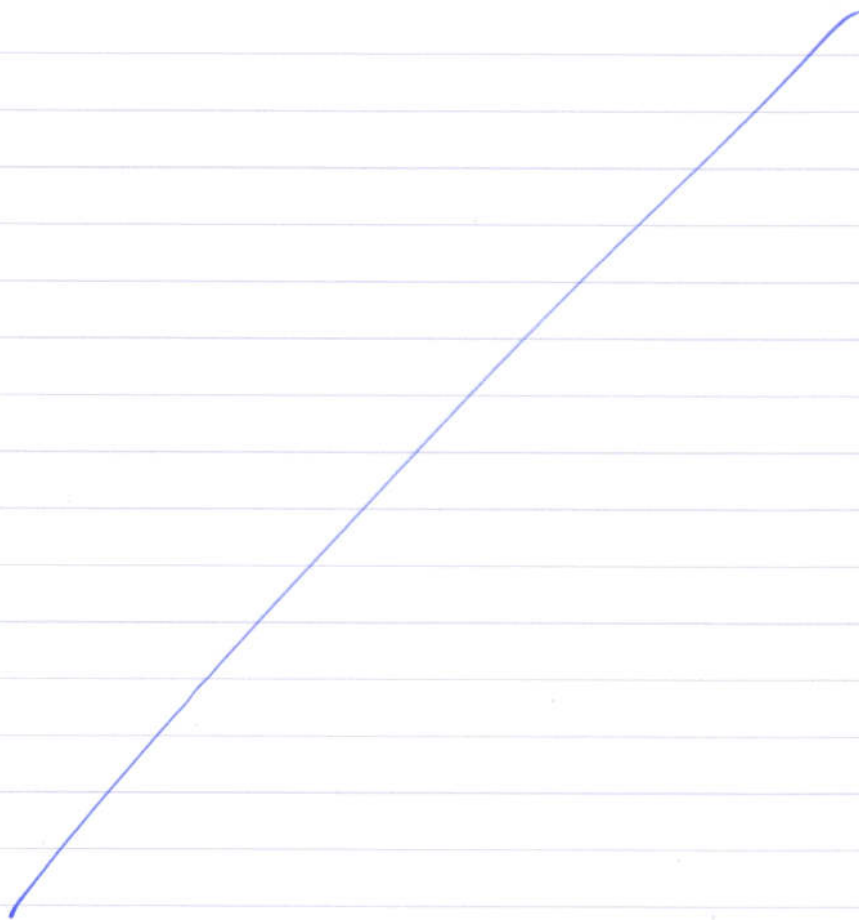
N° Anonymat : **A000008526**

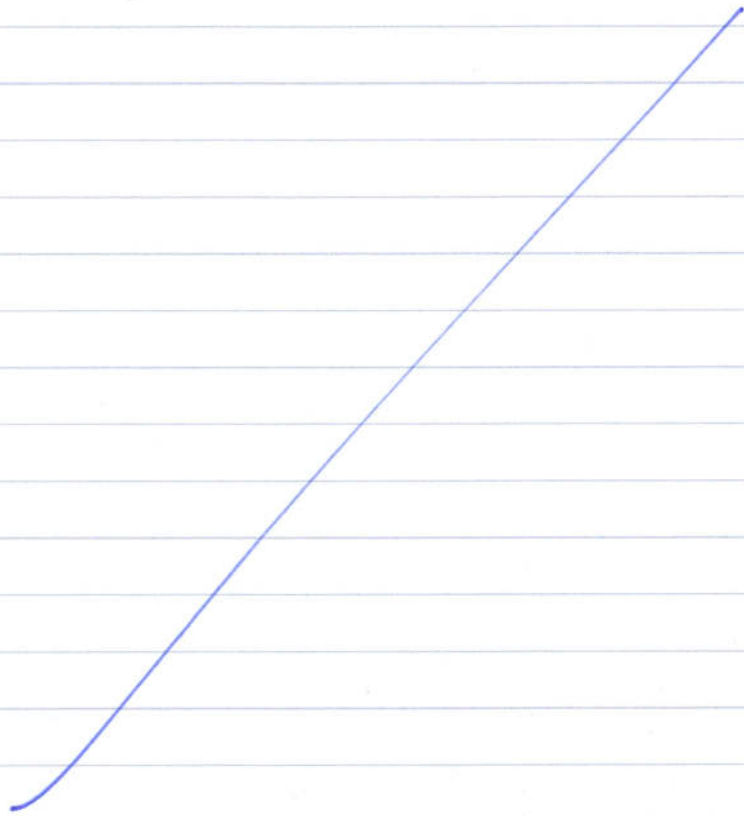
Nombre de pages : 36

17 / 20



30 / 36





Epreuve : 102 Matière : 0791 Session : 2022

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

Bibliographie :

François Ewald. L'Etat providence (1986)

↳ A l'attention du professeur en raison de la difficulté à la compréhension que peuvent présenter certains passages. Explication de la mise en place d'un état providence à partir de la fin du XIX^{ème} siècle. F. Ewald insiste sur l'importance de la loi du 9 avril 1898 relatif aux accidents du travail pour justifier la mise en place d'un état providence.

Gosta. Esping Andersen Les 3 mondes de l'Etat Providence (1999)

↳ Professeur et Elèves. Permet de montrer que notre modèle de protection sociale n'est pas unique. Il existe au moins 3 monde différents d'Etat Providence (modèle anglo saxon, Europe continentale, Pays Nordiques)

- ↳ libéralisme
- ↳ conservateur
- ↳ social démocrate

Alain Ehrenberg. La société de la performance.

↳ à l'attention de l'être. Montre que la prise de risque répond à certaines contraintes liées au monde dans lequel nous évoluons (mise en concurrence et culte de la performance).

Patrick Peretti-Watel Sociologie du risque (2000)

↳ A l'attention de l'être et du profaneur: montre les principaux questionnements de la sociologie vis à vis du risque (de la notion de risque)

